ANECDOTES HISTORIQUES, LITTÉRAIRES ET CRITIQUES, SUR la Médecine, la Chirurgie, & la Pharmacie.

Il en est des Livres comme du feu dans nos foyers : on va prendre ce feu chez son voisin ; on l'allume chez soi ; on le communique à d'autres, & il appartient à tous. *VOLT.*

SECONDE PARTIE.



A AMSTERDAM ;

Et se trouve A PARIS,

Chez LE BOUCHER, Libraire, quai de Gêvres, à la Prudence.

M. DCC. LXXXV.



ANECDOTES HISTORIQUES, LITTÉRAIRES ET CRITIQUES,

Sur la Médecine, la Chirurgie, & la Pharmacie.

DÉLIRE. I. Aretée de Cappadoce rapporte qu'un Charron étoit très-sensé, tant qu'il étoit dans sa boutique & manioit ses outils; mais s'agissoit il d'aller ailleurs que là où son état l'appelloit, il commençoit par gémir, sitôt qu'il quittoit ses instrumens : en sortant il courboit ses épaules, & dès qu'il avoit perdu sa boutique de vûe, il entroit dans un délire si complet, qu'on étoit obligé de le faire

reconduire chez lui, où ſon bon ſens revenoit, à meſure qu'il appercevoit ſa boutique & ſes outils.

II. Les Chrétiens Grecs, gens adonnés à toute ſorte de ſuperſtitions, regardent le délire, occaſionné par la fievre, comme une véritable poſſeſſion du diable, & lorſqu'ils s'apperçoivent qu'un malade eſt dans le délire, au lieu de le traiter avec les remedes ordinaires, ils font venir un *Papas* ou grand-Prêtre, qui avec force eau bénite & grand nombre de prieres, exorciſe férieuſement le malade.

III. Une jeune Dame avoit épouſé un homme avancé en âge, & n'en avoit point encore eu d'enfans. Attaqué d'une fievre maligne, il tombe dans un violent délire, & ne ceſſe de demander que ſa femme ſe couche à côté de lui. Après pluſieurs refus, qui paroiſſoient aſſez juſtes, engagée cependant par les parens de ſon mari, elle conſent à ſe coucher à ſes côtés, dans l'idée que cette complaiſance pourroit calmer la violence de ſon

délire. Le mari ne ſentit pas plutôt ſa femme auprès de lui, qu'il l'embraſſa avec tranſport, & entra en jouiſſance de tous ſes droits. Après s'être bien ſatisfait, le délire le reprit auſſi vivement qu'auparavant, & il mourut le lendemain. Mais ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que ſa femme ſe trouva groſſe, & accoucha effectivement après neuf mois juſte. Ainſi on peut dire que les derniers embraſſemens de ſon mari furent pour elle les deſirs du phénix mourant, qui ſe reproduit du milieu de ſes cendres.

IV. On lit dans les Ephémérides Germaniques, qu'un homme dans le délire d'une fievre maligne s'étant ouvert le nombril, s'arrachoit & défiloit par cette voie preſque tous ſes inteſtins : lorſqu'on tâcha de l'arrêter, il pria qu'on voulût bien ne pas s'oppoſer à ce qu'il tirât les vers de ſon corps. Il s'étoit mis dans la tête que ſon ventre étoit une miniere de vers. La mort mit fin à ce cruel & ſingulier délire. Quel étrange effet de l'imagination bleſſée !

Que de tourmens souffriroit celui à qui par violence on feroit une opération aussi cruelle ! Voyez un trait semblable, premiere partie, pag. 243.

Barbe. Marc-Antoine Ulmus, Médecin de Padoue dans le dix-septieme siécle, a publié un Traité singulier imprimé à Venise, *in*-fol. en 1604, & intitulé : *Phisiologia barbæ humanæ.* Il a ramassé dans ce volume toutes les rapsodies que les Anatomistes crédules & superstitieux avoient recueilli sur la barbe dans leurs écrits. Il trouve dans la barbe de l'homme un caractere de dignité qui le distingue de tous les autres êtres ; il compare la barbe de l'homme avec celle du bouc, & donne la préférence à la premiere : il ne manque pas de chercher à expliquer pourquoi les femmes n'ont point de barbe comme les hommes ; il croit que cela vient de l'imperfection des premieres. *Barba est*, dit-il, *decus mariti & dedecus mulieris : la barbe est l'honneur de l'homme & le déshonneur de la femme.*

Pour rendre raiſon de la variété ſi grande qu'on apperçoit dans les barbes, Ulmus a recours à une faculté barbifique. Avec cette faculté il prétend réſoudre toutes les difficultés qu'on pourroit lui oppoſer. Afin de donner plus de poids à ſon ſentiment, il cite les Auteurs tant ſacrés que profanes, les plus anciens, mais en détournant leur véritable ſens, & en l'interprétant à ſa maniere : enfin ce Traité ſur la barbe, quoique ſingulier & même ridicule à bien des égards, ne laiſſe pas que de renfermer beaucoup de choſes curieuſes & utiles.

Galle. I. En 1767 un Auteur anonyme a publié des réflexions ſur les ravages que la galle fait à l'Hôtel-Dieu & dans les autres hôpitaux : il a en même temps donné les moyens de parvenir à la détruire. Il ne faudroit, dit-il, pour opérer une guériſon prompte & facile, & pour empêcher que le mal ne ſe communique, que tranſporter tous les galeux dans un

endroit ſéparé, & dont l'air ſoit pur, comme à l'Hôpital S. Louis, &c. C'eſt ce qui s'exécute actuellement, à la grande ſatisfaction du public, & ſur-tout des Eleves en Chirurgie, qui tous, dès leur entrée dans l'Hôpital, étoient attaqués de cette vilaine maladie.

II. Mademoiſelle H.... célebre danſeuſe, après avoir gagné cette maladie de la peau, qui ſe communique ſi aiſément & avec tant de rapidité, la donna à ſon Amant M. le C.... de.... on dit plaiſamment & encore plus platement, qu'elle avoit fait de ſon Amant *un Prince de Galles*.

III. Une Demoiſelle, attaquée de cette fâcheuſe maladie, écrivit cette lettre à M. Monnet « Je ne me porte pas bien, » mon cher Monnet.... j'ai une fievre de » diable, & je crois encore un peu de » galle; le tout à votre ſervice, comme » de raiſon. A chaque mot que j'écris, » je jette là ma plume pour me gratter; » c'eſt un plaiſir; il n'y a rien qui occupe

» comme la galle. Sans badiner, je l'ai, » & je la tiens d'une jeune Demoiselle que » je n'aurois jamais soupçonnée devoir me » faire un si joli présent. J'aime à me flatter » qu'il m'en restera encore assez quand » vous arriverez, pour vous en donner » votre part; mais, devriez-vous enrager, » ce ne sera pas de la même façon que je » l'ai prise.... N'allez pas au moins con» ter ma triste aventure à tout le Palais » Royal. Comme je vous connois discret, » je vous permets seulement de le dire à » cinq à six de vos amis, & d'ici à trois » ou quatre jours, je vous enverrai des » lettres au souffre. Cette galle ne com» mence à paroître que d'hier; ne donnez » cependant pas cela comme une nouvelle » sûre. J'ai demandé au Chirurgien du » village, si cela dureroit long-temps. Il » m'a répondu d'un air sérieux, à faire » mourir de rire : *Mademoiselle, dans* » *quinze jours vous serez saine & nette* » *comme une bague d'argent*. Ne trouvez» vous pas cela plaisant»?

IV. Qui croiroit qu'un Médecin a osé employer l'inoculation de la galle comme un moyen curatif ? Le fait est pourtant très-véritable, & en voici le sujet. En 1760 un garçon Cordonnier, âgé de 28 ans, d'un tempérament mélancolique, devint à peu-près fou. Il fut transporté à l'Hôpital de Berlin. Pendant 2 ans qu'il fut dans un état, pour ainsi dire, léthargique, M. Mutzell, Médecin de l'Hôpital, employa inutilement toutes sortes de remedes; vingt-cinq grains d'émetique ne le firent vomir qu'une fois. Tous les irritans extérieurs, les vessicatoires, ne firent aucun effet. M. Mutzell crut alors qu'il falloit employer un remede propre à exciter un mouvement violent dans les solides & les fluides en même tems. La galle lui parut un moyen convenable à son dessein. Il fit des incisions aux bras & aux cuisses du malade, & il mit dans ces ouvertures des pustules de galle. Il couvrit ces plaies avec un appareil convenable. Le malade ne marqua aucune sensibilité

dans l'opération. Deux jours après, le pouls s'éleva un peu ; le troisieme, la fievre parut ; les quatrieme, cinquieme & sixieme, elle fut violente. Alors le malade eut des inquiétudes, des anxiétés, des soupirs fréquens, & la respiration devint génée, le septieme & le huitieme jour. La châleur diminua, & le corps se couvrit d'une petite sueur. On vit paroître des pustules rouges sur la peau. Le neuvieme jour, la parole & la raison, qui depuis plus de deux ans étoient perdues, revinrent. Le malade répondit exactement aux questions qu'on lui faisoit : enfin il sortit de l'Hôpital parfaitement guéri, trois semaines après l'inoculation de la galle. Voilà certainement un moyen bien extraordinaire de guérison. On trouvera sans doute peu de Médecins assez hardis pour le proposer, & encore moins de malades assez courageux pour s'y soumettre.

GALLABERT. Tel est le nom d'un

Charlatan de nos jours qui a été accueilli comme par enchantement. Une espece de frénésie, dit M. *Dehorne*, avoit saisi tout-à-coup le public, & gagné jusqu'aux personnes les plus considérables. Les femmes les plus délicates & les plus maniérées s'y soumirent à leur tour, & il étoit alors de mode à Paris de se frotter avec la pommade merveilleuse de Gallabert. Cet homme, qui n'avoit pas même le talent d'expliquer l'action de son spécifique, défaut qui, comme on le sait, n'est pas ordinairement celui des Charlatans, sembloit y suppléer & la faire mieux valoir, par un certain jargon qu'on avoit la bonté de croire mystérieux, parce qu'il étoit inintelligible, & par quelques sentences obscures & confuses qu'il débitoit gauchement sur la purification du mercure, comme s'il avoit possédé exclusivement ce secret. Il avoit l'assurance d'administrer sa pommade indifféremment pour toute espece de maladie & à toutes sortes de personnes : pour

rendre même les malades plus confians, il ne faisoit aucune difficulté de se soumettre lui-même à ses frictions, lorsqu'ils l'exigeoient. Cependant le public ouvrit peu-à-peu les yeux : on rougit d'avoir été la dupe d'un tel Charlatan ; & ceux qui n'eurent qu'à regretter leur indiscrette confiance, se regarderent comme très-heureux.

GARDES-MALADES. La ville d'Aix-la-Chapelle offre un établissement dont les autres villes pourroient profiter. On y voit un Couvent de Religieux nommés *Alexiens*, fondé exprès, afin de fournir aux Bourgeois de cette ville des gardes-malades dans leurs maladies. Il y a un autre Couvent pareil de Religieuses, destinées au même service pour les personnes de leur sexe. De tels établissemens seroient très-utiles à Paris ; mais il ne faudroit pas que ces gardes-malades passassent les bornes de leur état, & ne se mêlassent pas, comme font la plupart d'aujourd'hui, de

changer les remedes des Médecins, & d'en ordonner de leur chef, qui le plus ſouvent ſont très-nuiſibles.

Élixir. I. Un Empereur de la Chine, nommé *Vou-Ti*, reçut un jour d'un impoſteur un élixir, dont celui-ci l'exhortoit à boire, lui promettant que ce breuvage le rendroit immortel. Un mandarin préſent, après avoir tenté inutilement de déſabuſer l'Empereur, prit la coupe, & but la liqueur. Le Prince, irrité de cette hardieſſe, vouloit ſur le champ condamner à mort le mandarin, qui lui dit d'un air tranquille : « Sire, ſi cet élixir donne réelle- » ment l'immortalité, vous ferez de vains » efforts pour me faire mourir; s'il ne la » donne pas, auriez-vous l'injuſtice de » me ravir la vie pour un ſi frivole lar- » cin » ? Ce diſcours calma la colere de l'Empereur, & l'Hiſtoire ajoute que l'effet de l'élixir ſur le mandarin fut de mettre ſa vie dans le plus grand danger.

II. Un autre Empereur Chinois, en-

core plus attaché à la vie que le précédent, entêté d'ailleurs des ſecrets de la pierre philoſophale, ſe perſuada qu'il n'étoit pas impoſſible d'inventer un élixir qui le rendît immortel. Il communiqua cette idée à ſon Médecin. Celui-ci cherchoit depuis long-temps les moyens de ſe ſouſtraire par la fuite aux caprices de l'Empereur; il crut l'occaſion favorable. Il lui dit que les ſimples, propres à compoſer un pareil breuvage, ſe trouvoient dans quelques-unes des Iſles voiſines; mais qu'elles devoient être cueillies par des mains pures & innocentes, ſans quoi elles n'auroient aucune vertu. Il ajouta qu'il falloit y envoyer trois cents garçons & autant de filles, d'une innocence de mœurs reconnue & d'un âge tendre, mais pourtant aſſez forts pour ſoutenir la fatigue du voyage. L'Empereur approuva ce projet, & chargea le Médecin de conduire lui-même cette colonie. Ils arriverent heureuſement au Japon: mais au lieu de s'amuſer de la vaine re-

cherche de ces plantes, ils s'occuperent à peupler une de ces Isles; ce fut celle de *Nipon*.

III. Il y a dans le Palais de l'Empereur du Monomotapa un endroit particulier où on conserve les corps des criminels qui ont subi le dernier supplice : on les suspend au plancher, & on exprime toute l'humeur qui reste dans leurs chairs encore fraiches : cette humeur sert à composer un élixir précieux, dont l'Empereur use pour prolonger ses jours & se préserver des sortileges.

IV. Dans les derniers jours de la maladie dont mourut Louis XIV, un Empyrique donna à ce Prince un élixir qui ranima ses forces, en sorte qu'il mangea & prit du repos. L'Empyrique ne manqua pas d'assurer aussi-tôt qu'infailliblement le Roi guériroit. « M. de Voltaire dit que la foule qui entouroit M. le Duc d'Orléans, à qui de droit appartenoit la régence, diminua dans le moment. « Si le » Roi mange une seconde fois, dit alors

» ce Prince, nous n'aurons plus per-
» sonne ».

Hias-tsaa-Tomchom. Tel est le nom de la plante la plus singuliere qui croisse à la Chine. Ce nom signifie que pendant l'été cette plante est une herbe, mais que quand l'hiver arrive, elle devient un ver. En effet, si on la considere de près, rien ne représente mieux un ver, long de neuf lignes, de couleur jaunâtre. La tête, le corps, les yeux, les pieds, les deux côtés du ventre, paroissent très-bien formés. Cette plante croît au Thibet, & est fort rare. Ses vertus sont à peu-près les mêmes que celles du ginseng, avec cette différence que son fréquent usage ne cause pas d'hémorragie comme le ginseng; elle fortifie & rétablit les forces perdues. On prend cinq dragmes de cette racine toute entiere avec sa queue; on en farcit le ventre d'un canard domestique, qu'on fait cuire à petit feu. Quand il est cuit, on en retire la drogue, dont

la vertu eſt paſſée dans la chair du canard. On en mange ſoir & matin pendant dix jours. Ce remede n'eſt en uſage qu'à la Cour de Pekin, à cauſe de la rareté extrême de cette précieuſe racine.

Nez. I. Kiuperli Numman, qui fut Grand-Viſir en 1710, croyoit avoir toujours une mouche ſur le nez : ſelon lui, il ne l'avoit pas plutôt chaſſée, qu'elle revenoit le moment d'après. Les plus fameux Médecins furent conſultés ; mais les uns ſe moquerent du Viſir, & les autres eurent recours au charlataniſme ; ce fut un Médecin François, nommé *le Duc*, qui eut l'honneur de cette cure, & voici comme il s'y prit. La premiere fois qu'il fut introduit chez le Viſir, il ſe recria, du plus loin qu'il le vit, ſur la grandeur & ſur la groſſeur de cette mouche importune, & gagna d'abord ainſi ſa confiance. Après lui avoir donné quelques remedes, ſous prétexte de le purger, il ſe mit un jour en devoir de couper cette

mouche avec des ciseaux : pour cet effet, il ordonne au Visir de tenir les yeux fermés, donne un coup de ciseau sur son nez, & fait tomber une mouche morte qu'il tenoit dans sa main, avec un peu de sang. Il ne fut plus question depuis de la mouche.

II. Un Cordonnier avoit mal au nez; un Chirurgien entreprit de le guérir; mais les remedes qu'il appliqua ne firent qu'augmenter le mal. Le Cordonnier, tourmenté par la douleur, fut obligé de quitter son métier. Le nez lui tomba quelque tems après. Cependant le Chirurgien lui demanda cinquante écus pour ses peines & soins. Mais le Cordonnier, au lieu de le payer, alla porter ses plaintes en Justice, soutenant que la perte de son nez étoit l'effet de l'ignorance du Chirurgien. Avoit-il tort? avoit-il raison? C'est ce que nous ignorons. Ce qu'il y a au moins de certain, c'est qu'il gagna son procès contre le Chirurgien, qui fut condamné à lui payer trois mille livres de dommages & intérêts. Ce trait est tiré

d'une hiſtoire de divers cas juridiques, imprimée en 1771 à Lemgow chez Meyet.

III. Martial, dans ſon Epigramme LXVIII du douzieme livre, parle ainſi d'un particulier qui avoit un très-grand nez, & qu'il appelloit *Benè naſatus*.

Tongilianus habet naſum : ſcio, non nego. Sed jam
Nil præter naſum Tongilianus habet.

IV. De tout tems l'on s'eſt moqué des grands nez : il n'eſt donc pas ſurprenant que le Légiſlateur des Juifs ait porté cette loi qu'on lit dans le Levitique, cap. XXI, verſ. 18 : *Nec accedet ad miniſterium ejus... ſi parvo, vel grandi, vel torto naſo.* Ce qui ſignifie qu'on excluoit du ſacerdoce & du trône ceux qui avoient un petit ou un grand nez, trop gros ou de travers.

V. *Muralt* dit, dans ſes Lettres ſur les Anglois & ſur les François, qu'un homme ayant coupé le nez à ſon ennemi, il fut queſtion de le punir pour avoir mutilé un citoyen. L'accuſé ſe défendit, en ſoutenant que ce qu'il avoit coupé, n'étoit

pas un membre. Sur quoi intervint un Arrêt du Parlement qui ordonna qu'à l'avenir le nez seroit mis au rang des membres. L'accusé fut condamné aux peines portées par la Loi.

VI. On ne peut songer à la Comédie des Menechmes, sans se rappeller un de ces bons mots qui naissoient si aisément sous la plume de Regnard, & qui sont toujours d'autant plus piquants, qu'ils sont moins attendus. C'est dans la scene du Tailleur, qui s'est dit syndic & marguillier, & qui veut faire payer à Menechme les habits d'un Régiment qu'il n'a jamais eu. Menechme est furieux, & dit : *Laissez-moi lui couper le nez*. Son valet lui répond gravement : *Laissez-le aller ; que feriez-vous, Monsieur, du nez d'un marguillier ?*

VII. Un homme de Bruxelles s'etant fait faire un nez artificiel par l'opération de *Taliacot*, s'en retourna, le visage ainsi réparé dans ses traits, à Bruxelles, son séjour ordinaire ; où il continua de vivre bien portant, l'opération

ayant bien réussi : mais tout-à-coup, dit-on, le nez factice qu'il s'étoit procuré, devint froid, pâle, livide, se pourrit, & tomba. On ne savoit à quoi attribuer ce changement imprévu, dont on ne voyoit aucune raison sensible. Mais on apprit bientôt que le jour même de la chûte du nez factice à Bruxelles, un crocheteur de Boulogne, qui pour de l'argent avoit fourni, pour faire ce nez, une portion de peau prise à son bras, étoit mort dans cette ville, où avoit été pratiquée l'opération.

VIII. Un homme, dont le nez étoit fort camard, étant venu à éternuer dans une compagnie assez nombreuse, un des assistans le salua, & lui dit : *Dieu vous conserve la vue !* Celui qui venoit d'éternuer, étonné de ce souhait, en demanda la raison à celui qui le lui avoit fait. C'est, répondit-il, que votre nez n'est pas propre à porter des lunettes.

IX. Les Hébreux mettoient la colere dans le nez, *ascendit fumus de naribus*

ejus, de naribus ejus procedit fumus. Les anciens Auteurs Grecs & Latins parlent à peu près de même. Perse & Plaute n'ont-ils pas dit ; le premier, *Satyr. V* :

Disce : sed ira cadat naso, rugosaque sanna.

Et le second :

Fames & mors bilem in naso conciunt.

Cette idée de placer la colere dans le nez vient sans doute de ce que, chez celui qui se met en colere, les muscles du nez se froncent, & le font paroître plus raccourci qu'il n'étoit, ce qui est plus ou moins sensible, chez les uns que chez les autres, suivant la force & la grandeur de ces muscles.

X. La configuration du nez fait presque toutes les phisionomies. Un nez aquilin donne un air majestueux, comme un nez retroussé donne un air effronté, & le nez plat & allongé un air béat. Le Pere *Théophile Raynaud*, Jésuite, dans un de ses Ouvrages, qui a pour titre :

Laus brevitatis, passe en revue une grande quantité de nez. Celui de la Sainte Vierge n'y est pas oublié. Selon le Pere Raynaud, il étoit long & aquilin, ce qui est une marque de bonté & de dignité, &c.

XI. Un particulier avoit la faculté de faire prendre à son nez la direction qu'il vouloit lui donner. Il le tournoit horisontalement, tantôt du côté droit, tantôt du côté gauche; ce qui lui prêtoit à chaque instant une nouvelle phisionomie. Plusieurs Peintres ont été dupes de ce stratagême, & ont recommencé plusieurs fois le portrait de cet homme au nez mobile.

XII. Les Sarrazins ayant surpris, vers le onzieme siecle, la ville de Pouzol, en emporterent les effets les plus précieux. Ne jugeant point à propos de se charger du buste de Saint-Janvier, qui est encore dans l'église des Capucins de cette Ville, ils résolurent de le mettre en pieces: mais ils n'eurent que le tems de lui abattre le nez, qu'ils jetterent dans la mer. Les habitans de Pouzol, au désespoir

ſeſpoir de ce que leur S. Patron étoit ainſi défiguré, firent promptement travailler un Sculpteur pour rétablir le nez abattu. Mais aucun Artiſte ne put en venir à bout ; quelques précautions qu'ils priſſent, quelques meſures qu'ils employaſſent, ils ne pouvoient jamais fabriquer un nez, qui convînt au viſage du Saint ; il étoit trop gros ou trop menu, trop court ou trop long. Les fameux Statuaires, mandés de tous côtés, perplexes & confus, prirent le parti de modeler les plus beaux nez du pays, eſpérant mieux réuſſir à rendre un objet qu'ils auroient ſous les yeux ; mais même maladreſſe de leur part : le nez fatal ſe trouvoit toujours hors de meſure & des proportions néceſſaires ; en ſorte qu'après avoir vainement eſſayé tous les nez du Royaume de Naples, il fallut avoir recours aux nez étrangers, & payer bien cher toute perſonne, qui avoit la patience de laiſſer modeler la partie la plus ſaillante de ſa phyſionomie. Cet uſage fut cauſe que,

lorſqu'on voyoit en Italie un homme qui avoit un beau nez, on lui diſoit en proverbe : *Cours à Puzol, tu feras fortune.*

Quatre cent ans ſe paſſerent ainſi dans des tentatives inutiles. On commençoit à croire que le buſte de S. Janvier devoit toujours reſter camus, quand un pêcheur apporta ſur la place du marché un poiſſon extraordinaire. Tout le peuple vint en foule contempler cette ſingularité. Après que la curioſité des ſpectateurs fut ſatisfaite, ou ouvrit publiquement ce monſtrueux poiſſon, & l'on trouva dans ſon ventre un morceau de marbre blanc, qui paroiſſoit avoir eu quelque forme qu'on ne pouvoit définir. Chacun examinoit ce morceau de marbre, & ne ſavoit qu'en penſer, lorſqu'un enfant *à la mamelle* s'écria que c'étoit-là le nez de S. Janvier. On porta ſur le champ en proceſſion ce nez ſi long-tems attendu : on l'appliqua au buſte, & il s'y attacha d'une maniere ſi ferme, qu'il n'a pas branlé depuis plus de trois cent ans. Aucun indice n'annonce

même qu'il y avoit eu autrefois une fracture (Voyage d'Esp. & d'Ital. par le P. Labat, tom. V, p. 96) : mais ce qu'il y a de plus merveilleux, & ce qui prouve bien la grande puissance de S. Janvier, c'est qu'un Avocat, nommé *Dom Girolamo Murano*, ayant douté du prodige, & s'étant avisé de vouloir s'éclaircir si le nez du Saint tenoit bien fort, le sien tomba aussi-tôt (Voyage d'un François en Italie, tom. VII, pag. 31). C'est bien ici le cas d'appliquer le proverbe Italien : *Si non è vero, è bene trovato.*

Jambe de bois. I. Desclainvilliers, Gentilhomme de Picardie, mort Lieutenant des armées du Roi, portoit une jambe de bois : un boulet de canon la lui emporta, lorsqu'il alloit visiter un poste ; vîte un Chirurgien, s'écria quelqu'un qui étoit à côté de lui. Non, non, reprit Desclainvilliers, qu'on fasse venir seulement mon charriot, dans lequel il y a deux autres jambes.

II. Il y avoit aux invalides un ſoldat qui avoit deux jambes de bois, & qui étoit le plus fort joueur de boule, excepté un autre de ſes camarades ſans bras qui ne lui cédoit pas.. Rien n'étoit plus amuſant que de les voir jouer enſemble. Celui ſans bras lançoit très-adroitement la boule avec ſon pied, & l'autre ſe tenant ſur ſes deux jambes de bois, appuyé d'une main ſur une canne, jettoit de l'autre la boule, à peu près comme un enfant de chœur encenſe.

III. Il y a dans le Journal Encyclopédique du 15 oct. 1780 un aſſez joli conte, intitulé : *Les jambes de bois*. L'Auteur, qui ne s'eſt pas nommé, prétend prouver,

La volupté de deux jambes de bois,

1°. Par l'œconomie ;

Car qui n'a plus de jambe évite la dépenſe
Qu'il faiſoit en bas & en ſouliers.

2°. Parce qu'il ne craint plus ni ronces, ni épines, ni crottes, ni cailloux.

3°. Si ſous mes pas je découvre un ſerpent,
De mon pied j'écraſe ſa tête.

4°. Le chien veut-il le mordre, il l'assomme à l'instant.

5°. L'aiguillon des mouches ne le pique plus.

6°. Le soir près de son feu, ses jambes peuvent lui servir de pincettes.

7°. Enfin huit ans après d'agréables services,
J'en fais du bois pour me chauffer.

IV. Richard Aertsz, né l'an 1482 au bourg de Wyck, dans la Province de Noort-Hollande, fut surnommé *Richard à la jambe de bois*, parce qu'il dut son talent pour la peinture à la perte de sa jambe, qu'on fut obligé de lui couper; pendant qu'il étoit condamné à languir en attendant une guérison très-lente, il s'amusoit au coin de son feu à rendre avec du charbon, sur la cheminée & sur la muraille, tout ce qui lui frappoit les yeux; ce fut ainsi qu'il devint Peintre.

Jammabos. On appelle ainsi des Hermites qui exercent la médecine au Japon. Le peuple a d'autant plus de confiance dans

leur art, qu'ils n'emploient point de remedes naturels pour la guérison des maladies, mais des especes de sortileges. Pendant que le malade fait un rapport fidel de tout ce qu'il sent, le Jammabos trace sur son papier certains caracteres analogues au tempérament de celui qui le consulte, & à la nature de la maladie dont il est attaqué. Il place ensuite cette espece de mémoire sur l'autel de la Divinité favorite, & pratique certaines cérémonies mystérieuses, qui, selon lui, sont capables de donner à ce papier une vertu médicinale. Après quoi il les broye, & en forme plusieurs petites pilules, qu'il prescrit au malade de prendre tous les matins à jeûn. L'usage de ces pilules exige quelque préparation; il faut, avant de les prendre, que le malade boive un verre d'eau de riviere ou de source, & le Jammabos a soin de remarquer si c'est au nord ou au sud qu'on doit puiser cette eau.

INCISIONS. I. Les Prêtres de Bellone, Déesse de la guerre, se faisoient en son

honneur des incisions sur toutes les parties du corps, reeevoient dans le creux de leurs mains le sang qui en sortoit, & le donnoient à ceux qui étoient initiés à leurs mysteres. Lorsqu'ils rendoient leurs oracles, ils entroient dans une espece de fureur, se déchiroient le corps avec des épées nues, & dans cet état annonçoient ou plutôt croyoient annoncer l'avenir.

II. Les cérémonies du serment chez les Scythes consistoient à se faire une incision en quelque endroit du corps, & à laisser couler le sang dans un vaisseau plein de vin, où ils trempoient ensuite la pointe d'un dard ou d'un cimeterre, & en buvoient un trait; après quoi, ils prononçoient leurs sermens.

III. Les Indiens, persuadés que lorsqu'il arrive une éclipse de soleil, c'est à cause de leurs crimes que cet astre leur refuse sa lumiere, se font des incisions sur les bras, le visage & les jambes, tant que l'éclipse dure; leurs femmes & leurs filles les imitent.

IV. En 1398 deux Religieux Augustins furent décapités à Paris, pour avoir mis Charles VI en danger de perdre la vie, en lui faisant des incisions à la tête, sous prétexte de le guérir de sa folie. Si l'on en faisoit autant à tous les Moines qui se mêlent de pratiquer la médecine ou la chirurgie, les Cloîtres seroient bientôt déserts.

V. Au siége de Pultalva que fit Charles XII, Roi de Suede, en 1709, ce Monarque fut blessé à sa jambe si griévement, que ses Chirurgiens avoient décidé de la couper. Un d'eux, nommé *Newman*, promit de guérir le Roi, sans employer ce dernier moyen, s'il consentoit à souffrir toutes les incisions, nécessaires pour éviter l'amputation. Le Roi lui dit : Je ne prétends pas que vous me menagiez plus que le dernier de mes soldats; tranchez, coupez, je vous l'ordonne, & n'appréhendez rien. Newman, rassuré par ce discours, fit de profondes incisions sur la jambe, que le Roi lui-même tenoit. Ces

incisions furent faites si à propos, & eurent un tel succès, que Charles XII guérit, & conserva sa jambe.

Voilà en quoi consiste le mérite du véritable Chirurgien; c'est à conserver un membre que d'autres, moins instruits, auroient sacrifié. Il est aisé de trouver des Opérateurs; mais on ne trouve pas tous les jours d'habiles gens qui sachent guérir en évitant une opération meurtriere : on peut dire de ceux-ci, *rari nantes in gurgite vasto.*

IMPUISSANT. I. Un homme de la Cour étoit soupçonné d'être impuissant, quoiqu'il ne laissât échapper aucune occasion de s'en défendre. Il rencontra *Benserade*, qui l'avoit souvent raillé à ce sujet. Eh bien ! Monsieur, lui dit-il en l'abordant, malgré toutes vos mauvaises plaisanteries, ma femme est pourtant accouchée hier d'un gros garçon. Eh ! Monsieur, répliqua Benserade, personne n'a jamais douté de madame votre femme.

II. Un Gentilhomme qui avoit la même réputation, étoit dans une compagnie où une dame se laissa prendre un baiser par un cavalier. Le Gentilhomme se présenta pour obtenir la même faveur. La dame l'arrêta, en lui disant : Tout beau, Monsieur, on n'accorde pas si vîte un baiser à un homme comme vous, pour qui c'est la derniere faveur.

III. On parloit à M. de Harlay, premier Président du Parlement de Paris, d'une cause dans laquelle il s'agissoit d'un impuissant, dont la femme demandoit à être séparée. Je prévois, dit ce Magistrat, que le mari gagnera son procès avec de mauvaises pieces.

IV. On a fait les vers suivans sur un fameux procès de cette espece, dont les Tribunaux ont retenti il y a plusieurs années.

Vainement la riche Emelie
Plaide, requiert, conclut & veut
Que d'avec un *Jean qui ne peut*,
Un prompt divorce la délie,

Les experts ayant affirmé
Que l'époux eſt bien conformé,
Quoiqu'en lui la nature dorme,
Les choſes de maniere iront,
Qu'il l'emportera pour la forme,
Quoiqu'il n'ait pas droit dans le fond.

V. La femme d'un impuiſſant appelloit ſon lit, un lit de repos.

VI. On pourroit croire qu'il n'y a que les femmes qui ſoient capables de pourſuivre leurs maris en Juſtice, ſous prétexte d'impuiſſance, ſi nous ne rapportions le fait ſuivant arrivé à Paris en 1752. Le ſieur la Hure, maître Tailleur d'habits, après avoir vécu dix années avec ſon épouſe, ſans avoir eu d'enfans, s'aviſa alors de la traduire en Juſtice pour cauſe de ſtérilité.

La femme, en ſe défendant, dit que le terme de dix années étant expiré dans la meilleure union, ſon mari avoit mauvaiſe grace de venir demander à la Juſtice la caſſation de ſon mariage, ſous prétexte qu'elle étoit ſtérile. La Hure prétendit qu'en pareil cas, il n'y avoit point de

prefcription; que la patience, qu'il avoit eue jufqu'alors, provenoit de l'efpoir dont il s'étoit toujours flatté que la caufe cefferoit; mais que ne ceffant point, & défirant avoir de la poftérité, il demandoit maintenant que fon mariage fût déclaré nul, & requéroit, pour démontrer la folidité de fa demande, que fa femme fût vifitée par deux experts; ce qui lui fut accordé. Mais le rapport des deux experts fut qu'ils ne pouvoient décider fi la femme étoit impuiffante ou non, attendu que l'orifice externe de la matrice étoit entiérement couvert d'une peau collée deffus, qui empêchoit l'introduction du membre viril; que fi la femme la Hure confentoit qu'on lui enlevât cette peau, ou que l'on y fît une ouverture, elle pourroit devenir fécônde. La femme ayant confenti à l'opération, fon mari fut obligé de la garder.

VII. En général les procès d'impuiffance font très-peu d'honneur aux femmes qui les intentent. Soit qu'elles

parviennent à obtenir un autre mari, soit qu'elles n'y parviennent pas, elles deviennent l'opprobre & la fable de leur siecle. N'est-ce pas déjà beaucoup que de confesser publiquement son incontinence? Or, c'est ce que fait toute femme qui intente de tels procès. Elle déclare devant tout le monde qu'elle ne peut se passer d'un mari. L'interrogatoire qu'il faut qu'elle subisse devant les Juges, est si délicat & si gênant, qu'on ne peut avoir bonne opinion de celle qui est capable de franchir cette barriere.

Un Avocat embarrassa un jour étrangement une pareille plaideuse. Il lui demanda en présence de plusieurs témoins, si son mari l'avoit baisée à la joue & lui avoit fait d'autres carresses. Elle répondit qu'ouï. » Et qui vous a dit, reprit l'Avocat, » que ces carresses ne suffisoient pas? » Où avez-vous appris le reste? si vous » êtes pucelle, comme vous le prétendez, » vous ne devez pas savoir que votre mari » est impuissant; & si vous le savez, c'est

» un ſigne que vous avez éprouvé ce que
» d'autres hommes peuvent faire «.

Que dire de la viſite des experts ? où eſt la pudeur de celle qui ſe ſoumet à une telle épreuve ? Un Avocat du tems de Louis XIII s'eſt fort récrié contre cette honteuſe pratique, & nous a donné là-deſſus des détails très-curieux & bien raiſonnés. Il remarque que les Romains n'y ont jamais eu recours, pas même pour convaincre les veſtales ſuſpectes & accuſées d'inceſtes. *Tagereau, diſcours de l'Impuiſſance de l'homme & de la femme.*

VIII. Ce qui doit paroître plus ſurprenant, dans ces procès auſſi ſinguliers qu'indécens, c'eſt qu'ils ſoient portés devant les Tribunaux Eccléſiaſtiques, & jugés en premiere inſtance par des Prêtres & des Evêques. *Bourſaut* s'en plaint dans une de ſes lettres, adreſſée à l'Evêque de Langres. « Je me ſuis bien des fois étonné, dit-il, de ce que vous autres, Noſſeigneurs les Prélats, vous ſouffrez que les Juges des Officialités

ſoient des Prêtres, ou de ce qu'on n'y plaide pas à huis-clos, à cauſe des naïvetés qu'il y faut entendre, qui dégénerent preſque toutes en obſcénités. »C'eſt ſans doute cet uſage indécent qui a donné lieu à ces vers :

Dans une officialité,
Ces jours paſſés une Soubrette,
Paſſablement belle & bien faite,
Et d'une robuſte ſanté,
Avec la bienſéance ayant fait plein divorce,
Dit qu'un vieux Médecin l'avoit priſe par force,
Qu'il falloit le pendre, ou qu'il fût ſon mari.
Et comment, dit le Juge, a-t-il pu vous prendre ?
Vous êtes vigoureuſe ; il falloit vous défendre,
L'avoir égratigné, déviſagé, meurtri.
J'ai, Monſieur, lui dit-elle,
De la force quand je querelle ;
Mais je n'en ai point quand je ri.

IX. Les qualités néceſſaires pour donner naiſſance à un individu ont été accordées à tous les hommes, & juſqu'aux approches de leur diſſolution, ils peuvent, s'ils ont été économes de leurs plaiſirs, jouir du plus beau privilege que leur ait

accordé la nature. Il en eſt cependant chez qui des obſtacles, qu'ils ne ſe ſont pas attirés eux-mêmes, s'oppoſent au bonheur dont jouiſſent leurs ſemblables, & dont ont joui leurs peres; il en eſt qu'une foibleſſe héréditaire, ou une langueur, ſuite aſſez ordinaire de certaines maladies aigues, met hors d'état d'offrir à l'hymen le tribut que tout homme lui paye ſi volontiers.

Mais l'impuiſſance peut être également produite par le moral, comme par le phyſique; il en eſt une accidentelle ou paſſagere. Relativement à celle-ci, n'a-t'on pas vu des exemples d'hommes qui, après avoir prouvé qu'ils étoient dignes des faveurs de l'amour, ont vu s'éclipſer leur réputation ſous les drapeaux de l'hymen? Ariſte a prouvé ſa vigueur en amour, lorſque ſon cœur étoit d'intelligence avec ſes ſens. Le devoir, l'obéiſſance, l'obligent de contracter un engagement, dont la bienſéance & l'appas des richeſſes ont ſeuls tiſſu les nœuds: l'hymen le con-

duit

duit au lit nuptial ; mais l'amour n'est pas de la partie. Ariste s'enflamme cependant par ses yeux : il est prêt à faire voir qu'il est véritablement homme, lorsque son imagination s'arrête, & peignant à son esprit le vuide des plaisirs qui lui sont offerts, il se voit hors d'état de consommer un acte, dans lequel le cœur n'est pour rien. C'est ainsi que *Theodoric*, Roi de Bourgogne, fut un vaillant champion avec les courtisanes, & ne put jamais rien faire avec Hermonberg, fille du Roi d'Espagne, lorsqu'il l'eut épousé. C'est ainsi qu'Amasis, Roi d'Egypte, épouse Laodice très-belle fille grecque, & lui qui se montroit, dit Montagne, gentil compagnon par-tout ailleurs, se trouva fort court à jouir d'elle.

X. Il est une autre espece d'impuissance accidentelle ; c'est celle qui est occasionnée par une passion trop ardente. Un noble Vénitien épousa à l'âge, où l'amour favorise un homme avec complaisance, une jeune demoiselle très-ai-

mable, avec laquelle il ſe comporta aſſez vigoureuſement : mais l'eſſentiel manquoit à ſon bonheur : tout annonçoit dans ſes tranſports le moment de l'extaſe ; mais le plaiſir qu'il croyoit gouter s'échappoit. L'illuſion lui étoit plus favorable que la réalité, puiſque les ſonges qui ſuccédoient à ſes efforts impuiſſants, le réveilloient par des ſenſations délicieuſes, dont les ſuites n'étoient pas équivoques ſur ſa capacité. On fit inutilement pluſieurs remedes pour procurer à un homme des plaiſirs, qu'il méritoit ſi bien de connoître : on pria les Ambaſſadeurs, que la République entretient dans les différentes Cours de l'Europe, de vouloir bien conſulter les plus fameux Médecins des lieux où ils faiſoient leur réſidence, tant ſur la cauſe de cette privation ſinguliere, que ſur les moyens à employer pour la faire ceſſer. On dit que des remedes appropriés rendirent au Vénitien, avec ſes facultés, la délicieuſe jouiſſance qui en eſt la ſuite.

EGUILLETTE. I. Il eſt aſſez commun de voir tomber dans l'impuiſſance des hommes auxquels rien ne manque, ſi l'on en excepte le bon ſens. J'entends ceux qui ſe croient maléficiés, préjugé qui, pour être moins général aujourd'hui, l'eſt encore trop parmi le peuple, ſur-tout dans les villages. Il ſeroit inutile de rapporter ici une infinité de citations, pour démontrer l'ignorance & la fauſſeté de ceux qui s'arrogent le droit de *nouer l'éguillette*; pour peu que l'on ſoit inſtruit, on conviendra qu'il eſt de toute impoſſibilité qu'un homme devienne impuiſſant par la vertu de certaines paroles myſtérieuſes, ou de quelques cérémonies ridicules, employées par l'impoſture pour effrayer les eſprits foibles & crédules. Mais, dira-t-on, des hommes n'ont pu conſommer leur mariage; on eſt certain qu'il leur avoit été jetté un ſort; ils en étoient menacés, & voilà la cauſe de leur impuiſſance. Ce n'eſt pas le ſort qui en eſt la cauſe, c'eſt l'imagination de l'homme

foible que les menaces ont intimidé, & dont elles ont lié les forces.

II. L'Auteur du livre intitulé : *De l'Homme & de la Femme*, &c. dit avoir vu dans un village de Picardie une fontaine entourée de trois arbres chargés chacun de ligatures myſtérieuſes, faites avec différentes matieres. On lui dit que ces liens étoient autant de ſorts jettés ſur des amoureux qu'on avoit rendus impuiſſans. Il exhorta inutilement pluſieurs perſonnes à abattre ces arbres ; il ſe contenta donc de détruire tous les ſignes de la puiſſance du berger de ces cantons ſur les hommes de ſon village. Cette hardieſſe fut admirée, mais ne corrigea perſonne.

III. *Venette* nous a laiſſé une obſervation, qui prouve combien l'imagination peut influer ſur les organes deſtinés à multiplier notre eſpece. Il avoit menacé un Tonnelier de lui *nouer l'éguillette*, lorſqu'il ſe marieroit. Le pauvre homme fut tellement frappé de crainte en ſe mariant, que, quoique Venette ne fût pas dans le

pays, il ſut un mois ſans pouvoir jouir de ſes droits auprès de ſa femme.

HIPPOCRATINE. Dans un joli Opéra Comique joué à la foire S. Laurent en 1718, & intitulé : *Le Monde renverſé*, une jeune fille aimable, habillée en fourure de Médecin, & que l'Auteur appelle *Hippocratine*, arrive en danſant, chantant, & ſe vantant de rappeller à la vie un malade à l'agonie; elle chante ſur l'air : *Amis ſans regretter Paris, &c.*

Nous ſaignons très-légérement
Nous donnons avec grace..... *
Nous purgeons agréablement
Sans nous ſervir de caſſe.

* (*Elle fait le geſte pour donner un lavement.*)

A l'égard de ça, dit Pierrot, nous avons aſſez de femmes en France qui ſavent ſaigner, & purger à merveille, ſans lancette & ſans caſſe. Hippocratine lui apprend encore, qu'au lieu de tâter le pouls aux malades, ce ſont les malades qui le lui tâtent; qu'elle leur paſſe la main

ſous le menton, & que tout d'un coup ils ſe trouvent convaleſcens ; ce qui donne preſque envie à Arlequin & à Pierrot d'être malades. Il faut voir cette Piece entiere dans le Théâtre de la foire, 2 vol. in-12.

Scrotum. I. Mathias-Louis Glandorp, célèbre Médecin de Brême, parle dans ſes Ouvrages d'une femme qui emporta le ſcrotum à ſon mari, pour ſe venger de quelques inſultes & coups qu'elle en avoit reçus.

II. M. de S. Donat, Chirurgien à Siſteron, a écrit à M. Duvernay qu'il avoit eu un malade qui portoit dans le ſcrotum une maſſe de la figure d'un fœtus, enfermé dans ſes membranes : on y diſtinguoit, dit-il, la tête, les pieds, les yeux, des os & des cartilages.

III. M. Jeaujon a lu à l'Académie Royale des Sciences, en 1711, une relation écrite de Pondichery ſur un Mulâtre, dont le ſcrotum étoit ſi prodigieuſement enflé, qu'il peſoit 60 liv.

IV. Les Negrillons nouveaux-nés du Monomotapa ressemblent en tout aux enfans des Blancs, à l'exception d'un filet noir qui borde l'extrémité des ongles, & d'une petite tache de pareille couleur qu'ils apportent en naissant au bout du scrotum. Les peres Negres soupçonnent la fidélité de leurs femmes, lorsqu'elles mettent au monde des enfans sans cette tache, & il ne leur faut pas d'autres preuves pour les abandonner, comme ne leur appartenant pas.

Sylvius. I. Jacques Dubois Sylvius, Professeur au College Royal, naquit à Amiens : il mourut à Paris en 1551, âgé de 77 ans, & fut enterré à Saint-Germain-l'Auxerrois. Il étoit d'une avarice sordide. Buchanam, qui assista à son convoi, fit l'épitaphe suivante, & l'écrivit avec du charbon à la porte de l'église pendant qu'on l'enterroit :

Sylvius hîc situs est, gratis qui nil dedit unquam
Mortuus est, gratis quod legis ista, dolet.

Cette épitaphe a été paraphrasée en François de la maniere suivante par Colletet (1).

De l'avare Dubois la science féconde
Ne donna rien pour rien, tant qu'il vécut au monde ;
Et si son corps encor s'anime pour le bien,
Il est sous ce tombeau, qui murmure & qui gronde.
De quoi tu lis ces vers, sans qu'il t'en coûte rien.

Sylvius avoit aussi un amour propre singulier : ses Ouvrages sont remplis de traits d'orgueil & de mépris pour ses contemporains, & il se prodigue de tems en tems des éloges très-déplacés. Il eût été un des plus grands Anatomistes de son tems, s'il eût écrit sur toutes les parties du corps humain avec autant d'exactitude qu'il l'a fait sur les muscles.

---

(1) Ce Colletet, pere de celui qui a été tant baffoué par Boileau, étoit de l'Académie Françoise, & l'un des cinq Auteurs que le Cardinal de Richelieu avoit choisis pour la composition des pieces de Théâtre, & qui mourut en 1659, sans laisser de quoi se faire enterrer.

II. Environ un ſiecle après naquit d'une illuſtre famille un autre Sylvius, dit *François de le Boë*, qui pratiqua la médecine à Leyde avec la plus grande diſtinction, où il mourut en 1678, âgé de 64 ans. Voici l'épitaphe qui a été miſe ſur ſon tombeau, & qui eſt bien différente de celle que nous venons de rapporter.

Franciſcus de le Boë, Sylvius,
Medicinæ practicæ profeſſor,
Tam humanæ fragilitatis,
Quàm obrepentis pleriſque mortis memor,
De comparando tranquillo
Inſtanti cadaveri ſepulchro
Ac de conſtruendâ commodâ
Ruenti corpori domo,
Ægrè cogitabat feriò.
Lugduni Batavorum
M. DC. LXV.

François de le Boë, Sylvius, Profeſſeur de médecine pratique, ſe rappellant autant la fragilité humaine, que la mort qui ſurprend la plupart des hommes, penſoit avec peine, mais ſérieuſement, à préparer un

tombeau tranquille au cadavre prêt à y descendre, & à construire une maison commode pour la ruine du corps. A Leyde, M. DC. LXV.

Barri. On appelloit ainsi un fameux Charlatan, qui avoit ses treteaux près le Pont-Neuf & la rue Guenegaud. Dancourt a fait une Comédie, intitulée : *L'Opérateur Barri* ; c'est une farce dans le goût de celles que jouoit sur son théâtre cet Opérateur. Il y a en outre une estampe assez bien gravée, où il est représenté avec une jeune femme & son vieux mari, qui lui demandent des conseils sur leur santé; on lit au bas cette épigramme de Rousseau :

Sur leurs santés un bourgeois & sa femme
Interrogeoient l'Opérateur Barri
Lequel leur dit : Pour vous guérir, madame,
Baume plus sûr n'est que votre mari :
Puis se tournant vers l'époux amaigri,
Pour vous, dit-il, femme vous est mortelle.
Las ! dit alors l'époux à sa femelle,
Puisqu'autrement ne pouvons nous guérir,

Que faire donc? Je n'en ſais rien, dit-elle;
Mais par S. Jean je ne veux point mourir.

BOSSU. I. Un Prédicateur ayant dit en chaire, que tout ce que Dieu avoit fait étoit bien fait, un boſſu par devant & par derriere l'attendit au bas de la chaire, & lui dit: *Que vous en ſemble, mon Pere? me trouvez-vous bien fait? Fort bien pour un boſſu*, répondit le Prédicateur.

II. Dans une ſcène des anciennes pieces Italiennes, Arlequin promet au Docteur de le guérir infailliblement de ſa boſſe. Comment t'y prendras-tu, lui dit le Docteur? Je vous mettrai, répond Arlequin, ſous un grand preſſoir de vendanges, & puis je donnerai un petit coup de roue. Mais je crierai, dit le Docteur. Je le ſais bien, reprend Arlequin; mais je ne m'embarraſſerai pas de vos cris; j'irai toujours mon chemin, & je donnerai un ſecond tour de roue qui aura beaucoup plus de force. Mais je creverai, s'écrie le Docteur. J'en conviens, mais auſſi après cela

vous ſerez mince comme une feuille de papier.

III. On a fait cette épitaphe pour un boſſu.

Cinna jacet : Feſſum par eſt requieſcere Cinnam.
Vivus enim tergo non leve geſſit onus.

Ici repoſe Cinna, ce qui eſt bien juſte, après la fatigue qu'il a eſſuyée pendant ſa vie, en portant ſur ſon dos un lourd fardeau.

IV. L'Abbé Jean-François de P... mort en 1732, s'étoit apperçu, dès l'âge de quinze ans, d'un déplacement peu conſidérable d'une des vertebres du dos. Ce dérangement ayant cru peu à peu, il fit venir ſecrettement un Chirurgien, & ſe fit paſſer avec force & à pluſieurs repriſes un rouleau de bois le long de l'épine du dos, s'imaginant que cette opération rétabliroit ſes vertebres dans leur état naturel ; mais elle augmenta au contraire la difformité pour le reſte de ſa vie. Comme il étoit le premier à plaiſanter ſur cette

disgrace, on y faisoit moins d'attention. Il étoit très-lié avec de la Motte, qu'il défendit même contre Madame Dacier; aussi l'appelloit-on *le bossu de la Motte.*

V. Louis XI comparoit un homme qui avoit une belle bibliotheque, & qui n'en faisoit aucun usage, à un bossu qui porte sa bosse derriere le dos, & qui jamais ne la voit. On dit ordinairement qu'il n'y a pas de comparaison qui ne cloche; celle-ci paroît assez juste.

VI. Galiot de Narni, bossu par le devant,
Et d'une bisarre figure,
Dans la ville de Sienne entroit sur sa monture;
Un citadin mauvais plaisant
Lui dit pour le railler: Les autres d'ordinaire
Portent leur paquet par derriere:
Pourquoi portez-vous donc le vôtre par devant?
C'est, répondit Galiot, qu'en pays de filoux
On agit de cette maniere.

VII. Un bossu rencontra un borgne, qui pour le railler lui dit: Où allez-vous donc si matin avec votre malle sur le dos? Il lui répondit: Vous croyez qu'il est si

matin, parce que le jour n'entre chez vous que par une fenêtre.

VIII. L'Isle des bossus, dans les Voyages de Gulliver, par l'Abbé Desfontaines, est une supposition burlesque, pour faire sentir que la beauté & la laideur, la bonne & la mauvaise grace, sont des qualités purement arbitraires. C'est en quelque sorte l'apologie de ceux qui sont nés avec des défauts corporels. On sent assez que l'Auteur n'a pas eu dessein de les railler: cependant cette fiction, malgré le portrait plaisant de l'Empereur *Dossogroboskow*, n'est pas celle qui plaît le plus.

XI. Jean du Pont-Alais ou du Pont-Alletz, qui fut en 1510 ou environ Auteur, Acteur & Entrepreneur de représentations de mysteres pour les entrées solemnelles, étoit bossu, & malgré cela bien reçu à la Cour, à cause de ses bons mots. Il approchoit souvent Louis XII & François I. Il aborda un jour un Cardinal qui étoit bossu comme lui, & eut la malice de se placer près son Eminence, de

maniere que les deux bosses se toucherent. Le Cardinal s'en formalisant, Pont-Alais lui dit : Monseigneur, nous voici en état de prouver que deux montagnes, aussi bien que deux hommes, peuvent se rencontrer, en dépit du proverbe qui dit le contraire.

X. D'Alençon, fils d'un Huissier au Parlement de Paris, mort en 1744, & Auteur de quelques pieces de théâtre, étoit bossu, & dévoré de la manie de passer pour un homme d'esprit, quoiqu'il n'en eût que médiocrement. Aussi l'Abbé de Pons, autre bossu qui avoit beaucoup de mérite & d'esprit, disoit de lui avec une espece d'indignation : *Cet animal là déshonore le corps des bossus.*

XI. Le Comédien *Armand*, mort à Paris en 1765, étoit d'un caractere tout-à-fait plaisant ; son humeur gaie & facétieuse ne le quitta jamais ; il dut même le commencement de sa fortune à une plaisanterie qui a trait à l'article qui nous occupe. Il avoit l'habitude, en allant se

promener avec ses amis, de parier ou la dépense du moment, ou des billets de loterie, au premier bossu que le hasard lui feroit rencontrer sur son chemin, & rarement ces billets étoient malheureux. Un jour, au sortir de la Comédie, il rencontra (ce qu'il regardoit comme un présage très-favorable) un bossu, dont la phisionomie le frappa plaisamment. Dans l'accès de sa gaieté, il alla prendre sur le champ quelques billets de loterie à la devise du bossu. Un de ces billlets lui rapporta huit mille livres; *c'étoit*, disoit-il quelquefois, *le plus beau des bossus.*

XII. Le bossu. Conte.

Guillot, bossu par devant & par derriere,
Et goguenard (car tous les bossus le sont)
Pour se baigner, au bord de la riviere,
Mit ses habits, comme tant d'autres font.
Or un voleur à les embler fut prompt.
Mais quand Guillot eut fait son tripotage,
Et décrassé son sale parchemin,
Il regagna l'infidele rivage,
Bien rafraichi, mais nud comme la main.
Lors de plus près avisant son dommage,

Il le supporte en Empereur Romain.
De souhaiter que le diable t'emporte,
Maudit larron de mon seul vêtement,
Seroit, dit-il, vengeance un peu trop forte.
Pour un tel cas, je voudrois seulement
Pour te punir dumoins, vaille que vaille,
Que cet habit acquis furtivement
Pût te servir, & fût juste à ta taille.

Ce conte est d'Antoine Bauderon de Senecai ou Senecé, mort en 1737, âgé de 94 ans, que d'assez bonnés poésies mettent au rang des favoris d'Apollon.

XIII. Un homme de la plus haute taille se promenoit un soir à la foire S. Ovide, tandis qu'on jouoit en dehors des parades. Tout occupé des lazis qui se faisoient à celles d'un jeu de marionettes, il heurta par mégarde un petit bossu, qui se redressant sur la pointe du pied, apostropha très-incivilement ce grand homme, ou plutôt cet homme grand. Celui-ci, sans témoigner la moindre colere, affecta de se courber, & de dire en élevant la voix : *Qu'est-ce qui est là-bas ?* L'Esope, furieux de ce sarcasme, mit la main sur la garde

de ſon épée, & en demanda raiſon à ſon adverſaire. Mais l'homme de haute ſtature, toujours de l'air le plus tranquille, prit le mirmidon par le milieu du corps, & le poſa ſur le balcon de la parade, en diſant froidement : Tenez, ſerrez votre Polichinel, qui s'aviſe de faire ici du tapage.

RECETTE. I. Foreſtus parle d'un certain Empirique, qui le ſoir écrivoit nombre de recettes, & les jettoit enſuite confuſément dans un ſac. Le matin, lorſque les malades venoient le conſulter, après avoir examiné leur urine, il portoit la main dans ce ſac, & leur donnoit pour remede la premiere recette qu'il tiroit, en leur diſant de prier Dieu qu'il leur tombât un bon lot. Les Charlatans de nos jours ne font-ils pas la même choſe à peu près ?

II. Les vers ſuivans ſont tirés d'une lettre écrite en 1737 par M. *Moraine* à M. *Bolomet*, Apothicaire du Roi, au ſujet de différentes recettes que ce Chymiſte em-

ployoit avec ſuccès, à ce qu'on prétend, contre différens maux.

Que j'aime à voir que ton génie
S'éloigne des chemins qui ſont trop fréquentés,
Et qu'on doive à ton induſtrie
De précieuſes nouveautés !
L'hidrocele & l'hidropiſie
Menacent en vain notre vie,
Si nous avons recours à ton *ſouffre de Mars*.
Lorſque par de fâcheux haſards
Nous recevons quelque bleſſure,
Ou qu'un cruel coup nous meurtrit,
Toujours victorieuſe & ſûre,
Ton *eau de Palme* nous guérit.
Qu'on applique à propos ta *poudre vulnéraire*,
Ne produit-elle pas un effet ſalutaire ?
Qu'on ſoit en proie à la fureur
D'une colique nephretique,
Par ſa qualité balſamique
Ta *teinture céleſte* en calme la douleur.
Perd-on cette noble liqueur
Qui coule en nous de veine en veine,
Et prend ſa ſource dans le cœur ?
Ta *conſerve* arrête ſans peine
D'une telle perte le cours,
Et prolonge celui des jours.
Tu ne bornes pas ta ſcience

A rétablir notre ſanté :
Tu rends encore le fruit de ton expérience
Avantageux à la beauté :
Ton *eau d'Egypte* en eſt preuve évidente.
On voit par ſon moyen avec étonnement
La blonde, en couleur trop ardente,
Devenir brune en un moment,
Et bientôt les cheveux de la blonde vieilleſſe
Imiter ceux de la jeuneſſe.

Si les recettes vantées dans ces vers avoient réellement l'efficacité que leur attribue l'auteur, le ſieur Bolomet a dû gagner beaucoup d'argent en les vendant. Au reſte, il ne paroît pas qu'elles lui aient ſurvécu.

Loupe. I. Mademoiſelle N. fit raſſembler tous ſes parens pour les conſulter ſur ce qu'elle devoit faire au ſujet d'une loupe, qui lui étoit venue au front & dont on lui propoſoit l'extirpation, & peu de tems après elle épouſa, ſans leur en faire part, un aventurier.

II. Le Marquis de Lionne avoit une loupe au bras droit; il ſe mit entre les

mains au mois de janvier 1731, d'un Maréchal-Ferrant, qu'on lui avoit beaucoup vanté, pour la cure de ces ſortes de tumeurs. L'opérateur employa d'abord des fondans qui ne firent qu'irriter le mal, & les cauſtiques qu'il fit ſuccéder réduiſirent le malade, après des douleurs exceſſives, à la derniere extrêmité. On manda alors M. Faget, habile Chirurgien, conjointement avec MM. Sylva, Petit & Duphenix : tous convinrent unanimement que l'extirpation étoit le ſeul moyen de guérir le malade : elle fut faite par M. Faget, & réuſſit parfaitement.

III. L'hiſtoire rapporte que les fraiſes furent imaginées en Angleterre, ſous le regne d'Edouard VI, par une dame Italienne ou Eſpagnole qui vouloit cacher une loupe qu'elle avoit au col.

IV. Il eſt fait mention dans les mémoires de l'Académie royale des Sciences année 1728, d'une loupe extraordinaire. C'eſt M. Guiſard, Médecin, qui en a

envoyé la relation. En 1724, cette loupe occupoit toute la longueur de la cuiſſe, depuis le haut juſqu'au-deſſous du genou, & elle étoit de la groſſeur de deux formes de chapeau, jointes enſemble ; en 1727, elle étoit augmentée au point que le malade ne pouvoit plus marcher : elle peſoit alors à peu près 40 livres. Elle créva d'elle-même, & peu à peu on emporta tous les kiſtes qui la formoient, de façon que le 8 août de la même année, elle fut entierement emportée : mais l'os de la cuiſſe reſta à découvert, quoique ſain, ce qui n'empêcha pas que le malade ne mourut de foibleſſe & dans des aſſoupiſſemens continuels, huit jours après.

LOGOMANCIE. C'eſt un mot nouveau dérivé du grec, & qui peut être défini l'*art de connoître les hommes par leurs diſcours*. En voici un exemple fait pour trouver place dans cet Ouvrage, & qui eſt tiré d'un livre intitulé la *Bibliotheque*

grammaticale abrégée. « Un Médecin, beau » diſeur, eſprit ſémillant & agréable, » comme ſont la plupart de ces Meſſieurs, » dit l'Auteur, ayant été appellé un jour » auprès d'un malade, dit des choſes » admirables ſur les cauſes de la maladie, » fit briller ſon imagination, & ſortit fort » content du rôle qu'il venoit de jouer. » Il étoit même venu à bout de ſéduire le » malade, qui languiſſoit entre ſes mains, » ſans ſe plaindre. Un Logomancien qui » ſe trouva à une des viſites du Docteur, » aſſura qu'il n'étoit Médecin que de » nom; il prouva que la médecine de- » mande un eſprit froid & obſervateur: » il fit remarquer que l'imagination & la » ſaillie pouvoient tout-au-plus ſervir à un » diſcoureur ingénieux, mais qu'un gué- » riſſeur avoit beſoin de qualités bien » différentes & même oppoſées. Il ap- » puya tout ce qu'il avançoit par des » faits conſtatés. On le crut: on envoya » chercher un autre Médecin qui ne » parloit pas auſſi bien, mais qui gué-

» riſſoit mieux. Le malade recouvra la » ſanté en peu de tems. La logomancie » n'apprit-elle, ajoute notre Auteur, » qu'à diſtinguer les vrais Médecins dans » la foule des Docteurs qui vont exerçant » leur art meurtrier, ce ſeroit certaine- » ment beaucoup.

FLUX MENSTRUEL. I. *Paracelſe*, dont les extravagances déshonorent la ſcience qu'il profeſſoit, regardoit le ſang menſtruel comme le plus puiſſant des poiſons : il aſſure que le diable en produit les araignées, les puces, les chenilles, &c. « Cet enthouſiaſte, dit M. James, qui » ne manquoit pas d'imagination, mais » qui avoit perdu par accident dans ſa » plus tendre jeuneſſe toutes les marques » de virilité, n'échapoit aucune occaſion » de ſe déchaîner contre un ſexe qui lui » rappelloit continuellement ſon état, au- » quel il ne pouvoit procurer de plai- » ſir, & duquel il ne pouvoit en » recevoir ».

II. Les Siamois attribuent à certains esprits répandus dans l'air, la cause des regles des femmes. Chez les Sauvages de l'Amérique, la premiere fois qu'une fille éprouve cet écoulement, elle se retire dans une cabane, où elle reste pendant trente jours, se couvrant pendant ce tems de charbon ou de pierre noire. Sa mere ou une autre femme lui apporte à manger, & la laisse ensuite toute seule s'occuper à quelques petits ouvrages pour se désennuyer. Si la fille en allant à la cabane rencontre un lac ou un ruisseau glacé, & qu'elle ait envie de boire, elle fait un trou pour y puiser de l'eau, & met aux environs quelque marque, qui fait assez connoître ce qui en est à ceux qui voudroient boire au même endroit; comme ce lieu est reputé souillé & impure, les passans se donnent bien de garde d'y boire. Lorsque c'est une femme qui a ses regles, elle n'est pas obligée de s'en aller dans une autre cabane; mais on éteint tous les feux de celle où elle

eſt ; on nétoye le foyer, on en jette toutes les cendres, & on allume de nouveaux feux.

III. Les femmes du Royaume d'Angola ont l'uſage biſare de tourner le derriere à la lune naiſſante, parce qu'elles regardent cette planette comme la cauſe de leurs infirmités périodiques.

IV. On dit que l'axolott ou inguette de Æga, poiſſon le plus remarquable de la nouvelle Eſpagne, long d'environ ſix doigts & épais de deux, a un uterus & ſes regles comme les femmes.

V. On trouve dans les éphem. d'Allemagne, décur. II., ann. IV., append. 210, une obſervation rapportée par le Docteur *Paullini*, ſur une pie femelle, d'ailleurs très-ſaine, qui tous les mois à la nouvelle lune rendoit, par l'anus, pendant deux ou trois jours du ſang aſſez copieuſement ; à quoi il ajoute qu'il a quelquefois remarqué de ſemblables purgations menſtruelles dans des jumens, dans des truies, dans des brebis. Il finit par ob-

ſerver qu'un de ſes confreres a vu un paon qui à chaque mois dans le déclin de la lune, rendoit par l'anus une pelote glaireuſe, qui en dedans ne contenoit qu'une infinité de petits grains de ſable, que l'oiſeau avoit avalés.

VI. Il n'eſt pas abſolument rare de voir des filles qui ſont réglées dès l'âge le plus tendre. M. Lenglade, Chirurgien de Carcaſſonne, écrivoit en 1708, à M. Duverney, qu'il avoit vu une fille de cet endroit, qui avoit été réglée à l'âge de trois mois. Mais un exemple plus rare & plus frappant; c'eſt ſans contredit celui que rapporte Schmidt, Correſpondant de l'Académie des Inſcriptions de Berne. Il dit qu'une fille qui depuis l'âge de deux ans avoit toujours été réglée, accoucha à neuf ans d'une fille. L'enfant fut arraché par morceaux, autant, dit-il, par la petiteſſe des parties, que par l'ignorance du Chirurgien. Les filles des Indes orientales, que les voyageurs aſſurent

avoir eu des enfans à l'âge de neuf ans, n'offrent donc point un phénomene inoui. Mais voici un fait bien opposé au précédent. Jean Dolæus, Médecin de la Cour de Nassau, dit avoir connu une paysane qui faisoit un enfant tous les ans, sans avoir jamais été sujette à l'infirmité naturelle à son sexe.

VII. Qui croiroit, si des observateurs dignes de foi n'en rapportoient des exemples authentiques, que des hommes mêmes ont été sujets à cette évacuation périodique? cependant rien n'est plus vrai. Entre plusieurs faits que nous pourrions citer, nous nous en tiendrons au suivant, comme suffisant pour faire connoître ce genre de phénomene.

Le 24 juin 1756, M. Lebœuf, l'aîné, Chirurgien à la Roche-Calais, près Coutras, fut appellé pour voir le berger d'une métairie, qui avoit fait une chute sur le cartilage xiploïde, & qu'il crut devoir saigner. Mais la maîtresse du logis

le tira à part & lui dit en confidence que cette ſaignée pourroit être préjudiciable au malade, vû l'état où il ſe trouvoit alors: car, ajouta-t-elle, il a ſes regles. M. Lebœuf ſurpris de ce récit, imagina d'abord que c'étoit apparemment une fille ſous les habits de garçon. Mais il fut détrompé, lorſque celui-ci lui avoua qu'il étoit ſujet depuis deux ans à une évacuation menſtruelle, qui étoit auſſi bien réglée que les périodes de la lune. Cet écoulement ſe faiſoit par le canal de l'urethre, & duroit deux jours: il pouvoit aller chaque fois à quatre onces de ſang. Le jeune homme aſſura M. le Bœuf, qu'il ne reſſentoit, aux approches de ſes regles, aucune douleur de rein, ni aux parties génitales, & qu'il étoit toujours ſurpris par l'écoulement, qui commençoit pendant ſon ſommeil. Le ſang étoit vermeil. M. Lebœuf s'aſſura de ſon ſexe qu'il trouva très-bien conformé. Mais ce qui le ſurprit davantage,

ce fut d'apprendre qu'ils étoient quinze freres & une sœur dans cette famille, qui avoient également leurs régles, & que leur pere étoit dans le même cas.

VIII. Egayons ce sujet par l'anecdote suivante. MM. Piron & Boindin, étant à l'amphitéâtre le jour qu'on donna l'*Algérien*, comédie de Cahuzac, qui fut réçue avec beaucoup de tumulte, Boindin se plaignit à Piron du mauvais ordre qui régnoit à la Comédie Françoise. Eh! ne me parlez pas d'elle, lui dit Piron; c'est une vieille P..... qui a perdu ses regles.

PICHAULT DE LA MARTINIERE. Son éloge est encore à faire: car personne n'a pu prendre pour tel, l'esquisse informe & tronquée, tracée à la séance publique de l'Académie royale de Chirurgie, année 1784, par son Secrétaire.

Ce n'est pourtant pas la matiere qui lui a manquée. Une vie aussi longue &

aussi remplie d'événemens intéressans à tous égards, que l'a été celle de M. de la Martiniere, pouvoit certainement bien faire le sujet d'un éloge complet. La reconnoissance d'ailleurs en faisoit un devoir à la chirurgie françoise; & l'Académie de chirurgie, encore plus que le corps entier, devoit célébrer celui qui marchant sur les traces de son illustre prédécesseur, M. de la Peyronie, n'avoit négligé aucune occasion de propager sa gloire & ses succès.

On peut dire avec assurance que la mort de M. de la Martiniere a été moins honorée que sa vie. Je m'explique. Cet homme célèbre, qui étoit grand & noble jusques dans les plus petites choses, qui vivoit, on peut le dire, familierement avec les Princes & la Noblesse la plus distinguée, qui les recevoit à sa table, n'a eu que ses confreres pour témoins de ses derniers momens: eux seuls lui ont rendu les honneurs funebres: une tombe

pareille à celle du plus pauvre des hommes, renferme dans un cimetiere commun, à Bievre, les cendres de celui, qui tous les ans nourrissoit & habilloit les pauvres de ce Village. On n'a même pas eu l'idée de mettre sur cette tombe une inscription, qui attestât les honneurs dont a joui pendant sa vie M. de la Martiniere, les services qu'il a rendus à la chirurgie, la confiance distinguée & bien prouvée dont l'honoroit son maître.

On a dit qu'il en avoit bien été récompensé par la fortune, immense pour un particulier, qu'il a laissée. Oui sans doute; mais il est une confiance particuliere, une confiance d'homme à homme, d'ame à ame, qui ne se paye pas avec de l'argent, que l'amitié seule peut acquitter, & telle étoit celle dont Louis XV daignoit honorer M. de la Martiniere. Si ce que nous devons à la Majesté royale ne nous imposoit un silence respectueux, combien d'anecdotes, que nous avons apprises

de

de ceux qui fréquentoient ſouvent M. de la Martiniere, nous pourrions rapporter ici, pour preuve de ce que nous avançons! elles prouveroient combien étoit intime ſa liaiſon avec Louis le bien aimé : on verroit avec quel art, dans nombre de circonſtances, il a ſu joindre, aux égards & aux ménagemens dus au rang ſuprême, cette noble & courageuſe fermeté d'un ſujet, qui, conſulté par ſon Souverain, ne lui déguiſe rien, lui fait même voir ſes torts, oſe enfin traiter, pour ainſi dire, d'égal à égal avec ſon maître.

Une mort prompte & preſque ſubite l'a empêché de diſpoſer de cette fortune, ainſi qu'il ſe le propoſoit, & qu'il l'avoit même ſouvent annoncé. On n'a point trouvé de teſtament après ſa mort, ce qui a étrangement ſurpris; mais on le ſera bien plus, lorſqu'on ſaura qu'un de ſes amis, très-âgé, étant mort peu de tems avant lui, ſans avoir fait de teſtament, M. de la Martiniere dit, en apprenant cette nouvelle : *Voilà comme ſont tous ces vieillards ;*

ils croient qu'ils vivront toujours, & sont surpris par la mort, sans avoir fait aucune disposition testamentaire, comme si un testament faisoit mourir plutôt. Huit jours après ou environ il tombe malade, & meurt: on a beau chercher, on ne trouve point de testament.

Heureusement qu'avant sa mort il avoit assuré les fonds pour l'établissement de dix lits au nouvel Hospice de l'Ecole de Chirurgie, lesquels, avec les douze fondés par le Roi, forment un Hôpital de vingt-deux lits, où l'on n'admet que les Sujets attaqués de maladies chirurgicales non communes. M. de la Martiniere avoit aussi, quelques années auparavant, fondé, de ses propres deniers, deux chaires de Professeurs à l'Ecole pratique, avec les appointemens de cinq cent livres chacune. Ses vûes s'étendoient bien plus loin, & il y a apparence qu'il se disposoit à les effectuer, lorsque la mort l'a surpris le 17 octobre 1783.

Il est bon d'observer qu'on croit qu'il est

le premier Chirurgien qui ait obtenu de la bienfaiſance royale un brevet de Conſeiller d'Etat. Ses longs & aſſidus ſervices auprès de Louis XV lui ont mérité cet honneur. Quand il s'agiſſoit de la ſanté de ce Prince, M. de la Martiniere ſe permettoit de lui dire ce que le commun des hommes appelle des duretés, & ce que le bon Monarque appelloit, *des élans de l'amitié de la Martiniere pour ſa Perſonne.* Finiſſons cette notice par un trait connu, qui le prouve. On ſait que Louis XV reſſentit à Trianon les premieres atteintes de la maladie dont il mourut. La diſpoſition trop reſſerrée du lieu, l'abſence de ſa Famille & de ſes premiers Officiers, faiſoient déſirer à tout le monde que ce Prince retournât à Verſailles. Une ſeule perſonne s'y oppoſoit, & avoit eu aſſez d'empire ſur lui pour le décider à reſter à Trianon. M. de la Martiniere arrive : uſant alors de l'autorité que lui donnoit ſur le Roi la confiance qu'il avoit en lui, il le force, pour ainſi dire, malgré lui, à retourner

à Verſailles, où il l'accompagna, & ne le quitta qu'après ſon dernier ſoupir. On peut juger à quelle rude épreuve fut miſe alors ſa ſenſibilité & combien fut grande ſa douleur, lorſqu'il perdit ſon Roi, ſon pere, & même ſon ami; car le Prince lui donnoit ſouvent ce nom ſi cher. Immédiatement après la mort de Louis XV, M. de la Martiniere ſe retira dans ſa maiſon de Bievre, & ne parut à la Cour qu environ deux mois après, où il fut reçu avec l'accueil le plus diſtingué.

Cancer. I. La femme d'un Officier de la petite écurie du Roi étoit attaquée depuis très-longtems d'un mal au ſein, que l'on regardoit comme un cancer. On lui avoit conſeillé l'opération, à laquelle elle ne voulut jamais ſe ſoumettre; elle reſſentit un jour tout-à coup une douleur ſi vive, qu'elle fit un cri des plus aigus, & dans le même moment ſon ſein s'ouvrit & il en ſortit une araignée d'une groſſeur monſtrueuſe. L'auteur

du Journal encyclopédique qui rapporte ce fait, sept. 1772, p. 411, ajoute que l'Académie Royale des Sciences & la Faculté de Médecine de Paris, sont occupées à rechercher la cause de ce singulier accident. Depuis à peu près douze ans que ce phénomene est arrivé, ils n'en ont pas encore trouvé la cause : il y a apparence qu'ils la chercheront encore long-tems, si toutesfois ils ont assez de tems à perdre pour une telle recherche.

II. Voici le remede conseillé par l'Ecole de Salerne, contre le cancer :

Toi que le cancer ronge & mange,
En te causant un mal étrange,
Par un sucre âcre & mordicant,
Apprends les vertus d'une plante
Contre ton mal très-excellente.
Quand le cerfeuil est bien pilé,
Et qu'avec miel il est mêlé,
L'Ecole dit qu'il remédie
A la méchante maladie
Qu'on appelle chancre malin.

Ces vers assurément ne sont ni riches, ni élégans : si encore ils n'avoient que ce défaut ; mais c'est bien gratuitement qu'on prête ici au cerfeuil une vertu qu'il n'a jamais eu & qu'il n'aura jamais.

On ne connoît pas mieux aujourd'hui la nature du véritable cancer, qu'on ne la connoissoit autrefois. Cependant il se présente tous les jours des gens à secrets, qui prétendent guérir cette horrible maladie. La chirurgie peut bien détruire le mal local ; mais si le sang même est vicié, ou le malade périt dans le marasme à la suite de l'opération, ou la maladie se regenere de nouveau, souvent en peu de tems, & le malade finit toujours par en être la victime.

III. D'après cette réflexion, qui est autant fondée sur l'expérience que sur la raison, comment a-t-on pu accuser d'ignorance les Chirurgiens de la Reine Anne d'Autriche, mere de Louis XIV, qui n'ont pu la guérir d'une glande au sein, qui est dégénérée en cancer, & dont

elle est morte le 20 janvier 1666, trois ans après que la premiere glande engorgée eut parue ? Nous remarquerons à ce sujet avec un Auteur moderne, que dans le tems même que son mal répandoit une infection insupportable, dans le tems même qu'elle portoit la mort dans son sein, elle apportoit autant de soin à sa toilette que dans les jours de sa meilleure santé, quoique couverte d'emplâtres dégoutans de pus & de sang. Comme la gangrenne s'étoit mis à ses ulceres, & qu'on étoit obligé avec le bistouri d'emporter les parties gangrenées, à mesure qu'elles se pourrissoient, elle disoit au milieu de ces opérations : les autres ne pourrissent qu'après leur mort : pour moi je suis condamnée à pourrir pendant ma vie.

Castration. I. Une suite funeste de la mélancolie qui attaque les hommes, lorsque la raison ne peut dompter le tempérament irrité, est la mutilation des parties rébelles. Quoique ces exem-

ples, heureusement pour l'humanité, ne soient pas fréquens, quelques Médecins en ont recueilli assez pour démontrer à quel point l'imagination troublée peut pousser un homme robuste qui veut sacrifier la nature à la Religion. Ce précepte de l'Evangile, *il y en a qui se sont faits eux-mêmes eunuques pour acquérir le Royaume des Cieux*, ayant été mal-entendu par Origene, c'est ce qui l'a déterminé à exécuter à la lettre le précepte figuré dont est question. Il ne reconnut sa turpitude, que lorsque *Demetrius*, Evêque d'Alexandrie, l'eut fait déposer, chasser & excommunier dans un Concile.

II. Ceux qui par différents motifs ont suivi cet exemple, non moins bizare que cruel, ont presque toujours péri. Le Journal de Médecine, mars 1758, & celui de septembre de la même année, en rapportent deux observations remarquables. Les affaires du Palais en 1771, en ont fourni un autre exemple: un jeune

Avocat, qui se fit lui-même cette opération, en fut la victime, car il mourut quelques jours après.

Toutes les Loix ont dû punir cette espece de suicide destructif de la population. Le Parlement de Dijon fit pendre il y a à-peu-près cent quarante ans un homme qui s'étoit mutilé lui-même, pour faire piece à sa femme, dont la jalousie étoit excessive. Cet Arrêt est bien févere : il nous semble que le coupable auroit plutôt mérité sa grace que le supplice.

III. C'est une loi chez les Hottentots, d'ôter un testicule à ceux qui ont atteint l'âge de puberté. Kolbe dit, dans sa description du Cap, avoir vu faire cette opération à un jeune Hottentot de dix-huit ans. Ce peuple croit que le retranchement de cette partie, rend l'homme plus léger à la course. On peut voir dans l'Auteur que nous venons de citer, les circonstances singulieres qui accompagnent cette opération, & qu'il seroit trop long de rapporter ici.

IV. Zacharie Pasqualigus, Théatin de Verone, a composé vers le milieu du dernier siecle, un Traité moral sur la castration, que la singularité de la matiere & du style fait rechercher.

Il s'est efforcé de justifier cette barbare mutilation par les agrémens qu'elle donne à la voix humaine, plus nécessaire, dit-il, pour l'usage édifiant des Eglises, que le sale instrument de la génération dont on abuse tant. Ce sont les Grecs, qui vers l'an 1400, ont introduit entr'autres abus l'usage des eunuques dans la musique des Eglises.

V. Le Pape Gregoire XII, ayant ordonné une procession solemnelle en action de graces de l'horrible journée de la Saint Barthelemy, cette nouvelle irrita si fort le Capitaine Bressant de la Rouvraye, gentilhomme Angevin & huguenot, qui avoit échappé au massacre général, qu'il jura de châtrer tous les Moines qui tomberoient entre ses mains, ce qu'il n'exécuta que trop ponctuellement: car il n'eut

pas honte de porter un large baudrier qu'il avoit fait faire avec ces ridicules & cruelles mutilations. *St. Foix, Essais histor. sur Paris, tom. 1, pag. 81.* L'Historien de l'Eunuchis parle d'un Chirurgien Calviniste de Bethune, qui mutiloit tous les Prêtres Catholiques qu'il pouvoit rençontrer, & qui se vantoit d'en avoir opéré dix-sept.

VI. L'usage de la castration des hommes est fort ancien, & a été généralement assez répandu. C'étoit la peine de l'adultere chez les Egyptiens. En Perse, *Pietro* Della-Vallée, dit que c'est la punition du viol & d'autres crimes de ce genre. Dans certains pays les meres mutilent entièrement leurs garçons, pour éteindre leur postérité, qui se trouveroit un jour dans la misere. En Italie on ampute les testicules pour la formation ou perfection d'une forte voix, qui dépare & deshonore la nature. Aujourd'hui dans toute l'Asie & dans une partie de l'Afrique, la défiance qu'inspire la jalousie, porte les gens ri-

ches à avoir des eunuques auxquels on a retranché toutes les parties extérieures de la virilité.

Au lieu de l'amputation des testicules, on empêchoit autrefois leur accroissement en mettant les enfans dans un bain d'eau chaude, fait de décoction de plantes. Cette espece de castration, appellée attrition, pouvoit faire courir moins de risques pour la vie.

VII. Personne n'a mieux écrit sur la castration, & n'est entré à ce sujet dans des détails plus lumineux, que M. *Dujardin, Hist. de la Chir. tom. I. p. 36 & suiv.* L'origine de la castration se perd suivant lui dans la nuit des premiers âges. Il croit que les eunuques nés ou devenus tels par accident, ont pu suggérer l'idée d'en faire d'artificiels. Il croit aussi que cette odieuse invention est née dans l'Asie. Mais on ignore à quel peuple elle est dûe. Quelques-uns l'ont attribuée aux Medes. Hérodote en fait partager l'opprobre aux Assyriens & aux Perses. Ammian Marcel-

lin fait inventer par Semiramis cette monſtrueuſe mutilation, & dit que c'eſt l'expédïent dont elle uſa, lorſqu'elle voulut monter ſur le thrône, après la mort de Ninus ſon mari, afin que ceux qui devoient l'approcher, n'euſſent dans leur voix & leur extérieur rien qui pût déceler cette uſurpation. Ce que l'on ſçait au moins, c'eſt que Ninias ſon fils arma contr'elle les mains d'un eunuque ſon confident; c'eſt encore que Seſoſtris, qui vivoit plus de deux cent ans avant Moyſe, fut aſſaſſiné par un de ſes eunuques.

TAILLE I. *Eros*, Médecin de Salerne, qui vivoit à-peu-près au commencement du onzieme ſiecle, parle d'une méthode ſinguliere, qu'il employoit dans l'extraction de la pierre. Le deſir de ſe ſingulariſer peut ſeul la lui avoir ſuggéré. Après avoir ouvert la veſſie par la méthode de Celſe, il n'y portoit aucun inſtrument pour en tirer le calcul: il tâchoit ſeulement de le faire ſortir par le moyen

de la suction ; & il dit que ce procédé lui a réussi. On conçoit aisément que l'insuffisance & la malpropreté d'une telle méthode, ont dû la faire tomber dans l'oubli aussi-tôt après sa naissance. Ce même Auteur a fait un livre singulier, intitulé, *de passionibus mulierum*, & imprimé à Venise, *in*-8°. 1555.

II. Les Egytiens avoient une méthode non moins extraordinaire d'extraire la pierre de la vessie. Au lieu de faire des incisions aux parties, ils souffloient par le moyen d'un instrument convenable dans le canal de l'uretre, & le distendoient, jusqu'à ce que la voie fût assez ample pour que la pierre sortît. « Du temps que j'étois » en Egypte, dit *Prosper Alpin*, qui a fait » un Ouvrage sur la médecine des Egyp» tiens, il y avoit un Arabe nommé Haly, » qui étoit fort renommé pour cette opé» ration. Je l'ai vu opérer avec le plus » grand succès, voici comme il procédoit. » A la faveur d'une canule de bois longue » de huit doigts, & de la grosseur du

» pouce, qu'il approchoit du canal de l'u-
» retre, il souffloit avec force dans sa ca-
» vité, & afin d'empêcher que l'air ne pé-
» nétrât dans la vessie, avec l'autre main il
» comprimoit l'autre extrêmité du canal
» de l'uretre. Il fermoit ensuite l'ouvertute
» de sa canule. Alors un aide introduisoit
» un doigt dans l'anus, avec lequel il pous-
» soit la pierre de la vessie dans le canal de
» l'uretre. L'opérateur tiroit pour lors la
» main qu'il avoit appliquée contre la
» vessie, & continuoit à pousser le cal-
» cul jusqu'à l'extrêmité du prépuce : il
» quittoit de suite la canule ». Prosper Alpin assure, ce qui paroît bien difficile à croire, que la pierre, par la seule force de l'air, étoit chariée au dehors du canal.

III. Durey de Chevry, Président de la Chambre des Comptes, & fils du célebre *Duret*, Médecin, étant mort en 1637, à la suite de l'opération de la taille, on lui fit une épitaphe, dont les deux derniers vers seuls méritent d'être cités.

Si la taille l'a fait vivre,
La taille aussi l'a fait mourir.

IV. L'épigramme ſuivante de M. le Marquis de St. Juſt, eſt tirée de l'almanach des Muſes, année 1775, page 200.

Certain Miniſtre avoit la pierre :
On réſolut de le tailler.
Chacun ſe permit de parler,
Et l'on égaya la matiere.
Mais comment, ſe demandoit-on,
A-t-il pareille maladie?
C'eſt que ſon cœur, dit Florimon,
Sera tombé dans ſa veſſie.

V. Voici ce qu'on lit ſur la taille au haut appareil dans le Mercure de France décembre 1723, pag. 1389. Le Lord Maire de Londres & la Cour des Aldermans, ont honoré de la Bourgeoiſie de cette Ville le ſieur *Douglas*, Chirurgien, pour avoir renouvellé & introduit la méthode de tailler au-deſſus des os pubis, qu'on pratique avec ſuccès dans tous les hôpitaux. L'année d'après, au mois d'octobre, le grand Chancelier d'Angleterre, accompagné de pluſieurs perſonnes de diſtinction, alla à l'hôpital de St. Barthe-

lemy

lemi à Londres, pour voir faire l'opération de la taille par cette nouvelle méthode, & elle fut faite avec succès par les sieurs Hombes & Dobbins, Chirurgiens Anglois.

Cette opération ne se pratique que dans des cas particuliers, parce qu'elle est susceptible de beaucoup plus d'accidents que les autres méthodes. Le célebre F. Cosme, qui avoit sur la taille des idées nettes & perfectionnées par l'expérience, a rendu la taille au haut appareil plus facile & moins dangereuse par les instrumens qu'il a inventés, & le procédé opératoire qu'il a décrit.

VI. L'opération de la taille faite en 1731, à l'hôpital de la Charité, est surtout remarquable par la qualité des personnes qui opérerent. M. *Mareschal*, premier Chirurgien du Roi, fit trois tailles, M. *de la Peyronie*, son survivancier, en fit aussi trois. M. *Morand*, chirurgien en chef de l'hôpital en fit deux; M. *Guerin*, pere, Chirurgien Major des Gardes Fran-

çoises, & ancien Chirurgien en chef du même hôpital, en fit deux, M. *Guerin* fils, Substitut de M. Morand en fit une, & enfin M. *Percher* gagnant maîtrise, fit la derniere. L'état des choses a bien changé depuis.

VII. Un Carme, grand Prédicateur, qu'on voudra bien me dispenser de nommer, étant sur le point d'être taillé, pour le délivrer d'une pierre dans la vessie qui le faisoit beaucoup souffrir, dit au Chirurgien : *ne serai-je point impuissant après l'opération?*

VIII. Feu M. Morand le Médecin a publié dans le Mercure de France, avril 1749, une longue lettre, où il fait part à son ami de l'heureuse découverte qu'il a faite, que les rats sont sujets à la pierre. Une autre remarque bien plus belle, suivant lui, c'est que les rats ne sont sujets à la pierre, que parce qu'ils mangent trop de fromage. L'Auteur de cette découverte entre à ce sujet dans de grands détails, qui ne méritent gueres qu'on s'y

arrête, parce que nous ne croyons pas qu'aucun Chirurgien s'avise jamais de tailler messieurs les rats; pourquoi sont-ils si friands?

Talbot...... En 1680 ou environ, le Dauphin & la Dauphine étant successivement tombés malades, furent guéris par les remedes d'un certain Chevalier nommé Talbot, qui avant de les administrer, en donna le secret au Roi; encore ce Prince ne voulut-il pas permettre que ses enfans les prissent, avant d'avoir consulté des Médecins. On en manda donc trois à Versailles des plus fameux, qui furent MM. Petit, Duchesne & Moreau. La saignée fut jugée nécessaire pour le jeune Prince, & elle fut faite de l'avis des Médecins & du Chevalier Talbot, qui signa l'ordonnance avec eux. Peu de tems après, le Dauphin fut tout-à-fait guéri. Les trois Médecins de Paris, après avoir été très-bien traités à Versailles, où l'on servit une table exprès pour eux,

reçurent chacun trois cent louis, lorsqu'on les congédia. Quant au Chevalier Talbot, Louis XIV lui fit donner deux mille louis avec une pension de vingt mille livres. Son interprete (car il ne savoit pas le françois) eut trois cent louis. Voici des vers que fit alors M. de Bonnecamp, Médecin, sur le rétablissement de la santé du Dauphin, & sur son Médecin :

Autrefois un Talbot, ennemi de la France,
La mit presqu'aux abois par un fer inhumain ;
Un Talbot aujourd'hui, le gobelet en main,
Par des coups plus heureux en sauve l'espérance.
Malheur à Talbot l'assassin !
Vive Talbot le Médecin !

Diarrhée. I. On croit communément qu'une des choses qui animerent davantage les conjurés contre Jules-César, c'est qu'un jour le Sénat étant venu en corps lui rendre des honneurs, il ne se leva pas, & entendit assis tout ce que le Sénat avoit à lui dire : mais tout le monde ne sait pas que ce qui empêcha César de se lever, étoit une diarrhée ou un cours

de ventre si violent, qu'il auroit tout laissé aller sous lui, s'il se fût tenu debout. Telle a été pourtant souvent la cause des plus grands événemens de l'histoire : on peut consulter à ce sujet un livre intitulé : *Essais sur les grands événemens par les petites causes*; au surplus, le fait que nous venons de rapporter, est tiré de *Dion Cassius*.

II. Chez les Indiens, quand on est travaillé d'un cours de ventre, avec tranchées & glaires, les Médecins font boire le matin un verre d'eau, dans lequel ils ont mis, dès la veille au soir, une cuillerée de camin blanc avec deux de poivre concassé & grillé comme du café. Si c'est un cours de ventre bilieux, ils mêlent de l'opium avec du miel, dont ils font un emplâtre qu'ils appliquent sur l'ombilic.

Digestion. I. On dispute depuis Hyppocrate sur la maniere dont se fait la digestion, & on n'est gueres plus avancé qu'on l'étoit alors. C'est ce qu'expriment

très-bien ces beaux vers de M. de Voltaire.

Demandez à *Sylva* par quel ſecret myſtere
Ce pain, cet aliment dans mon corps ſe digere,
Se transforme en un lait doucement préparé;
Comment toujours filtré dans ſes routes incertaines,
En long ruiſſeaux de pourpre il court enfler mes veines,
A mon corps languiſſant rend un pouvoir nouveau,
Fait palpiter mon cœur, & penſer mon cerveau;
Il leve au ciel les yeux, il s'incline & s'écrie:
Demandez-le à Dieu qui nous donna la vie.

II. L'hiſtoire a conſervé le nom d'un certain Parthenius, homme très-gourmand, qui prenoit, dit-on, de l'aloës pour hâter la digeſtion & manger plus ſouvent. Nous ignorons ſi c'eſt celui qui floriſſoit ſous l'empire d'Auguſte, & qui eſt auteur d'un traité *de Amatoriis affectibus*, imprimé en grec & en latin pluſieurs fois *in*-8°. Il y a apparence que ce n'eſt pas le même; car le péché des gens de lettres n'eſt pas en général celui de la gourmandiſe.

III. Meſſieurs Desbarreaux & Delbene mangeans un jour enſemble, le premier préſenta un morceau à l'autre, qui s'excuſa de le manger, ſur ce que ſon eſtomac avoit beaucoup de peine de digérer : *Vous êtes donc*, lui dit Desbarreaux, *de ces fats qui s'amuſent à digérer.*

IV. M. Aſtruc publia en 1714 un traité *in*-8°. ſur la digeſtion, où il réfute le ſyſtême de la trituration, & en propoſe un autre qui fut combattu par Hecquet & Pitcarne. Celui-ci a dit fort poliment, en parlant d'Aſtruc : *credo Aſtruccium nunquàm cacaſſe.*

V. Un paraſite ſortoit d'un repas, & diſoit beaucoup de mal de celui chez lequel il avoit dîné : *Vous deviez au moins attendre*, lui dit quelqu'un, *que la digeſtion fût faite.* C'eſt ſans doute du même qu'on a dit qu'il ouvroit toujours la bouche aux dépens d'autrui.

DISSECTION. I. On lit dans le Mercure de France, année 1721, p. 158, que

le cadavre du fameux Cartouche, fut porté aux Ecoles de Chirurgie, & servit à la semaine d'Anatomie du sieur Meunier Callac fils.

II. Il est d'usage en Angleterre, lorsqu'un criminel a été condamné à mort, qu'on ajoute dans certains cas à la sentence, que son cadavre sera disséqué. C'est une formule que les Législateurs ont cru propre à effrayer ceux qui ne seront pas endurcis dans le crime. Voici à ce sujet une lettre que l'on à trouvée dans les papiers d'un Chirurgien de Salisbury, mort il y a quelque tems.

MONSIEUR,

On m'a informé que vous étiez le seul Chirurgien de cette ville & du Comté qui disséquât des corps humains. Me trouvant dans une circonstance malheureuse, & étant d'une condition fort médiocre, je desirerois au moins vivre joyeusement aussi long-tems qu'il me sera possible.

Mais

Mais comme, ſelon toute apparence, je ſerai exécuté au mois de mars prochain, parce que je n'ai pas un ami qui veuille employer ſes bons offices pour moi, & que perſonne ne m'envoie un morceau de pain pour ſoutenir mon corps & mon eſprit juſqu'à l'inſtant fatal, je vous prie de paſſer ici; je vous vendrai mon corps qui eſt ſain & entier, & qu'on livrera à votre diſcrétion, perſuadé qu'au moment de la réſurrection générale, je le retrouverai dans votre laboratoire auſſi bien que dans le tombeau. Votre réponſe, Monſieur, obligera ſenſiblement votre très-humble ſerviteur *James Brooke.*

III. Le nombre de ceux qui avant de mourir ont légué leurs corps en tout ou en partie, pour le profit des ſurvivans, n'eſt pas ſi rare qu'on le penſe. *Vaugelas* en a donné la preuve dans ſon teſtament. Après avoir diſpoſé de tous ſes effets pour acquitter ſes dettes, il ajoute: « mais comme il pourroit ſe trouver quel- » ques créanciers qui ne ſeroient pas

» payés, quand même on auroit reparti le
» tout, dans ce cas ma derniere volonté
» est qu'on vende mon corps aux Chirur-
» giens, le plus avantageusement qu'il sera
» possible, & que le produit en soit ap-
» pliqué à la liquidation des dettes dont
» je suis comptable à la société; ensorte
» que si je n'ai pu me rendre utile pendant
» ma vie, je le sois au moins après ma
» mort ».

Un citoyen revêtu d'une charge importante, fit à Paris, il y a plusieurs années, un legs à-peu près semblable.

IV. Les plus fameux amphitéâtres de dissection, sont décorés d'inscriptions qui peignent au naturel les travaux dont on s'y occupe, & le but utile qui en résulte. Nous nous contenterons de rapporter celle de l'amphitéâtre de Toulouse, & celle de celui de Paris. On lit à Toulouse :

Hic locus est ubi mors gaudet succurrere vitæ.

Ici est le lieu où la mort se plaît à secourir la vie.

On lit dans l'amphithéâtre des Ecoles de Chirurgie, à Paris, l'inscription suivante, qui est encore plus belle; elle est de *Santeuil*; c'est tout dire.

Ad cædes hominum prisca amphiteatra patebant:
Ut discant longùm vivere nostra patent.

Voici deux traductions de cette inscription, l'une plus allongée, & l'autre plus serrée.

Dans ses Cirques ouverts l'antiquité barbare
Enseignoit au mortel l'art d'abréger ses jours:
Ici par un secret & plus doux & plus rare
On apprend le moyen d'en prolonger le cours.

ou

Le Cirque offroit dans Rome un champ libre au carnage:
Le nôtre enseigne à l'homme à prolonger son âge.

V. Un Auteur moderne prétend que le scrupule des Chinois touchant la dissection des cadavres est un de ces préjugés qu'il faut à la vérité tâcher de déraciner

peu-à-peu, mais qui tient à un excellent principe qu'il faut respecter ; & qui a peut-être conservé chez eux plus de vies, que l'anatomie n'en auroit sauvé. Il seroit certainement à souhaiter qu'on pût accoutumer les Chinois, au moins les Médecins & Chirurgiens, à étudier par la dissection des cadavres les parties du corps humain, & l'art de guérir les maladies : mais le Pere Perennin, qui a vécu très-long-tems parmi eux, ne croit pas qu'on puisse jamais les persuader à ce sujet, par des raisons tirées les unes de la piété filiale, les autres de l'horreur naturelle qu'ils ont d'ouvrir & de disséquer le corps d'un homme, de la même maniere qu'on met en pieces celui d'une bête.

Comment cependant accorder la délicatesse des Chinois sur cette matiere, avec la coutume qu'ils ont de suffoquer les enfans qui leur viennent de trop, ou de les exposer aux chiens & aux bêtes féroces ? Nos Grecs des tems fabuleux en faisoient autant, il est vrai ; mais ils

étoient bien éloignés de cet esprit d'humanité & de sagesse, dont on dit que les Chinois se sont toujours fait une loi rigoureuse.

Cette objection naturelle leur a été faite plusieurs fois : la plupart alors baissoient les yeux, & soupiroient sans répondre, aimant mieux se taire que de donner de mauvaises raisons : d'autres, en condamnant la pratique où l'on est chez eux d'exposer les enfans, disoient que les Européens, dans l'usage où ils sont de disséquer des cadavres, sont du moins aussi cruels & aussi barbares que ceux qui parmi les Chinois exposent leurs enfans ; leur raisonnement à cet égard étoit assez judicieux.

Il n'y a, disent-ils, que les pauvres, les esclaves, les meres malades ou dépourvues de lait & des autres moyens d'élever leurs enfans, qui les exposent. Un Chinois, pour le peu qu'il soit aisé, n'en vient jamais à cette extrémité. Mais quelle nécessité si pressante y a-t-il d'ou-

vrir les corps, de fouiller dans leurs entrailles comme dans une mine, pour en tirer des connoiſſances plus curieuſes qu'utiles? La terre, la mer, les montagnes, les plaines, les cavernes, les mines, les animaux terreſtres & aquatiques ne fourniſſent-ils pas aux Médecins toutes les drogues néceſſaires pour la guériſon des maladies qui ſont curables? Et puiſque par la diſſection des cadavres on ne trouve point de remedes qui rendent l'homme immortel, pourquoi reſpecter ſi peu la nature humaine, juſqu'à déchirer par lambeaux la chair de ceux qui ne nous ont point offenſé? On déterre, il eſt vrai, à la Chine des ſcélérats, dont les crimes n'ont été découverts qu'après leur mort; on ne les coupe point en pieces, parce que leurs chairs ſont pourries; mais on jette leurs oſſemens dans les grands chemins hors des villes, pour y être foulés par les bêtes de charge, & moulus par les charrettes, juſte punition de leur crime, ordonnée par la loi, &c. &c.

VI. Guillaume Rondelet, fameux Médecin de l'Université de Montpellier, avoit un zele outré pour les diſſections. On aſſure qu'un de ſes enfans étant mort, il en fit lui-même la diſſection. C'eſt pouſſer furieuſement loin l'enthouſiaſme de l'anatomie. Poſthius ſon diſciple nous apprend auſſi que Rondelet voyant Fontanus ſon ami & ſon collegue très-dangereuſement malade, il le pria inſtamment d'ordonner par ſon teſtament qu'après ſa mort on lui remît ſon corps pour le diſſéquer.

VII. Riolan n'a pas craint d'agiter dans ſon *Anthropographie* la queſtion ſi l'on peut diſſéquer des hommes vivans; & ce qu'il y a encore de plus ſurprenant, c'eſt qu'il conclut que dans quelque cas on peut entreprendre cette diſſection: il appuye ſon ſentiment de divers exemples, qui ſemblent le confirmer. Les mœurs ont donc bien changé depuis le ſiécle dernier; car nous ne croyons par qu'on trouvât maintenant dans toute l'Europe un ſeul

Chirurgien qui eût là barbarie d'ouvrir encore vivant ſon ſemblable.

DUMOULIN, ou plutôt MOLIN, *Médecin.* I. Si vous avez beſoin de Médecins, dit l'Ecole de Salerne, il y en a trois auxquels vous pouvez avoir recours en tout tems & avec sûreté, l'eſprit gai & tranquille, l'exercice modéré, & la diete. C'eſt auſſi ce que diſoit M. Dumoulin, fameux Médecin de ce ſiécle, mort il y a trente à quarante ans. Il étoit preſqu'à l'agonie, & entouré de pluſieurs de ſes Confreres, qui déploroient ſa perte, lorſqu'il leur dit : *Meſſieurs, je laiſſe après moi trois grands Médecins.* Chacun des Médecins préſens crut tout de ſuite être un des trois; mais ils furent bien détrompés, lorſque Dumoulin leur apprit que c'étoit *l'eau, l'exercice & la diete.*

II. Dumoulin aimoit beaucoup l'argent, & il en recevoit beaucoup. On cite à ce ſujet de lui pluſieurs traits, qui peuvent trouver place dans ce recueil. Il ſortoit de voir un de ſes malades qui l'a-

voit payé en belle monnoie blanche ; comme la ſomme étoit un peu forte, il l'avoit miſe dans ſes poches. Il n'eut rien de plus preſſé en rentrant chez lui, & en montant ſes eſcaliers, que de compter les écus qu'il avoit reçus ; l'attention qu'il prêtoit à ce compte l'empêcha de voir un particulier qui ſe trouva ſur le même eſcalier, & qui le connoiſſoit. Ce particulier lui dit en plaiſantant : Attendez, Monſieur Dumoulin, je vais vous chercher une chaiſe. Dumoulin le regarde, & lui répond d'un ris moqueur : Apprends, nigaud, qu'on eſt toujours à ſon aiſe, quand on compte ſon argent.

III. Le grand amour pour ce métal eſt preſque toujours accompagné d'une doſe plus ou moins forte d'avarice. A cet égard Dumoulin ne le cédoit à perſonne. Il fut mandé un jour pour voir le Prince, Comte de Clermont, qui étoit malade ; ſon Chirurgien vint le prendre dans une voiture du Prince, conduite par celui qu'on appelle chez les grands *le Cocher du corps*.

La visite faite, Dumoulin se sert de la voiture pour faire deux ou trois visites dans le même quartier où demeuroit le Prince. A la derniere visite, après être descendu de voiture, il cherche longtems dans ses poches, & finit par en tirer une piece de six sols qu'il présente au Cocher; celui-ci, comme on s'en doute bien, ne la prit pas, puisqu'il n'auroit pas pris six francs: mais il se fit un plaisir de conter cette histoire à tous ceux qui voulurent l'entendre.

Nota que chez le Prince, Dumoulin recevoit trois louis par visite.

IV. Dumoulin voyoit dans une maladie très-grave un riche Financier; soit arrangement particulier, soit que Dumoulin l'eût ainsi exigé, à chaque visite on lui donnoit douze francs. Il arrive un matin à la maison du Financier; à peine sa voiture est à la porte, & avant qu'il descende, un laquais vient lui dire, les larmes aux yeux, que son maître est mort dans la nuit. Cela ne se peut, répond

Dumoulin. Le laquais a beau insister, & lui dire que rien n'est plus vrai ; que le Chirurgien même qui en sort, l'a certifié. Je vous dis que cela ne se peut, réplique Dumoulin, & je suis sûr qu'on s'est trompé. Tout en disant cela, il descend de son carrosse, entre dans la maison, monte l'escalier, & se rend droit à la chambre du mort. Il fait semblant de lui tâter le pouls, la région du cœur, de l'examiner par-tout, & finit par dire qu'il est effectivement mort. Il sort, & demande dans l'anti-chambre les douze livres qui lui revenoient pour sa visite. Sur quelques difficultés qu'on lui fit, il dit qu'il ne désempareroit pas qu'on ne lui eût donné ses douze francs. On fut obligé, pour s'en débarrasser, de les lui compter. C'est bien ici le cas de dire, *auri sacra fames, &c.*

V. Il voyoit un jour avec M. Sylva, Médecin non moins fameux que lui, mais plus instruit & moins intéressé, il voyoit, dis-je, un grand Seigneur

qui étoit très-dangereusement malade, au point qu'à la derniere visite qu'ils lui firent tous les deux, il mourut entre leurs mains. Comme on ne s'attendoit nullement à une mort aussi prompte, elle donna lieu à beaucoup de murmures dans l'appartement, & sur-tout dans l'anti-chambre, où les domestiques se permettoient contre les deux Médecins des propos, qui pouvoient avoir pour eux des suites très-fâcheuses. M. Sylva, qui naturellement étoit timide, eut peur, & fit part de ses craintes à M. Dumoulin, & finit par lui dire : *Par quelle porte sortirons-nous ?* Dumoulin, qui ne craignoit rien, pourvu qu'il fût payé, lui répondit : *Par la porte où l'on paie*, & sortit avec intrépidité de l'appartement, suivi de Sylva, qui étoit tout tremblant. Voilà ce qui s'appelle un trait de caractere; le suivant vaut bien celui-là.

VI. Un homme de la plus grande économie, pour ne pas dire avare, ayant entendu dire que Dumoulin à cet égard

l'emportoit ſur lui, va le trouver un ſoir, en hiver, ſur les huit heures. Il le trouve dans une petite chambre enfumée par la vapeur d'une lampe, qui ne donnoit preſque point de lumiere. Il lui dit en entrant : J'ai appris, Monſieur, que vous êtes l'homme du monde le plus économe ; je le ſuis un peu : mais je ſouhaiterois l'être davantage, & je viens vous prier de me donner quelques leçons à ce ſujet. N'y a-t-il que cela, répondit Dumoulin? Prenez ce ſiége, & aſſeyez-vous. En diſant cela, il éteignit ſa lampe, & ajouta : Nous n'avons pas beſoin d'y voir pour parler ; nous en ſerons d'ailleurs moins diſtraits. Eh bien ! de quoi s'agit-il ? Ah, Monſieur, s'écria l'étranger, cette leçon d'économie me ſuffit ; je vois bien que je ne ſerai jamais qu'un petit garçon auprès de vous ; mais je vous proteſte que j'en profiterai. Il ſe retira auſſi-tôt à tâtons.

ONGUENT. I. Le principal fond des opérations magiques des Prêtres Mexi-

tains étoit un onguent composé de suifs de plusieurs animaux vénimeux & de quelques autres ingrédiens, comme la resine, le noir de fumée, & particuliérement une herbe, qui avoit la malheureuse propriété de déranger le cerveau. Pour faire cet onguent, ils amassoient un grand nombre de reptiles vénimeux, qu'ils brûloient en présence de leurs Dieux. Leurs cendres broyées dans un mortier avec du tabac, & mêlées avec les ingrédiens dont nous venons de parler, composoient cet onguent merveilleux, auquel ils donnoient le titre pompeux de *mets* ou *nourriture des Dieux*. Par le moyen de cette composition, ils disoient avoir un commerce intime avec les démons, se vantoient de pouvoir guérir toutes les maladies, d'apprivoiser les lions, les ours & les animaux les plus féroces.

II. Dans le portrait que trace l'Abbé de la Porte, dans son Voyageur François, tom. XIV, pag. 99 & suiv. d'Anne Zinga, Reine d'Angola, Princesse féroce

& barbare, il dit qu'elle avoit persuadé aux Jaggas, que de la chair & des os d'enfans mâles pilés dans un mortier, elle savoit composer un onguent qui donnoit une force extraordinaire, & qui rendoit invulnérable. Elle fit un jour assembler le peuple, égorgea publiquement un enfant de deux ans qu'elle avoit adopté, le broya avec un pilon, & y mêla une certaine poudre, dont elle fit une pâte mystérieuse : puis s'étant dépouillée toute nue, elle oignit son corps de cette affreuse composition.

III. Entre les reptiles singuliers de la Chine, il y a une espece de lezard qu'on appelle tantôt *dragon de muraille*, parce qu'il se glisse le long des murs, tantôt *garde du Palais* ou *garde des Dames*, parce qu'il sert, dit-on, à éprouver & à conserver leur pudicité ; voici comment. On apprend, & c'est *Navarette* qui raconte ce fait dans son *Histoire des Voyages, tom. II, pag.* 489, dont il paroît très persuadé, que les Empereurs

Chinois ont coutume de frotter le poignet de leurs femmes & de leurs concubines d'un onguent composé de la chair de ce lezard. On suppose que cet onguent leur imprime une marque qui ne s'efface point, tant qu'elles sont chastes, mais qui disparoît, lorsqu'elles ont fait quelque breche à leur honneur.

Dans la partie méridionale de l'Europe, & sur-tout dans les climats brûlans de toutes les contrées où le tempérament est plus précoce, plus vif & plus ardent, une telle épreuve troubleroit souvent la tranquillité des ménages. Mais les lezards de nos contrées n'ont heureusement pas pour les maris la même vertu que ceux des Chinois.

IV. Un Charlatan débitoit au marché
Certain onguent qu'il surfaisoit du double.
Par la sambleu, dit un rustre fâché,
A nos dépens c'est pêcher en eau trouble.
L'hiver dernier, vous l'avez moins vendu.
D'accord, moi-même en ai l'ame peinée
Mais cet onguent est d'huile de pendu,
Et les Normands ont manqué cette année.

Cette

Cette épigramme eſt de M. de Morvillers.

ORDONNANCE. I. Triller raconte qu'un Médecin de ſa connoiſſance avoit toujours ſa poche pleine d'ordonnances & de recettes. Lorſqu'il étoit conſulté par des malades, il les faiſoit prendre au haſard, les aſſurant que le remede qu'ils tireroient, ſeroit ſans doute le plus convenable à leur maladie. En effet une Dame tourmentée d'un grand mal de gorge, ayant eu recours à cet Eſculape, elle fouilla dans ſa poche, & voyant qu'elle avoit tiré l'ordonnance d'un clyſtere, elle ſe mit ſi fort à rire, que l'abcès qu'elle avoit à la gorge, creva, & qu'elle fut totalement guérie.

II. M. Fagon, conſulté ſur la maladie de Bayle, lui preſcrivit un exact régime ſans aucun remede particulier, & finit ſa conſultation par ces mots : « Je ſou» haitterois paſſionnément qu'on pût épar-

» gner toute cette contrainte à M. Bayle, » & qu'il fût possible de trouver un re» mede aussi singulier que le mérite de » celui pour lequel on le demande ». Bayle étoit mort, quand cette ordonnance arriva à Roterdam.

III. Un Médecin Suisse ne passoit jamais auprès d'un cimetiere sans se couvrir le visage avec son mouchoir. Quelqu'un lui en ayant demandé la raison, c'est, répondit-il, que bien des gens étant ici par mon ordonnance, j'ai peur que quelqu'un d'eux ne me reconnoisse, & ne m'oblige de gîter avec lui.

IV. Entre tous les chefs d'accusation dressés sous Charles I, Roi d'Angleterre, par la Chambre des Communes contre le Duc de Buckingham, il y avoit celui d'avoir fait prendre au feu Roi une médecine, sans l'ordonnance du Médecin de Sa Majesté.

V. Le conte suivant, tiré du Mercure de France, août 1743, pag. 1785, doit trouver place ici.

Certaine fievre ayant par rude assaut
Réduit au lit le paysan Thibault,
Luce sa femme, active, mais peu fine,
L'alarme au cœur & les larmes aux yeux,
Courut soudain consulter de son mieux
Messer Evrard, Docteur en médecine,
Dont le savoir n'étoit pas fort prisé;
Voire d'autant qu'Evrard n'étoit aisé,
Maint concluoit que c'étoit un franc âne,
Conclusion digne d'un franc cheval.
Notre Docteur, lorsque la paysane,
En son jargon simple & non doctoral,
L'eût informé des symptômes du mal,
Mit par écrit, comme il n'y manquoit gueres,
Son ordonnance ample, & telle en tout point,
Qu'elle eut primée chez les Apoticaires,
Desquels au reste Evrard ne parla point
A Luce, neuve en ces sortes d'affaires.
Lui donnant donc le papier d'une main,
Et tenant l'autre ouverte aux honoraires,
Que votre époux, dit-il, demain matin
Prenne cela dans un verre de vin,
Moyennant quoi, j'ose bien lui promettre
Soulagement. Luce au pied de la lettre
Entend la chose, & sans rien acheter
Qu'un peu de vin, s'en retourne au plus vîte,
Bien résolue à tout exécuter,
Et désirant heureuse réussite,

Défir qu'en elle il eft bon de noter.
Tout étant prêt pour l'aurore naiffante,
La campagnarde à fon mari préfente
Vin & papier dans un vafe de bois.
Thibault, muni d'un grand figne de croix,
Sans trop d'efforts fçut avec confiance
Venir à bout d'avaler l'ordonnance,
Qui flatte moins fon goût que la boiffon.
Qu'arriva-t-il après? Rien que de bon.
Le mal fit place à la convalefcence
En peu de jours, & cette guérifon
Au Médecin fit un honneur immenfe.

VI. On a dit que les ordonnances de feu M. Tronchin étoient toutes favonnées, parce qu'il appliquoit le favon à toutes fortes d'infirmités. En effet, M. le Comte de Ch*** s'étant rendu à Genève, exprès pour y confulter ce célebre Médecin, de retour il communiqua à plufieurs perfonnes l'ordonnance qu'il en avoit reçue : ayant été confrontée avec plufieurs autres, il fe trouva qu'il y avoit dans toutes du favon ; ce qui fit dire plaifamment que fi la blanchiffeufe de M. Tronchin l'eût fçu, elle lui eût intenté un procès.

VII. Comme rien n'échappe aux soins paternels de Sa Majesté Imp. Joseph II, pour la conservation de ses Sujets, Elle a visité Elle-même, en 1784, le grand Hôpital de Milan, & a poussé l'exactitude de ses observations, jusqu'à lire les ordonnances du Médecin. Elle trouva dans l'une le *Saccharum Saturni* ordonné à une dose extrêmement forte. Ayant questionné le Médecin qui avoit prescrit le médicament, celui-ci répondit qu'il s'en rapportoit à l'Apoticaire qui connoissoit la qualité de cette drogue, & qui n'en employoit que la quantité convenable à l'état du malade. Cette betise dangereuse a, comme on s'en doute bien, coûté son emploi, au Médecin. *Mercure de France*, n°. 17, 1785, p. 149.

Haleine. I. Rien de plus commun que de rencontrer dans la société des personnes dont l'haleine sent très-mauvais; ce qui est très-incommode à ceux qui se trouvent dans leur voisinage, & ce qui

a donné lieu à nombre d'histoires plaisantes & de bons mots, dont nous ne rapporterons ici que les meilleurs.

II. Un grand Seigneur qui avoit l'haleine mauvaise, affectoit de ne rien dire à une Dame dans une visite qu'il lui rendit. La dame, piquée, voulant se venger de ce silence insultant, appella ses gens, & leur dit : *Voyez si Monsieur n'est pas mort ; pour moi je le crois, & la preuve, c'est qu'il pue, & ne dit mot.*

III. Un Gascon étant au parterre à côté d'un Mousquetaire dont l'haleine puoit, lui demanda quelle piece on alloit jouer. Le Mousquetaire lui répondit brusquement : *Me prenez-vous donc pour une affiche ? L'affiche seroit bien puante*, répartit le Gascon. Sur cette réponse, ils sortent tous les deux, & mettent l'épée à la main : mais le Gascon, délibérant un peu, dit à son ennemi : *Prenez garde, Monsieur, à ce que vous allez faire ; si vous me tuez, vous n'en puerez pas moins. Si je vous tue, vous en puerez davantage.*

Cette saillie fit rire le Mousquetaire, & ils se séparerent bons amis.

IV. Un autre quidam qui puoit beaucoup, se demenoit avec force pour trouver place dans une assemblée; quelqu'un qu'il pressoit plus vivement dit: Il faut donc bien de la place à cet homme là? Autant qu'à trois autres (répondit M. du Chatel qui étoit présent, & qui le connoissoit), savoir, une pour lui, & une de chaque côté, qu'on n'oseroit occuper.

V. On lit dans la vie de S. Colomban, que prêchant un jour aux environs du Lac de Zurich, & voyant les habitans prêts à faire un sacrifice à leurs Idoles, ayant au milieu d'eux une grande cuve pleine de bierre qu'ils alloient offrir au Dieu Mars, S. Colomban souffla dessus, & dans l'instant la cuve se brisa, la bierre se répandit, & les spectateurs se regardant les uns les autres, dirent avec étonnement: *Cet homme-là a une bonne haleine.*

VI. Une courtiſanne reprochoit à Hiéron, tyran de Syracuſe, qu'il avoit l'haleine puante. Hieron ne dit rien ; mais il alla ſe plaindre à ſa femme, de ce qu'elle ne l'avoit pas averti de ce défaut. Je croyois, répondit cette femme vertueuſe, que tous les hommes avoient l'haleine ſemblable à la vôtre. Une Ducheſſe de Bretagne fit la même réponſe à ſon mari.

VII. L'haleine d'Abdalmalek, cinquieme Calife qui regna en 784, & qui fit la conquête des Indes, de la Mecque, de Medine, &c. étoit ſi infecte, qu'elle tuoit, dit-on, les mouches qui ſe repoſoient ſur ſes levres. C'eſt bien là ce qu'on appelle une hyperbole orientale.

VIII. Cardan nous apprend dans ſon livre *de Subtilitate*, qu'un Frere du Roi de France étant malade d'un ulcere (il ne dit pas où), fut parfaitement guéri en huit jours par l'haleine d'un enfant de douze ans qu'on fit coucher avec lui. Il fait à ce ſujet la remarque, que les vieillards n'ont ſouvent l'haleine mauvaiſe,

que parce qu'ils manquent de chaleur, & que leur estomac est rempli de crudités. Cette remarque est sans fondement, & n'a pas plus de réalité, que cette épigramme faite à plaisir contre un vieillard qu'on suppose médisant, & dont l'haleine étoit mauvaise.

> Ton haleine est insupportable :
> Tu médis toujours, vieux barbon :
> Ah ! que ton haleine est déteſtable !
> Il n'en sort jamais rien de bon.

IX. Ce qu'il y a de frappant dans la complexion des Eskquimaux & des Groenlandois, c'est l'extrême chaleur de leur estomac & de leur sang ; ils échauffent tellement par leur haleine les huttes où ils s'assemblent en hiver, que les Européens s'y sentent étouffés, comme dans une étuve, où la chaleur est trop graduée ; aussi ne font-ils jamais de feu dans leur habitation en aucune saison, & ils ignorent l'usage des cheminées dans le climat le plus froid du globe.

X. Benſerade étant un jour dans une compagnie, où une demoiſelle qui avoit l'haleine très-forte ſe mit à chanter, il dit à ſon voiſin, après qu'elle eut chanté: Voilà une très-belle voix & de fort belles paroles; mais l'air n'en vaut rien.

XI. Un Comédien diſoit à une Dame qu'elle avoit l'haleine d'Aricie. La Dame lui demanda l'explication de cette énigme. Ne connoiſſez-vous pas, lui répondit le Comédien, ce vers de la Phedre de Racine, où Hippolite dit à Aricie:

Ai-je pu réſiſter au charme *decevant?*

Le Comédien, qui ignoroit que decevant vient du verbe *decevoir*, faiſoit trois mots d'un ſeul, & prononçoit comme s'il y avoit dans le vers:

Ai-je pu réſiſter au charme *de ce vent?*

c'eſt-à-dire, du vent qui ſort de votre bouche. Il croyoit que le galant Hippolite faiſoit dans cet endroit compliment à Aricie ſur la douceur de ſon haleine.

XII. M. de Meude-Monpas a mis en vers & inséré dans le Mercure de France, du 3 janvier 1784, cette repartie du fameux tragique Crebillon :

Un jeune Auteur, à l'haleine un peu forte,
A Crebillon, qu'il rencontre à propos,
Demande un jour comment, de quelle sorte
Il pourroit faire expirer son héros,
Sans le secours du fer de Melpomene.
Le vieux Tragique, infecté de l'haleine
Du jeune Auteur, lui dit d'un ton fort doux :
Eh! qui peut mieux l'empoisonner que vous?

Harvée. Ç'a été à l'aide de l'expérience, de sa raison & de ses lectures, que ce Médecin, dont le nom vivra dans tous les siécles, découvrit la plus importante de toutes les fonctions, celle de laquelle émanent toutes les autres, la circulation du sang ; quelques Anatomistes l'avoient simplement entrevue, d'une maniere même très-confuse & très-vague ; elle n'est plus, graces à Harvée, un être de raison. Il a allumé le flambeau de la conviction qui éclaire les esprits les moins

crédules. Voici ce que dit à ce ſujet l'Auteur d'un poëme intitulé l'*Inoculation*, qui a paru il y a quelques années.

Harvée, environné d'expériences sûres,
Pénetre de nos corps le dédale incertain,
Perce de nos vaiſſeaux les profondeurs obſcures :
Il découvre aux mortels qu'ils portent dans leur
ſein
Mille ruiſſeaux de ſang diviſés dans leur courſe,
Et par divers canaux remontant vers leur ſource.
Là leurs flots comprimés dans un double baſſin
S'en échappent encore, & reprennent ſans ceſſe
Le cours que leur trace l'éternelle Sageſſe.
Nous admirions Harvée, & ſes lâches rivaux
Contre lui de la haine, allumoient les flambeaux.

Emetique. I. Que diroit-on d'un Médecin qui pour un crachement de ſang violent s'aviſeroit d'ordonner au malade trois ou quatre grains d'émetique ? Il ſeroit ſans doute honni, & expoſé aux injures du public, peut-être même de ſes confreres. Il y a cependant dans l'Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences, année 1715, page 12 de l'Hiſtoire, une

observation de M. Rouhault, sur un vomissement de sang, plusieurs fois répété, que ce Praticien dit n'être venu à bout de guérir qu'en administrant l'émetique au malade. De pareilles observations mettent bien en déroute les raisonnemens de l'art.

II. Lorsque Louis XIV fut à l'extrémité à Calais, le 8 juillet 1658, il n'y eut que l'émetique qui lui sauva la vie. Peu de tems après, le Cardinal Mazarin mourut pour en avoir pris, ce qui fit dire que l'émetique étoit d'un grand secours, puisqu'il avoit sauvé deux fois la France.

Borguese. C'étoit un Médecin du Cardinal de Tournon: il mérite d'être connu, parce qu'il ne fut mis à mort que pour avoir rendu la vie à son maître. Voici comme ce fait est rapporté dans un livre intitulé: *Les Jésuites, marchands, usuriers*, &c. L'Empereur de la Chine avoit accordé au Cardinal de Tournon une audience particuliere; le Prélat de retour fut

au milieu du ſouper attaqué d'un mal ſi ſubit & ſi violent, que tous ceux qui étoient préſens, & l'Empereur lui-même à qui on en fit part, ne douterent pas qu'il n'eût été empoiſonné. M. Borgueſe, ſon Médecin, l'ayant tiré d'affaire, les ennemis du Cardinal, les Jéſuites, eurent le crédit d'éloigner de ſa perſonne cet habile homme, & de le faire renfermer à Canton dans un lieu mal ſain & obſcur, où il fut accablé de nombre d'infirmités. Quelques Mandarins, touchés de ſon ſort, le firent mettre dans une priſon plus ſaine & plus éclairée; mais peu de tems après, le premier mai 1714, un des ſoldats qui le gardoient, lui enfonça dans la tempe gauche la pointe d'une eſpece de ciſeaux dont les Chinois ſe ſervoient pour couper l'argent, & il mourut preſqu'auſſi-tôt. C'eſt ainſi que ce Médecin, pour avoir tiré des portes de la mort un ennemi des Jéſuites, fut immolé à leur vengeance.

Cautere. I. Une femme de Frenoy-le-Comte, enceinte de trois mois, alloit

tous les jours, par esprit de charité, panser une de ses voisines qui avoit un cautere au bras droit. Six mois après, cette femme charitable accoucha d'un enfant qui portoit au bras droit, précisément au même endroit, un cautere naturel, tout semblable à celui de sa voisine. Différens remedes employés pour cicatriser ce cautere furent inutiles, & l'écoulement de pus, qui étoit périodique, ne cessa qu'avec la vie de l'enfant. Ce fait est tiré des Affiches de Touraine & d'Anjou, année 178..., n°. 7, pag. 28.

II. On lit dans l'Almanach des Muses de l'année 1785 le trait suivant :

Tout prêt d'entrer dans le lit nuptial,
Pardonnez-moi, disoit Monsieur Dorval
A sa moitié ; mais je ne puis plus taire
Un triste aveu que m'obligent à vous faire
Ma conscience & le nœud conjugal.
— Expliquez-vous. — J'ai... Quoi? — J'ai certain mal.....
Que jusqu'ici craignant de vous déplaire
J'ai cru devoir dérober à vos yeux.

—Vous m'alarmez.—Ce mal me désespere.
—Qu'est-il donc ? — C'est, Madame, un cautere.
—Un ? Ce n'est rien ; moi, Monsieur, j'en ai deux.

III. Feu M. Morand, le Chirurgien, n'étoit ni méchant ni satyrique. Il faut donc qu'il eût bien à se plaindre du Chirurgien, sur lequel il a tenu le sarcasme qui suit, pour qu'il se le soit permis. *Si jamais*, a-t-il dit, *on vient à perdre la composition de la pierre à cautere, qu'on brûle M. L*** & de ses cendres on tirera de quoi composer la pierre à cautere la plus forte qui ait jamais existé.*

Virginité. I. S'il est impossible, dit Salomon, de connoître dans la mer le chemin d'un vaisseau, dans l'air celui d'une aigle, sur un rocher celui d'un serpent, il sera aussi impossible de découvrir le chemin que fait un homme, quand il presse amoureusement une fille. Le sage qui a prononcé cet oracle, & à l'expérience duquel on peut bien s'en rapporter,

connoissoit la difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité qu'il y avoit d'être certain de l'intégrité d'une fille. C'est néanmoins à cet état que la plupart des hommes attachent beaucoup d'importance. « Les » hommes, dit à ce sujet M. le Comte » de Buffon, ont voulu trouver dans la » nature ce qui n'étoit que dans l'ima» gination ». *Venette*, dans son *Tableau de l'amour conjugal*, & M. *de Lignac*, dans un livre intitulé : *De l'homme & de la femme, considérés physiquement dans l'état du mariage*, ont traité cette question fort au long, & rapporté plusieurs traits singuliers, plusieurs usages bisarres de certains peuples sur cet objet ; nous en citerons quelques-uns plus bas.

II. Un jeune Médecin de Montpellier disoit à une fille de Paris qui avoit une grosse fievre : « J'ai, ma mie, une » poudre spécifique contre votre mal. » Si vous êtes vierge, elle vous guérira » infailliblement ; si au contraire vous ne » l'êtes pas, & que vous osiez en faire

« usage, elle vous sera très-nuisible;
» voyez; consultez-vous, & sur-tout ne
» me trompez pas ». La malade, après
un peu de réflexion, lui dit: Donnez-moi,
je vous prie, quelqu'autre remede, & si
vous y mettez de votre poudre, n'en
mettez pas beaucoup. . . . . . .

III. Severin Pineau, un des plus habiles Chirurgiens du 16e siecle, & mort Doyen de sa compagnie en 1619, a traité très-amplement & très-savamment de tout ce qui regarde les marques & les signes de la virginité. Il rapporte une observation singuliere que voici. Un jeune & noble Jurisconsulte épousa, dit-il, une Demoiselle de seize ans, dans le tems qu'elle avoit ses regles. Notre jeune Avocat, enflammé du désir d'avoir progéniture, jouit de sa femme avec la vivacité commune aux gens de son âge; il éprouva la plus grande facilité dans les approches, & ce qu'il avoit approuvé dans d'autres genres de travail, lui fut ici très-désagréable. Au lieu de passer la nuit dans les plaisirs, il

ſut d'une triſteſſe des plus profondes, & dès qu'il fut jour, il alla trouver les pere & mere de ſa nouvelle femme, auxquels il porta ſes plaintes. Ceux-ci, plus experts que lui, lui conſeillerent d'attendre, pour voir ſa femme, que ſes regles fuſſent ceſſées. Ce conſeil fut ſuivi, & le mari trouva enſuite bien plus de réſiſtance qu'auparavant, & beaucoup de conſolation.

IV. Un Ouvrage qui mériteroit d'être traduit, à cauſe des recherches curieuſes qu'il renferme, c'eſt le traité *de Virginitate, Virginum ſtatu & jure*, 1610, *in-12*, par Henry Kornmann. L'Auteur a raſſemblé tout ce qui ſe trouvoit épars çà & là dans différens livres ſur ce qui concerne la virginité & les vierges; il eſt quelquefois un peu libre dans ſes diſcours; mais ſon érudition eſt curieuſe & amuſante.

V. Quel contraſte dans les goûts & dans les mœurs des différentes nations! Après le cas que nous voyons que font

la plupart des hommes de la virginité ; imagineroit-on que certains peuples la méprisent, & regardent comme un ouvrage servile la peine qu'il faut prendre pour emporter cette fleur ? Que la superstition ait porté certains peuples à céder les prémices des vierges aux Prêtres de leurs Idoles, ou à en faire une espece de sacrifice à l'idole même ; que les Prêtres des Royaumes de Cochin & de Calicut jouissent de ce droit ; que chez les Canarins de Goa les vierges soient prostituées de gré ou de force par leurs plus proches à une Idole de fer, on peut, on doit même gémir sur l'erreur de ces peuples : mais enfin les vûes de religion qui les portent à ces excès, semblent les excuser.

Mais que chez d'autres peuples on attache un déshonneur à dépuceler une fille ; qu'au Royaume d'Arracan & aux Isles Philippines un homme se croie déshonoré, s'il épousoit une fille qui n'eût pas été dépucelée par un autre ; que dans la

Province de Thibet les meres cherchent des étrangers, qu'elles prient instamment de mettre leurs filles en état de trouver des maris ; qu'à Madagascar les filles les plus débauchées soient le plutôt mariées ; ce sont là de ces grossieres contrariétés avec lesquelles ni nos mœurs ni nos idées ne peuvent en aucune maniere se lier. Que les usages des anciens étoient bien différens ! Ils avoient tant de respect pour les vierges, que lorsqu'elles étoient condamnées au dernier supplice, on ne les faisoit mourir, qu'après que le bourreau les avoit déflorées.

VI. Curdeli, un des meilleurs Poëtes qu'ait eu l'Italie, a composé le sonnet suivant, à l'occasion d'un mariage ; c'est proprement un épitalame. C'est la virginité qui parle, & qui s'adresse à la nouvelle mariée :

Del letto marital questa è la sponda ;
Più non lice seguirti : io parto : addio.
Ti fui custode dall' età la più bionda,
E per te gloria accrebbi al regno mio.

Sposa, e Madre or sarai, se il ciel seconda
L'insubra speme, ed il commun desrio ;

Già vezzeggiando ti carpisce, è sfronda
I gigli amor, che di sua mano ordio.

Disse, è disparve in un baleno la Dea,
E invan trè volte la chiamò la bella
Vergine, che di lei par anche ordèa.

Scese fratanto, è sfolgorando in viso
Fecondita., la mon le prese, è diella
Al caro sposo, è il duol cangiosi in viso.

» C'est ici le lit nuptial : te voilà par-
» venue au rivage. Adieu, je me retire ;
» il ne m'est pas permis de te suivre plus
» loin. Je t'ai gardée tous les instans de
» ta jeunesse la plus tendre, & tu n'as pas
» peu servi à accroître la gloire de mon
» regne. Mais tu vas être épouse, & tu
» seras mere, si le Ciel seconde l'espoir
» de la providence & le desir commun de
» nos peuples. Deja le folâtre amour ra-
» vage les lys, & éparpille les feuilles
» de la rose qu'il a fait éclorre : adieu.
» Ainsi la Déesse parla, & disparut
» comme l'éclair. La jeune innocente qui
» la voyoit s'éloigner, & qui la regrettoit
» encore, la rappella trois fois en vain.

» Mais la fécondité descendit du Ciel, & » se présenta devant elle dans tout son » éclat. Elle saisit une de ses mains qu'elle » mit dans celles de son époux, & le plaisir » prit la place de la douleur ».

Il n'y a que ceux qui entendent l'Italien, qui puissent juger de la beauté de ce sonnet ; la traduction n'en approche pas.

CHIMISTE. I. *Duo sunt*, dit Patin, *animalia mendacissima, Herborista & Chymista* ; j'en pourrois nommer, ajoute-t-il, un troisieme ; mais je ne vous le dirai qu'à l'oreille ; seroit-ce un crime de leze-faculté, que de dire que Patin a entendu parler ici du Médecin ?

II. Les Chimistes, dit Bayle, dans ses Lettres, qui prétendent trouver par-tout la pierre philosophale, & qui vont bonnement la chercher jusques dans Amadis, Perceforest, & dans le Roman de la Rose, regardent le *Conte de Permission* comme un Ouvrage de philosophie hermetique,

où l'on a développé sous diverses figures emblematiques l'art précieux de transmuter les métaux, & c'est ce qui fait que les curieux le recherchent encore avec quelque soin. Pour moi, ajoute Bayle, qui n'ai point de raison pour en porter un semblable jugement, j'aime mieux le regarder comme une satyre assez froide de diverses personnes de la Cour, du tems d'Henri IV.

III. Il y a une estampe de M. Lepicié, Graveur du Roi, faite d'après un tableau de M. Chardin, qui représente un Chimiste dans son laboratoire, lisant attentivement un livre d'Alchimie, tandis que des garçons sont occupés à préparer différentes drogues : on lit ces vers au bas de l'estampe :

Malgré tes veilles continuelles
Et ce vain attirail de chimique savoir,
Tu pourrois bien trouver au fond de tes cornues
La misere & le désespoir.

C'est ce qui n'arrive que trop souvent à ces Messieurs.

IV.

IV. Le Bey Mahomet entendoit assez la chimie, passoit même pour avoir trouvé la pierre philosophale, parce qu'il avoit amassé beaucoup d'or : détrôné par ses sujets, le Bey d'Alger lui offrit de le rétablir sur son trône, à condition qu'il lui communiqueroit son secret. L'offre fut acceptée. Le Bey d'Alger remplit sa promesse : Bey Mahomet remplit aussi la sienne, en lui envoyant en grande pompe des bêches & des socs de charrue, & lui faisant dire en même tems que l'agriculture étoit la pierre philosophale des Rois & des nations, parce qu'elle convertit tout en or.

V. La fable suivante, intitulée *le Chymiste*, est de l'Abbé Mongenot, mort Chanoine du Temple, dont on a quelques chansons & quelques poésies fugitives, dans des recueils imprimés. Il fit cette fable contre la Motte, à l'occasion de sa dispute avec Voltaire, sur l'usage d'écrire en prose les Tragédies & les Comédies. Nous remarquerons en

passant que cette discussion, qui donna lieu à plusieurs écrits, est peut-être la seule dispute polemique, qui se soit traitée d'une façon honnête & polie de part & d'autre, excepté cette fable :

Certain Chimiste, assez habile,
Pour s'être fait connoître en bien, autant qu'en mal,
Aux champs, à la Cour, à la Ville,
Et qu'un tas de grimauds y trouvent sans égal,
Toujours en forcené méditant quelqu'ouvrage,
Fit tant, qu'un beau matin, par l'ardeur du charbon,
De l'odorat, qu'il n'avoit pas trop bon,
Il perdit pour jamais entiérement l'usage.
Notre ouvrier, réduit en cet état,
Entreprend un traité : Sur quoi ? Sur l'odorat ;
Et parcourant les dons de Flore & de Pomone,
Il lui prend en gré de prouver
Que chacun a tort de trouver
L'œillet plus odorant que sa sœur l'Anemone.
Or, voici le rare moyen
Qu'il prend pour mettre à chef cette rare entreprise ;
Dans un matras il met la fleur exquise,
La décompose, & fait si bien,
Que de son exacte analyse

Il en conclut, en grand Logicien,
Que l'œillet ne l'emporte en rien
Sur l'Anemone, & que pure betise
Nous fait préférer cette fleur.
D'un ton piteux, pour couronner l'erreur,
Il dit encor, que tous tant que nous sommes,
Triſtes jouets d'une convention,
Furtivement faite entre tous les hommes,
Nous donnons à l'œillet notre admiration.
Quel eſt le fruit de ſon délire ?
Ses nouveaux ſentimens seront-ils bien ſuivis ?
Non : les nez fins le laiſſent dire :
Mais les punais ſont tous de ſon avis.

Nous ſera-t-il permis de faire la réflexion, ſans vouloir déplaire à nos Philoſophes modernes, qu'à cet égard ils ſont un peu Chimiſtes ?

VI. Un Chimiſte, qui faiſoit le Médecin, fut un jour appellé auprès d'un malade. La compagnie étoit nombreuſe, ſur-tout en femmes. Notre homme veut faire le docteur, & parler en ſavant des admirables productions de la nature. Il citoit à tous momens *Paracelſe*, dans les Ouvrages duquel il diſoit avoir vu les

choſes les plus curieuſes. Les femmes l'écoutoient attentivement, lorſqu'il ajouta qu'entr'autres ſecrets donnés par cet habile Chimiſte, il avoit trouvé celui de faire un enfant ſans le ſecours d'une femme. Ce diſcours ne fut pas bien reçu, comme on le croit bien, des femmes préſentes : une d'elles prit la parole, & dit que ce ſecret étoit diabolique, & que l'Auteur auroit dû être brûlé avec ſon livre. Toutes les femmes ayant pris parti dans cette affaire, le Chimiſte fut trop heureux de trouver la porte, pour ſe ſouſtraire à leur vengeance. Mais le bruit de cette aventure s'étant répandu partout, il perdit bientôt toute la réputation qu'il s'étoit acquiſe par ſes remedes.

VII. Le madrigal ſuivant peint au naturel le Chimiſte :

J'eus du ciel en naiſſant d'aſſez grands avantages :
J'eus toute ſorte d'héritages.
Dans le feu cependant j'ai conſumé mon bien,
Après cent métamorphoſes.
Dieu fit toutes choſes de rien,
Et moi rien de toutes choſes.

VIII. Henri Kunraht, Chimiste de la secte de Paracelse, fit beaucoup parler de lui au commencement du dix-septieme siecle, & fut Professeur en médecine à Leipsick. Mollerus prétend que Kunraht étoit un adepte, qui possédoit la pierre philosophale. Il nous apprend lui-même qu'il avoit obtenu de Dieu *le don de discerner le bien & le mal dans la chimie*. Il mourut à Dresde en 1605. Il a laissé plusieurs ouvrages d'une obscurité impénétrable, & qui ne servent qu'à prouver son fanatisme & sa charlatanerie, & à démontrer que s'il avoit obtenu de Dieu le don du discernement, il n'avoit pas obtenu celui de la raison & du jugement. Les curieux recherchent cependant son *Amphiteatrum Sapientiæ æternæ, &c.* qui a été censuré par la Faculté de Théologie de Paris.

Boughton. C'étoit un Chirurgien Anglois, qui a ouvert le commerce de l'Inde à ses compatriotes, & voici com-

ment. Ayant été envoyé en 1636 de Surate à Agra, pour traiter une des filles de l'Empereur Schaw-Jehan, il guérit cette Princesse, & pour récompense le Monarque lui accorda, entr'autres faveurs, le privilege d'un commerce libre dans tous les pays de sa domination. Boughton se rendit sur le champ dans le Bengale, pour y acheter des marchandises, & les faire passer par mer à Surate. A peine fut-il de retour, qu'il fut chargé de traiter la favorite du Nabad de la Province, d'une maladie très-dangereuse. L'ayant rappellée à la vie, le Nabad lui fit une pension, confirma le privilege de l'Empereur, & lui promit d'en faire jouir tous les Anglois qui viendroient au Bengale. Boughton informa de tout le Gouverneur Anglois à Surate, & ce fut par le conseil de ce dernier, que la compagnie envoya d'Angleterre, en 1640, deux vaisseaux au Bengale, ce qui fut le commencement d'un commerce très-suivi.

BARNABY. On appelloit ainsi un célébre

Médecin de Londres, qui fut un jour appellé chez un riche négociant de cette ville, pour traiter un de ses amis attaqué d'une fievre ardente, avec transport au cerveau. Le Docteur l'examine, fait les questions ordinaires, & apprend que deux jours auparavant le malade avoit été à la Comédie, & qu'à son retour il s'étoit mis au lit, où il n'avoit pu s'endormir. Ces renseignemens ne donnant pas au Médecin des lumieres suffisantes, il dresse une ordonnance quelconque, & se retire.

Comme il n'étoit pas de ces Médecins dont l'ame dure & mercenaire se borne aux soins matériels dont on les paie, & qu'il aimoit les hommes pour le seul plaisir de les obliger, il avoit coutume, en sortant de chez ses malades, de réfléchir sur tout ce qu'ils lui avoient dit, afin d'en tirer quelque pronostic utile sur leurs aveux. Il se rappella que le jour où le jeune homme avoit été à la Comédie, la piece qu'on donnoit étoit *Barnevelt*. Il lui vint aussi-tôt dans l'esprit, que la fievre & le

délire de son malade pouvoient n'être que l'effet trop violent qu'avoit fait sur lui cette piece.

Plein de cette idée, il retourne chez lui. Après avoir conversé pendant quelque temps de choses indifférentes, il lui demande sans affectation si son ame n'avoit pas été émue par la piece qu'il avoit vu jouer. Oh! terriblement, terriblement, répondit le malade avec une sorte de phrénésie; j'ai cru que j'en mourrois. Il n'en fallut pas davantage au Docteur pour l'éclairer sur la cause de la maladie. Il se conduisit en conséquence, & guerit son malade. Extrait d'une gazette Angloise, intitulée: *The General Advertiser.*

Cette anecdote prouve qu'un Médecin habile & attentif, sait tirer parti des plus légeres circonstances, pour guérir ses malades.

TÊTE DE MORT. I. Chez les anciens Mexiquains, le jour où l'on immoloit des prisonniers, étoit une très-grande fête

dans

dans le pays. On réſervoit les têtes pour conſtruire ce qu'on appelloit le *cimetiere des ſacrifices*, c'eſt-à-dire, une eſpece d'amphitéâtre fabriqué de chaux & de têtes de mort, dont les dents ſe préſentoient en dehors, & formoient le ſpectacle le plus horrible. Il y avoit à l'entrée de l'édifice quatre grandes tours, qui n'étoient faites que de pareils matériaux. Les Eſpagnols compterent, dit-on, plus de cent trente mille têtes dans la compoſition de ces affreux bâtimens, ſans y comprendre celles des tours. La ville entretenoit pluſieurs perſonnes, qui n'avoient d'autres fonctions, que de remplacer les têtes qui tomboient, & de conſerver l'ordre établi dans cet abominable édifice.

II. Un Sultan, étant à la promenade, rencontra un Derviche qui tenoit une tête de mort ſur ſes genoux, qu'il conſidéroit très-attentivement, paroiſſant même plongé dans une profonde rêverie. L'attitude & l'attention du Derviche ſurprirent le Sultan. Il l'aborde, & lui demande le ſujet

de ses réflexions. « Prince, répondit, le
» Moine, cette tête s'est offerte ce matin
» à ma vue : depuis cet instant, je cherche
» inutilement à découvrir si c'est celle
» d'un puissant Mornarque comme Votre
» Majesté, ou celle d'un pauvre Derviche
» comme moi ».

III. Les Feuillans de la premiere réforme avoient imaginé un genre de mortification bien singulier ; on mettoit des cranes humains sur leur table, & ils n'avoient pas d'autre tasse pour boire.

IV. Le Pere Honoré, célebre Capucin, traitoit en chaire, sous une forme burlesque, les vérités les plus terribles de la religion, & cependant, en faisant rire, il brisoit les cœurs. Lorsqu'il prêchoit, il prenoit dans ses mains une tête de mort. Parle, lui disoit-il en son langage provençal, ne serois-tu pas la tête d'un Magistrat ? Comme elle n'avoit garde de répondre, il ajoutoit, *qui ne dit mot consent* ; il lui mettoit alors un bonnet de Juge, & lui faisoit une sévere mercuriale sur les abus

qu'elle avoit pu commettre dans l'exercice de son ministere. Il jettoit ensuite cette tête avec une espece d'emportement, & en reprenoit successivement plusieurs autres, parcourant ainsi toutes les conditions, & adressant à chaque tête un discours analogue à l'état qu'il lui avoit donné ; il la coëffoit différemment, suivant les sujets qu'il avoit à traiter ; & toujours avec le refrein, *qui ne dit mot consent.*

EUNOME. Tel est le nom vrai ou supposé d'un Médecin qui est le sujet de la 73e. épigramme du Poëte Ausone ; elle nous fait voir que dans ce tems-là on regardoit la plupart des Médecins comme de vrais Charlatans. « Ce Médecin dit un jour que Cajus son malade » ne pouvoit en rechapper. Cependant il » ne mourut pas de cette maladie, plutôt » par le secours des Dieux, que par celui » du Médecin. Peu de tems après, Eunome l'apperçut, ou crut le voir en » songe, pâle, défiguré, & semblable

» à un ſpectre. Qui êtes-vous, s'écria-t-il ? » Je ſuis Cajus. Quoi ? vous vivez encore ! » Non ſans doute ; mais que venez-vous » faire ici ? Comme j'ai conſervé la mé- » moire des hommes que j'ai connus dans » ce monde, je ſuis venu par ordre de » Pluton pour chercher les Médecins. A » ces mots, Eunome pâlit de frayeur. » Ne craignez rien, répliqua Cajus. Tout » le monde aſſure, comme moi, qu'il » n'eſt perſonne de prudent qui osât vous » donner le nom de Médecin.

Anus. I. L'arche du Seigneur ayant été priſe par les Philiſtins (1. Reg. v. 6.), ſa main s'appéſantit ſur eux, & elle les frappa d'une maladie douloureuſe dans l'anus, ou *dans le plus ſecret de la partie d'où ſortent les excrémens*, *in ſecretiori parte natium*, ſuivant la Vulgate : cependant les Interprêtes ne ſont pas d'accord ſur la ſignification du terme original traduit par le mot *anus*, ni ſur la nature de la maladie dont furent frappés les Phi-

liſtins ; les uns croient que ce furent des hémorroïdes internes, d'autres diſent que ce fut la dyſſenterie, d'autres la fiſtule, ce que déſigne aſſez clairement le Pſalmiſte, en diſant (Pſalm. LXXVII. 66.) *percuſſit inimicos ſuos in poſteriora, opprobrium ſempiternum dedit eis.* Au *verſ.* 9. les Septante & la Vulgate ajoutent, *que les Philiſtins firent des ſieges de peaux* pour s'aſſeoir plus mollement, à cauſe de leur incommodité. Hérodote ſemble avoir eu quelque connoiſſance de cette maladie ; mais il l'a mal entendue, & en a attribué la cauſe à une autre choſe ; il dit que les Scythes ayant pillé le temple d'Aſcalon, ville célebre des Philiſtins, la Déeſſe *Derceto* ou *Vénus*, qu'on y adoroit, les frappa d'une maladie honteuſe, qu'on croit être les hémorrhoïdes, laquelle paſſa à leur poſtérité.

Quoi qu'il en ſoit, leurs Prêtres & leurs Devins conſeillerent aux Philiſtins, pour ſe garantir de cette incommodité, de faire cinq figures d'anus d'or, de les

mettre dans l'arche ou auprès, & de renvoyer le tout; ce qui fut exécuté.

II. Virgile parle dans l'Enéïde de la métamorphose de Chalybe, vieille Prêtresse de Junon, dont la furie Aleâon prit la forme, pour inspirer à Turnus le desir de la guerre. L'Abbé Desfontaines rapporte à ce sujet une plaisante bévue d'un traducteur qui rendit ce passage de Virgile, *fit Chalybe Junonis anus*, par ces mots, *le derriere de Junon est fait d'acier.*

III. Les Espagnols appellent l'anus, *ojo sin nisia*, *œil sans prunelle.*

URETHRE. Il n'est personne qui ne sache ce que c'est que le canal de l'urethre qui donne issue à l'urine. Chez les peuples de Tierra-Firme, le supplice d'un homme qui débauche une fille vierge, consiste à lui enfoncer dans le canal de l'urethre un petit bâton hérissé d'épines qu'on y tourne plusieurs fois; ce tourment est si douloureux, qu'il cause ordinairement la mort; cependant on laisse au coupable la liberté de se guérir, s'il le peut.

Labrosse, (Pierre de la) né en Touraine, habile dans son art, souple & intrigant, sut tellement gagner les bonnes graces de Philippe le hardi, fils de Louis IX, que ce Prince, devenu Roi, l'employa dans les plus importantes affaires, & l'éleva à la dignité de Chambellan, place qui jusqu'alors n'avoit été occupée que par les personnes de la premiere qualité. On peut voir dans l'*Essai sur l'Histoire générale des Tribunaux*, &c. de M. Des-Essarts, tom. 1. pag. 390, toutes les ruses & les fourberies qu'employa ce favori pour conserver les bonnes graces de son maître. Il étoit venu à bout de perdre la Reine dans l'esprit du Roi, & de lui faire croire qu'elle avoit empoisonné Louis son fils aîné: mais une avanture singuliere ayant dessillé les yeux de Philippe, il fit arrêter Labrosse, qui fut convaincu de trahison, & pendu aux fourches patibulaires en 1276.

Squelette. I. Un Chirurgien Hollandois, qui s'étoit fixé à Moscou, jouoit

du luth dans les momens que sa profession lui laissoit libres; plusieurs *Strelits*, en passant dans la rue, s'arrêterent à la porte du Chirurgien pour l'entendre. Un d'eux plus curieux, ayant apperçu un squelette pendu derriere lui, qui étoit agité par le vent de la fenêtre, fut si effrayé, qu'il prit aussi-tôt la fuite, en criant que cette maison étoit habitée par un sorcier. Les autres *Strelits*, qui partagerent la frayeur de leur camarade, répandirent dans le public que ce sorcier faisoit danser les morts au son du luth.

Le Czar & le Patriarche nommerent trois personnes pour vérifier le fait; on assembla ensuite le Conseil, & le pauvre Chirurgien fut condamné à être brûlé vif avec son squelette.

Heureusement un Seigneur, plus instruit que le Conseil, représenta au Czar que dans les pays, où la chirurgie avoit fait des progrès, on avoit des squelettes sur lesquels on étudioit la composition du corps humain; il fit sentir par-là com-

bien il étoit atroce & ridicule d'avoir condamné au feu un Chirurgien, pour avoir eu chez lui un ſquelette.

Sur cette repréſentation ſage, l'infortuné Hollandois auroit ſans doute dû être déclaré innocent, peut-être même récompenſé par le Czar; mais la ſeule grace que le Seigneur Ruſſe put obtenir, ce fut de faire commuer la peine du feu en celle du banniſſement perpétuel. Le ſquelette, qui avoit été regardé comme complice du crime prétendu du Chirurgien, fut condamné à ſubir les peines qui avoient été prononcées contre celui-ci; il fut traîné dans les rues de Moſcou, & enſuite brûlé.

II. Chez les Acouacats chacun réduit en poudre les ſquelettes de ſes pere & mere, & des perſonnes qu'il a le plus aimées; puis il avale cette poudre dans quelque liqueur. *Eſt-ce par une ſemblable piété*, dit à ce ſujet M. de Saint-Foix, *que nous allons dans nos égliſes reſpirer les corpuſcules de la corruption de tous les cadavres qu'on y enterre?*

III. Le Docteur Graon, membre du College de Clare à Cambdrige, étant mort à Paris, fit un testament par lequel il laissa tout son bien à ce college, à condition que son squelette feroit placé dans la bibliotheque, à côté des tablettes où étoient les livres, dont il avoit déja fait présent de son vivant.

I V. Le cimetiere des Innocens de Paris renferme dans une de ses Chapelles un squelette très-estimé des connoisseurs; on croit que c'est un chef-d'œuvre de *Germain Pilon*. Il est dans une petite armoire fermée contre le corridor situé du côté de la rue S. Denys; il a environ trois pieds de haut; le bras droit est couvert par un morceau de draperie; le gauche est cassé; il ne reste de sain que la main qui tient un rouleau déployé, sur lequel sont des lettres gothiques très-difficiles à déchiffrer. On ne connoît pas certainement la matiere de ce squelette; les uns disent que c'est de l'albatre,

& d'autres de l'yvoire. On ne le laisse voir que depuis le jour de la Toussaint jusqu'au lendemain à midi. Il a donné lieu à un procès entre le Chapitre de S. Germain-l'Auxerrois & les Marguilliers de cette église, qui se disputerent cette piece. M. Mannory rapporte l'origine & la fin de ce procès dans le cinquieme volume de ses *Plaidoyers & Mémoires*, *pag.* 359. Les Marguilliers perdirent au Châtelet & au Parlement, & le squelette resta aux Chanoines de S. Germain-l'Auxerrois.

V. Le fameux Vesale étant allé à Padoue en 1546, pour présider à une nouvelle édition de ses Ouvrages, profita du loisir, que lui laissoit son séjour dans cette Ville, pour préparer un squelette d'homme dont il fit présent au Corps des Médecins; ils le reçurent avec le plus grand plaisir, & pour preuve de leur reconnoissance, y ajouterent l'inscription suivante, qu'on y lit encore aujourd'hui.

Andreas Vesalius Bruxell.
Caroli V. Aug. Archiatrus

Laudatis, Anatomicarum
Adminiſtr. comon.
In hâc urbe regiâ,
Publicaturus
Virile quod cernis ſceleton
Artis & induſtriæ ſuæ
Specimen.
Anno chriſtiano
M. D. XLVI.
Exhibuit, erexitque.

VI. Dans le feſtin de Trimalcion, Petrone dit : » Tandis que nous étions à » boire, un eſclave apporte un ſquelette » d'argent, dont les muſcles & les ver- » tebres avoient une flexibilité merveil- » leuſe. On le jetta juſqu'à deux fois ſur » la table, & deux fois cette ſtatue fit » d'elle-même des mouvemens & des gri- » maces ſingulieres ; alors Trimalcion » s'écria : Voilà donc ce que nous ſerons » tous, quand la mort nous aura plongé » dans la tombe, tant il eſt vrai que » l'homme eſt moins que rien ».

Sant dqute ce ſquelette étoit mu par des reſſorts particuliers, à peu-près com-

me les automates de nos fameux Artistes.
Cette anecdote prouve, 1°. que les anciens avoient comme nous leurs marionettes ; 2°. l'usage où on étoit alors d'apporter au commencement du festin un squelette pour avertir les convives de se livrer à la joie & au plaisir, en leur rappellant qu'ils avoient peu de tems à vivre, & que le lendemain peut-être ils n'existeroient plus. Il nous semble que cet usage eût dû plutôt ôter l'appetit que l'exciter, amener la tristesse plutôt que la joie.

Cote. I. On a dit que S. Philippe de Neri étoit si fort embrasé du feu de l'amour divin, que deux de ses côtes s'étoient déplacées pour donner plus d'espace aux violentes agitations de son cœur : merveille, a-t-on ajouté, dont tout le monde fut témoin après sa mort. Il n'y auroit dans ce fait, en le supposant vrai, de merveilleux que la cause qu'on lui attribue, n'étant pas extraordinaire de trouver des sujets chez lesquels il manque

une ou deux côtes. On a même appellé *Adamites* les hommes qui se sont trouvés dans ce cas.

II. Saint Augustin (*de Genesi*) croit que Dieu ne rendit point à Adam sa côte, & qu'ainsi notre premier pere eut toujours une côte de moins. C'étoit apparemment, dit M. de Voltaire, une des fausses côtes; car le manque d'une des côtes principales eût été trop dangereux; peut-être n'est-ce aussi qu'un symbole de l'union qui doit regner dans le mariage.

III. Un jeune homme qui ne quittoit presque jamais une demoiselle qu'il aimoit, dit à quelqu'un qui le badinoit à ce sujet: Je cherche, comme fils d'Adam, la côte qui me manque, dont je crois que mademoiselle a été formée à mes dépens.

IV. Roberg a remarqué à la foulque, ou morelle, ou jodelle, *fulica vulgaris*, genre d'oiseau aquatique, & de l'ordre des oiseaux plongeurs, que les

côtes sont doubles, osseuses, & qu'elles se croisent.

MANDRAGORE. I. Tel est le nom d'une plante sans tiges, dont on distingue deux especes, l'une blanche ou mâle, & l'autre noire ou femelle. Les anciens & quelques modernes ont avancé bien des choses singulieres sur cette plante; mais la plupart sont des fables ridicules qui méritent à peine qu'on s'y arrête. C'est ainsi qu'Albert a dit que la mandragore représente l'homme avec la distinction des deux sexes; c'est ainsi qu'on assure qu'elle croît au-dessous des gibets, & qu'elle se forme de la graisse & des urines qui tombent des corps des pendus, fable de la même nature que celle des dents de serpents semées par Cadmus, ou que celle qui fait naître Orion de l'urine de Jupiter, de Mercure, ou de Neptune; c'est ainsi qu'on croit que sa racine, lorsqu'on l'arrache, fait un cri; c'est ainsi enfin que par une crédulité aveugle, qui a passé

des anciens aux modernes, on se persuade que ceux qui en arrachent la racine, sont dès-lors en butte à toutes sortes de malheurs, & qu'ils ne vivent pas long-tems après, ce qui rend raison des précautions que prenoient, suivant Pline, les anciens pour arracher cette plante.

II. Dans des tems très-postérieurs, les racines des mandragores ont passé pour être prolifiques. Moïse dit (Genes. xxx. 14.) que Ruben, fils Lia, étant un jour allé dans les champs, y trouva des mandragores qu'il apporta à sa mere. Rachel en eut envie, & les demanda à Lia, qui les lui accorda, à condition que Jacob demeureroit avec elle la nuit suivante. Rachel ayant une très-grande envie d'avoir des enfans, on a lieu de présumer que ce ne fut que dans cette vûe là qu'elle désira les mandragores de Lia. Ce qui fortifie cette conjecture, c'est que les anciens ont donné à la mandragore le nom de *pomme d'amour*, & à Vénus celui de *mandragaritis*. L'Empereur Julien

lien, dans son Epitre à Calixene, dit qu'il boit du jus de mandragore pour s'exciter à l'amour. Ce qu'il y a de certain, c'est que Rachel conçut un fils après en avoir mangé, & qu'elle en remercia le Seigneur : ce qu'il y a encore de bien sûr, c'est que cette propriété des mandragores a été supposée chez toutes les nations & dans tous les tems. On sait que Machiavel a fait une Comédie sur ce préjugé vulgaire. Jean-Baptiste Rousseau a aussi fait une Comédie en cinq actes sur le même sujet, laquelle est imprimée dans ses Œuvres.

Colin, *Médecin.* Bernard de Palissy, dont M. de Fontenelle a dit, *qu'il étoit aussi grand Physicien que la nature seule puisse en former*, s'est moqué, dans ses *Observations sur les abus de la médecine*, du charlatanisme de certains Médecins de son tems (en 1560), ou plutôt de la simplicité des malades qui se fioient aux promesses emphatiques de ces empiriques. Il

rapporte cette petite ruse d'un sieur *Sébastien Colin*, Médecin d'une ville de Poitou, lequel a publié en 1558 un Livre sur les urines avec ce titre : *Bref dialogue contenant les causes, jugemens, couleurs & hipertases des urines, lesquelles adviennent le plus souvent à ceux qui ont la fievre.*

« Il y avoit, dit Palissy, en une petite » ville de Poitou, un Médecin aussi peu » savant qu'il y en eut dans tous les pays, » & toutefois par une seule finesse il se » faisoit quasi adorer. Il avoit une étude » secrette bien près de la porte de sa » maison, & par un petit trou, il voyoit » ceux qui lui apportoient des urines, » & étant entré dans la cour, sa femme, » bien instruite, se venoit asseoir sur un » banc près de l'étude, où il y avoit une » fenêtre fermée de chassis, & interro- » geoit le porteur d'où il étoit, lui di- » soit que son mari étoit en la ville, mais » qu'il viendroit bientôt, & le faisoit » asseoir auprès d'elle, l'interrogeoit du

» jour que la maladie prit au malade, & » en quelle partie du corps étoit ſon mal, » & conſéquemment de tous les effets & » ſignes de la maladie ; & pendant que le » meſſager répondoit aux interrogations, » le Médecin écoutoit tout, & puis ſor- » toit par une porte de derriere, & ren- » troit par la porte de devant, par où » le meſſager le voyoit venir. Lors la » dame lui diſoit : Voilà mon mari, parlez- » lui. Ledit porteur n'avoit pas ſitôt pré- » ſenté l'urine, que Monſieur le Médecin » ne la regardoit avec fort belle conſ- » tance, & après il faiſoit un diſcours ſur » la maladie, ſuivant ce qu'il avoit en- » tendu du meſſager par ſon étude ; & » quand le meſſager étoit retourné au » logis du malade, il contoit comme un » grand miracle le ſavoir du Médecin, qui » avoit connu toute la maladie, ſoudain » qu'il avoit vu l'urine, & par ce moyen » le bruit de ce Médecin augmentoit de » jour en jour ».

La ruſe du Médecin Colin a été utile depuis à bien d'autres Charlatans, qui ont ſçu, comme lui, en cachant leur ſecret, duper le public.

EXISTENCE (l'). M. Piis, très-connu par ſes excellens Opéras comiques, joués avec le plus grand ſuccès ſur le Théâtre Italien, a fait l'épigramme ſuivante ſur ce mot:

L'exiſtence eſt une pendule
Que par ſoi-même il faut guider :
Malheur à l'homme trop crédule
Qui la donne à raccommoder !
On croit qu'Hippocrate calcule,
Quand il s'agit d'y regarder.
Mais il l'avance ſans ſcrupule,
Ne pouvant la retarder.

M. Moreau, Médecin à Vitry-le-François, a fait ainſi la parodie de cette épigramme :

L'exiſtence eſt une pendule
Qu'en vain ſoi-même on veut guider,
Malheur à tout homme incrédule
Qui ne la fait raccommoder.

Sans doute qu'Hippocrate calcule,
Quand il s'agit d'y regarder.
Il la retarde sans scrupule,
Quoiqu'on s'obstine à l'avancer.

Eaux de Passy. Une jeune Dame fort aimable, mais attaquée de vapeurs, ainsi que cela est ordinaire à toutes les jolies femmes, prenoit depuis six semaines, par ordre de son Médecin, les eaux de Passy, sans en ressentir aucun soulagement. Celui qui étoit chargé de lui envoyer les bouteilles, à mesure qu'elle en prenoit, se trouva un jour chez un Financier son ami & celui de la Dame, lequel plaisanta beaucoup sur l'inutilité de cette boisson, &, suivant son goût dominant, persuada à son ami que la Dame feroit beaucoup mieux de prendre de l'eau-de-vie d'Andaye, que de l'eau ferrugineuse. Enfin il perora si bien, qu'il fit consentir l'ami commun à recevoir de lui trois bouteilles d'eau-de-vie d'Andaye, & à les porter chez la Dame, en lui faisant accroire que c'étoit des eaux de Passy.

L'eau-de-vie fut mise au bain Marie dans un gobelet, à la dose d'environ un demi-septier, & apportée à la Dame, qui étoit au lit, par sa femme de chambre. Au moyen de la précaution que la malade prenoit, pour éviter l'odeur des eaux, de se pincer le nez, lorsqu'elle buvoit, la liqueur passa dans le gosier avec la promptitude de l'éclair : mais à peine fut-elle dans l'estomac, qu'elle se fit vivement sentir : la malade se trouva bientôt attaquée de tous les symptômes de l'ivresse la plus complette ; elle vomit beaucoup ; mais ce qu'on aura peine à croire, & ce qui est pourtant consigné, pag. 150 d'un des Journaux Encyclopédiques, dont j'ai égaré la note, c'est que cette crise finie, la malade se trouva parfaitement guérie de tous les maux dont elle se plaignoit, & n'eut plus besoin de Médecin.

CHAPETONADE. On donne ce nom à une maladie qui attaque presque toujours,

& plus particuliérement ceux qui arrivent à Carthagene en Terre-Ferme. Ce nom vient du mot *Chapeton* qu'on donne aux Européens nouvellement arrivés. Ceux qui ſont attaqués de cette maladie, éprouvent un délire ſi furieux, qu'on eſt obligé de les lier pour les empêcher de ſe mettre en pieces ; ils expirent ſouvent au milieu de ces tranſports, comme dans une eſpece de rage. Les malades ne ſont pas reçus dans les hôpitaux, à moins qu'ils ne ſoient en état de payer. Ceux qui ne peuvent par cette raiſon y entrer, n'ont d'autre reſſource que la nature & la providence. Mais c'eſt à ce point que le peuple les attend. Une Negreſſe libre, une Mulatre ou une Indienne, touchée de leur état, les retire chez elle, & les traite avec autant de ſoin que d'affection. S'ils meurent entre ſes mains, elle les enterre, & ſon zele va juſqu'à leur faire dire des meſſes. Il eſt vrai que la ſuite ordinaire de cette maladie eſt que le malade, s'il guérit, épouſe ſa bienfaitrice.

ÆGOLETHRON. C'est le nom que Pline donne à une plante, que nous appellons *chamæodendros, pontica maxima, mespili folio flore luteo*, qui a été très-bien observé par Tournefort dans son voyage au Levant. Cette plante, très-commune en Colchide, est curieuse à connoître, à cause de l'effet singulier que produisent le suc & l'odeur de ses fleurs. Le miel qu'on en recueille enivre, rend furieux, & fait tomber en léthargie; c'est ce qui arriva à l'armée des dix mille, auprès de Trebizonde. Les soldats ayant mangé beaucoup de cette plante, qui a un goût assez agréable, bientôt les forces leur manquerent; ils tomberent comme des gens ivres, & on y vit la terre jonchée de corps comme après une bataille. Cet assoupissement dura à peu près vingt-quatre heures, & disparut à la même heure qu'il avoit commencé. Les malades étoient alors affoiblis, comme des gens qui auroient éprouvé une superpurgation.

ENTORSE.

Entorse. George II, Roi d'Angleterre, avoit coutume d'aller tous les samedis, l'été, à Kinsington. La Princesse Amélie se donna une entorse dans un de ses voyages; on appliqua dessus des compresses trempées dans l'eau-de-vie. Croiroit-on que dans le compte de la fin de l'année, le comptable porta un article de 365 bouteilles d'eau-de-vie pour l'usage de la Princesse? Cette anecdote est tirée des papiers Anglois, année 1780.

Hernie. I. Le même Roi d'Angleterre passant en revue un Régiment, fut singuliérement affecté de ce qu'on étoit obligé de délivrer 82 congés, pour cause de hernie. Il dit qu'il feroit donner cent mille écus à celui qui trouveroit le moyen de guérir cette maladie si commune. Un Chirurgien, séduit par la promesse du Roi, s'adonna uniquement à cette branche de l'art de guérir, afin de trouver ce remede; deux années de travaux & de recherches ne l'ayant pas conduit à son but, il aima

mieux l'avouer, que d'expofer des malades à des expériences incertaines & peut-être dangereufes; ce qui n'empêcha pas Georges II. de lui faire donner quarante mille liv. pour le dédommager de fes peines, & récompenfer fon zele. M. Maget, qui rapporte ce trait hiftorique dans fa brochure intitulée, *l'Art de guérir radicalement & fans bandages les hernies*, auroit bien dû prendre ce Chirurgien pour modele; il en fait bien les raifons.

II. Il y a toujours eu une efpece de honte attachée à ces fortes de maladies; elle eft confignée dans les Auteurs de tous les tems. Juvenal, Sat. x, v. 205; Martial, lib. III, épigr. XXIV, en font mention. L'hiftoire rapporte qu'entr'autres infultes faites par les foldats au cadavre de l'Empereur Commode, ils le nommoient *Herntieux*. Lampride nous apprend qu'en effet il avoit une hernie volumineufe, qui n'avoit point échappé aux regards des Romains. Cette honte avoit pour principe dans les deux fexes les mêmes objets. Les hommes craignoient qu'on ne prît

de la mauvaiſe opinion de leur virilité, & les femmes craignoient d'inſpirer du dégoût ; peut-être même les hommes avoient-ils les deux craintes. Si c'étoit un préjugé, il n'eſt pas encore détruit.

III. Le tour ſuivant, aſſez plaiſant, fut joué par deux particuliers à un Abbé de leur connoiſſance, & à pluſieurs Chirurgiens herniaires. Le Comte de*** dans le négligé d'un malade languiſſant, le ventre entouré de ſerviettes, qui faiſoient un gros volume, monte dans un fiacre avec le Baron C***, fait arrêter ſur le quai Pelletier, à une boutique où pendoient des brayers. Le Laquais avertit le Bandagiſte, qu'il y a dans la voiture, qui eſt à ſa porte, un Abbé de très-grande condition, qui demande à lui parler. Le Chirurgien monte dans la voiture. Le prétendu malade lui dit qu'il eſt venu à Paris pour conſulter ſur une hernie conſidérable qu'il porte depuis long-tems, qu'on l'a adreſſé à lui comme étant très-expérimenté, & en état de le guérir, ce qu'il

le prie d'effectuer le plutôt possible, offrant même de le payer d'avance; ce que refuse le Chirurgien. Il convient avec lui d'aller le visiter le lendemain matin à huit heures, & de lui porter plusieurs brayers à essayer. On donne au Bandagiste le nom & la demeure de l'Abbé, dont on vouloit se jouer. Le Comte & le Baron vont répéter la même scène chez plusieurs autres Chirurgiens herniaires, auprès desquels ils jouent le même rôle; en sorte que le lendemain sur les huit heures arrivent à la porte de M. l'Abbé H*** les uns après les autres, une file de carrosses, desquels descendent des Chirurgiens avec des brayers, demandant à parler à M. l'Abbé. L'étonnement de l'Abbé de voir tant de Chirurgiens à ses trousses, la surprise de ces Chirurgiens de se trouver en aussi grand nombre, leurs brayers à la main, leur dialogue avant d'être désabusés, ce qu'ils dirent lorsqu'ils le furent, le chagrin enfin d'avoir été pris pour dupes, ainsi que l'Abbé, tout cela donna

lieu à une scène des plus comiques. Il fallut pourtant se résoudre à quitter la place ; les uns payerent leur fiacre, & s'en retournerent à pied, les autres se firent reconduire chez eux.

IV. On interrogeoit un jeune aspirant à la maîtrise sur les hernies ; il étoit question de la cure, & on lui demanda les moyens curatifs à employer, dans le cas où la hernie est accompagnée d'étranglement. Comme il en oublioit un, qui réussit quelquefois dans ce cas, l'application de la glace sur la hernie, celui qui l'interrogeoit, après le lui avoir rappellé, lui demanda comment il emploieroit ce moyen. Il répondit avec la plus grande ingénuité & très-sérieusement, qu'il feroit fricasser la glace avec du beurre ou de la graisse, pour en faire un cataplasme qu'il appliqueroit sur la tumeur. Les risées qu'excita cette réponse furent telles, que l'examen ne put être continué.

COMMERSON. I. C'étoit un Médecin

Botaniste & Naturaliste du Roi; il acquit de vastes connoissances en cette partie. Il avoit été aux terres australes avec M. de Bougainville, pour y faire des observations sur les trois regnes de la nature. Il est resté depuis à l'Isle de France, où il est mort en 1774. En partant il avoit laissé à M. *Vachier*, Médecin, son ami, un testament olographe, daté des 14 & 15 octobre 1766, qui a été ouvert, & qui a fait du bruit par les dispositions originales, curieuses & bienfaisantes qu'il contient. Il y est dit : « Au cas où je » viendrois à décéder dans une ville où » il y eût des Ecoles de médecine ou » de chirurgie, je destine mon cadavre à » être porté au plus prochain amphitéâ- » tre, pour y être disséqué pour l'instruc- » tion publique, priant M. le Démons- » trateur d'anatomie y dénommé, d'en » faire un squelette artificiel qui puisse » déposer perpétuellement au public du » desir ardent que j'ai eu toute ma vie de » lui être utile ».

Il fonde à perpétuité un prix de morale pratique, qui ſera appellé *prix de la vertu*, & qui conſiſtera en une médaille de deux cent livres, portant pour légende, *virtutis practicæ præmium*; laquelle ſera délivrée tous les ans à quiconque aura fait la meilleure action connue dans l'ordre moral & politique: il ſupplie le Parlement d'être le protecteur & l'exécuteur de cette fondation, &c.

Il legue au Cabinet d'Eſtampes du Roi toutes ſes collections botaniques, conſiſtant en plus de 200 volumes in-folio, qui contiennent les herbiers & les recherches de pluſieurs Botaniſtes de nom, &c.

Il paroît que ce teſtament n'a pas eu lieu, ſur-tout eu égard à la clauſe du prix de la vertu. Le fils a ſans doute profité de la liberté que ſon pere lui a laiſſé, pour ne la pas exécuter. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que le Tribunal qui exiſtoit alors ſous le nom de Parlement, n'a pas connu de cette fondation.

Lorſque ce Médecin partit pour ſon

voyage, il laissa à Paris *Jeanne de Baret*, dite *de Bonnefoy*, sa gouvernante. Comme elle avoit fait auprès de lui, mais inutilement, toutes les instances possibles pour l'accompagner, elle prit le parti de se déguiser en homme, se rendit à Rochefort, où devoit s'embarquer son maître, & se présenta comme matelot volontaire : pour qu'il ne la reconnût pas, elle se barbouilloit le visage avec du goudron, évitoit d'ailleurs sa présence le plus qu'elle pouvoit ; ce qui dura tout le tems de la traversée ; enfin débarquée, & n'ayant plus à craindre d'être renvoyée, elle se fit connoître du Docteur, qui ne put qu'être enchanté d'une telle marque de fidélité & d'attachement.

SCHUPPACH. Michel Schuppach, fameux Médecin Suisse, surnommé *le Médecin Spagyriste de la Montagne*, est mort en 1781. Voici une notice de sa vie, tirée du Journal de Littérature, année 1781, n°. 10. Il étoit né à Pighan, village Suisse,

à deux lieues de Berne, de parens pauvres. Ayant préféré l'exercice de la chirurgie à toute autre profeſſion, il fut mis de bonne-heure chez un Chirurgien de campagne. Il pratiqua pendant vingt-cinq ans cette partie de l'art de guérir, ſans cependant jouir d'une grande réputation; mais il mit ce tems à profit, & acquit beaucoup de connoiſſance. Abandonné, pour ainſi dire, à lui-même, ſans livres & ſans ſecours, il acheta des cadavres, diſſéqua, & décrivit toutes les maladies qu'il fut à même de traiter. D'un autre côté il ſe procura un attirail de chymie, & commença dès-lors à préparer les remedes lui-même, d'où lui vint le nom de Médecin Spagyrique. Peu à peu il fut connu des payſans, tant par ſes opérations de chirurgie, que par ſes médicamens; d'abord le bon marché de ſes ſecours, enſuite quelques ſuccès bien connus, & qui paroiſſoient ſurprenans, répandirent ſon nom dans le canton.

Uniquement dévoué à ſon état, quinze

à ſeize ans avant ſa mort, il n'exiſtoit pas de Médecin qui eût traité autant de malades que lui. L'inſpection des urines eſt à-peu-près la ſeule indication qu'il ſuivoit dans la connoiſſance des maux : cependant, au gré de pluſieurs perſonnes, ſes moyens thérapentiques étoient moins ceux d'un Charlatan, que ceux d'un vrai Médecin.

Son caractere moral mérite aſſurément des éloges ; car c'étoit un homme bienfaiſant, charitable, & plein d'aménité. Il étoit le bienfaiteur de ſon canton. Il eſt mort âgé d'environ 67 ans, d'une groſſeur monſtrueuſe ou obéſité énorme. Le burin nous a conſervé les traits de cet homme ſingulier, qui eſt en vénération en Helvétie & dans le Nord, mais qui n'eſt guere connu en France, que par ceux qui ont fait le voyage de Suiſſe, ou par les relations de quelques voyageurs.

College de Chirurgie. On lit dans une brochure intitulée : *Journal de ce*

qui s'est passé à l'occasion du rétablissement du Parlement de Toulouse, &c. année 1775, que le College de chirurgie de cette Ville a arrêté, le 10 mars de cette année, de recevoir chaque année, sans aucun frais de reception, deux Chirurgiens pour la campagne, qui seront présentés par M. le premier Président.

HYDROPISIE. I. Horace a dit en parlant de cette maladie, Lib. II, Ode II :

Crescit indulgens sibi dirus hydrops,
Nec sitim pellit, nisi causa morbi
Fugerit venis, & aquosus albo
Corpore languor.

II. Le célebre Heraclite, qui vivoit environ 500 ans avant J. C., étant attaqué d'hydropisie, voulut consulter les Médecins. Il vint donc à la Ville, & leur demanda s'ils pouvoient rendre serein un tems pluvieux. Comme les Médecins ne comprenoient pas le sens caché de cette question, il les traita d'ignorans, ne vou-

lut pas entrer en explication, & alla s'enfermer dans du fumier, persuadé que la grande chaleur feroit dissiper les eaux qui l'étouffoient; mais le remede fut pis que le mal, car il mourut peu de tems après.

III. A l'occasion de différentes guérisons singulières & de différens remedes non moins singuliers, dont on faisoit l'histoire à l'Académie Royale des Sciences en 1690, M. du Hamel dit qu'il connoissoit à Mailly une personne qui avoit été extrêmement soulagée d'une hydropisie, après avoir porté sur elle une ceinture de sel bien desséché, & broyé très-fin : il ajouta de plus, que deux hommes de campagne fort âgés s'étoient guéris de la même maladie, en se mettant dans un four, après qu'on en eut tiré le pain. Vasikbillalh, neuvieme Calife de la race des Albassides, fut guéri par un moyen à peu-près semblable. Son Médecin le fit mettre dans un four à chaux, après que la pierre en eut été tirée, & aut bout

de quelques jours, il fut tout-à-fait guéri de son hydropisie.

IV. Un soldat Suisse étant entré, au mois de mars 1779, dans les infirmeries des Invalides, à cause d'une hydropisie dont il étoit attaqué, y mourut le 30 décembre 1780, après que M. Morand lui eût fait 57 fois la ponction, & tiré 485 pintes d'eau, sans compter cinq autres qui sortirent après l'ouverture du cadavre.

Le sixieme article de la premiere partie du 69e. tome des transactions philosophiques pour l'année 1779, offre un cas d'hydropisie encore plus extraordinaire; il s'agit d'une jeune femme qui mourut à l'âge de 23 ans : dans l'espace de quatre ans, elle subit 155 fois l'opération de la paracenthese, & rendit 3720 pintes d'eau.

V. Un vieillard étant hydropique,
Languissant, & prêt à mourir,
Les Médecins du lieu mirent tout en pratique
Pour lui donner secours, sans pouvoir le guerir.
Il apprend qu'en certaine ville,

Eloignée d'environ trois lieues de chemin,
Etoit un Médecin habile.
Il se mit en litiere, & l'alla voir soudain.
Sa femme, jeune & belle, & d'un joli corsage,
L'accompagna dans ce voyage.
Le Médecin étoit fort bien fait & vigoureux :
De la femme aussi-tôt il devint amoureux,
Et ne s'attacha qu'à lui plaire ;
Enfin il fit si bien par ses soins, par son art,
Qu'en trois ou quatre mois il guérit le vieillard,
Le tirant pleinement d'affaire ;
Et dans le même tems étant le favori
De la jeune & charmante Dame,
A mesure qu'il fit desenfler le mari,
Par un plaisant retour il fit enfler la femme.

VI. Le palais du Roi de Sardaigne à Turin contient une belle collection de tableaux du plus grand choix. Un des plus chers, puisqu'on prétend qu'il a coûté quarante mille livres, est un tableau de Gerard Dow, éleve de Rembrant, lequel représente une femme hydropique assise, consultant un Médecin, qui regarde un verre de son urine, qu'il tient en main. C'est, dit-on, un chef-d'œuvre de

travail & de vérité. Ce tableau eſt renfermé dans un cadre d'ébene, avec un volet pour le garantir de l'action de l'air.

VII. Plutarque dit que pour empêcher que l'hydropiſie & l'éthiſie ne devinſſent dans les familles des maladies héréditaires, on brûloit les corps des hydropiques & des étiques, & qu'on faiſoit tenir leurs enfans aſſis les pieds dans l'eau. Comment un Philoſophe auſſi ſenſé que Plutarque a-t-il pu ajouter foi à une pareille abſurdité?

VIII. M. Monro parle dans ſon Traité d'hydropiſie, d'un Capitaine Anglois qui exigeoit de ſes ſoldats qu'ils ſerraſſent fort leurs jarretieres, afin d'offrir aux yeux une jambe mieux faite : mais ce caprice fut funeſte au plus grand nombre; car ces ligatures furent cauſe que pluſieurs devinrent hydropiques, & obligés d'aller à l'Hôpital pour y être traités; pluſieurs même en moururent. J'ai entendu dire à M. de Senac qu'il avoit vu périr à l'armée

une multitude de ſoldats par la même cauſe.

IX. Louis XV, quelque tems après la bataille de Fontenoy, félicitoit le Maréchal de Saxe ſur ſa bonne ſanté, & lui diſoit que ſes victoires & ſes exploits ſembloient avoir contribué à le guérir d'une hydropiſie, dont il étoit déja attaqué lors de cette bataille. Le Maréchal de Noailles qui étoit préſent, dit : M. le Maréchal de Saxe eſt le premier général que la gloire ait déſenflé.

SANGLOTAGE. On lit dans la Gazette Salutaire du 19 janvier 1764, l'extrait d'une lettre à M. l'Abbé Mangenot, ſur la cauſe d'un ſanglotage qu'il éprouve, lorſqu'il voit ou entend parler d'un ſujet attendriſſant, ou capable de cauſer de l'admiration. On explique aſſez bien dans cette lettre le méchaniſme, par lequel cet accident a lieu : mais l'explication eſt en défaut, & doit l'être ſur le pourquoi. Il faut

faut mettre ce sanglotage au nombre de ces phénomenes dont on connoît l'existence, & même la maniere d'exister, mais dont la connexion de la cause avec l'effet est incompréhensible pour les plus pénétrans. Qu'on nous dise, par exemple, pourquoi une fille de vingt-six ans, touchée de compassion en voyant une vieille femme tomber en épilepsie, y tomba ensuite elle-même tous les jours, & précisément à la même heure que la femme ; qu'on nous dise pourquoi un homme n'étoit pas maître de ses urines, toutes les fois qu'il entendoit le son d'une lyre ; pourquoi un Ecclésiastique devenoit muet, quand il sentoit des écrevisses chaudes ; effet qui n'avoit pas lieu, quand il les touchoit froides ; pourquoi une jeune fille de Namur s'évanouissoit toutes les fois qu'elle entendoit le son d'une certaine cloche, pourquoi, &c. &c.

NATURE. I. L'épigramme suivante sur ce mot est de *Piron*, & imprimée dans ses

Œuvres, petit format, tom. 1, pag. 177.

Dans un bon corps nature & maladie
Etoient aux mains. Une aveugle vient là :
C'eſt médecine, une aveugle étourdie
Qui croit par force y mettre le holà.
A droite, à gauche, ainſi donc la voilà
Sans ſavoir où, qui frappe à l'aventure
Sur celle-ci, comme ſur celle-là,
Tant qu'une enfin céda. Ce fut nature.

II. La nature eſt, ſuivant le Pere Gillet, une divinité à laquelle tout le monde ſacrifie ; l'amour eſt ſon temple ; ſes fêtes n'ont point de jour marqué. L'encens qui fume ſur ſes autels, dit ingénieuſement cet Auteur, eſt un puiſſant narcotique qui, en provoquant un voluptueux ſommeil, termine la fête. Pour nous rapprocher un peu plus de notre ſujet, nous dirons que quand un malade laiſſe tout faire à la nature, il haſarde beaucoup ; quand il laiſſe tout faire au Médecin, n'haſarde-t'il pas quelquefois davantage ? Ma foi, haſard pour haſard, j'aimerois encore

mieux courir les risques de celui de la nature; c'est une bonne mere; on est sûr qu'elle agit de bonne foi, du mieux qu'elle peut, & que si elle ne tire pas le malade d'affaire, c'est l'intempérance ou les caprices de celui-ci qui l'en empêchent.

TOUX. La prise de la Grenade ayant fait du bruit dans le tems (en 1780), on donna le nom de cette Isle à mille objets différens, & entr'autres à une espece de toux qui regna l'hiver suivant. Cette maladie fut aussi nommée la *coquette*; voici un assez mauvais conte qu'on a débité à ce sujet. Un amant de Province, persécuté par une maîtresse coquette, vint se refugier à Paris; il fut attaqué de la toux regnante; on le plaignoit d'être tourmenté par la coquette; il crut qu'on lui parloit de sa maîtresse; il demanda où elle étoit. On lui répondit qu'elle étoit à Paris. L'infortuné se désespera, il voulut partir sur le champ; l'énigme fut débrouillée, & calma son désespoir.

II. Les Prédicateurs d'autrefois affectoient de touſſer pour donner de la grace à leur déclamation. On voit encore des *hem* à la marge des vieux ſermons, pour marquer les endroits où il falloit touſſer ; témoins ces vers :

Le touſſer précieux, le trompeter du nez
Sont talens ambitionnés ;
Mais en ſtyle prédicatoire
Sont-ils toujours bien amenés ?
Sont-ils toujours bien combinés ?
Du célebre Maillard qu'on conſulte l'hiſtoire.

Ce Prédicateur vivoit en 1500 ; c'eſt ſur-tout lui qui marquoit à la marge de ſon cahier les endroits où il devoit touſſer. C'eſt aujourd'hui tout le contraire, lorſqu'un Prédicateur touſſe, c'eſt ſigne que ſa mémoire l'a trahi.

III. Un mari & une femme qui avoient chacun leur lit, comme c'eſt aſſez l'uſage maintenant, même parmi les bourgeois, étoient convenus enſemble que lorſque l'un des deux touſſeroit, l'autre iroit le trouver. On juge bien que les premiers

jours de la convention faite, la femme attendit, soit patiemment, soit impatiemment, que son mari toussât : ennuyée à la fin d'attendre, elle croit une nuit avoir entendu le signal, & n'a rien de plus pressé que d'aller trouver M. son époux, dans la crainte encore qu'il n'ait toussé deux fois. Mais celui-ci, qui dormoit profondément, & qui ne s'attendoit à rien moins qu'à être réveillé, se fâcha de ce que sa femme avoit interrompu son sommeil. Elle eut beau l'assurer à plusieurs reprises qu'il avoit toussé, il le nia fortement; il ne voulut pas même convenir qu'il eût toussé en rêvant, & il fallut que la dame regagnât son logis, sans avoir satisfait son appétit.

Quelque tems après ce mari si peu complaisant tomba malade, & mourut. Lorsque la douleur de sa femme (qu'on se doute bien n'avoir pas été portée à l'excès) fut calmée, elle alla à l'endroit où il étoit enterré, & s'étant jettée à genoux sur sa fosse, elle y fit dévotement sa priere;

mais en se levant après le *requiescat in pace*, elle dit : *Ce qui est passé est passé ; Dieu te fasse miséricorde ; mais tu avois assurément toussé.*

IV. Martial, lib. XI de ses épigrammes, a fait celle-ci, intitulée : *Gulosa tussis, la toux gourmande.*

Leniat ut fauces medicus, quas aper vexat
assiduè tussis, Parthenopæe, tibi
Mella dari nucleosque jubet, dulcesque placentas,
Et quicquid pueros non sinit esse truces.
At tu non cessas totis tussire diebus.
Non est hæc tussis, Parthenopæe : gula est.

En voici la traduction. Le Médecin, pour adoucir votre gorge, Parthenope, qu'une toux très-rude vexe assiduement, vous ordonne du miel, des noyaux de fruit, & des gâteaux agréables, & tout ce qui empêche les enfans de trop crier. Cependant vous ne cessez de tousser tous les jours. Ce n'est pas là une toux, Parthenope ; c'est une gourmandise de votre part pour jouir plus long-tems de toutes ces douceurs.

Tot quot. L'Empereur Maximilien (Valere) étant tombé malade, fit appeller plusieurs Médecins, dans l'intention plutôt de s'en divertir, que de suivre leurs ordonnances. Il se contenta de demander à chacun d'eux, *quot !* Ils demeuroient tous confus, ne sachant ce que vouloit dire le Prince, lorsqu'un d'entr'eux, plus habile, comprit que par ce monosyllabe, l'Empereur leur demandoit combien ils avoient tué de malades; il prit en conséquence à pleine main sa barbe, qu'on portoit alors fort longue, & répondit, *tot*, voulant dire que ses confreres & lui avoient tué autant de malades qu'il y avoit de poils à sa barbe. Cette réponse spirituelle fit rire l'Empereur, & acquit au Médecin sa confiance & son estime.

Maladie. I. Dans l'antiquité toutes les maladies étoient attribuées aux génies ou esprits. Pythagore, qui croyoit que l'air étoit rempli d'esprits, disoit, suivant

Diogene Laerce, que c'étoient eux qui envoyoient les maladies aux hommes. Homere, dans l'Odyssée, attribue à un génie l'état d'un homme qui est accablé d'une grande maladie. Celse observe qu'on attribuoit les maladies à la colere des Dieux immortels, & qu'on avoit coutume d'implorer leur assistance pour en obtenir la guérison. L'opinion d'attribuer la maladie aux mauvais génies s'est répandue partout depuis; encore aujourd'hui presque tous les peuples de l'Amérique croient qu'il n'y a que Dieu ou le Diable qui les rende malades, & qui puisse les guérir.

II. Le Baron de Busbec parle ainsi dans ses Lettres, tom. II, pag. 280, du préjugé des Turcs sur toutes les especes de maladies. Ce préjugé, dit-il, est si fort, qu'ils n'en appréhendent aucune; il seroit à désirer qu'il le fût moins. Ils s'exposeroient aussi moins au danger, & mourroient en plus petit nombre. Ils croient que Dieu a écrit sur le front de tous les hommes le tems & le genre de sa mort;

qu'étant impoſſible d'éviter ce deſtin, il eſt inutile de fuir le danger. Dans cette opinion, ils n'héſitent pas de toucher les habillemens des peſtiférés, les draps de leur lit, & de s'en frotter le viſage, & voici comme ils raiſonnent. Si Dieu a réſolu que je meure maintenant, cela arrivera infailliblement ; ſi ce n'eſt pas ſa volonté, ce linge ne pourra aucunement me nuire. C'eſt ainſi qu'ils donnent chez eux une entrée facile à la contagion. Faut-il s'étonner, après cela, ſi des familles entieres périſſent, ſans qu'il échappe un ſeul individu ?

III. Dans Penarmbuce, Province du Breſil, quand quelqu'un tombe malade, on lui aſſigne un tems pour guérir, & ſi dans ce tems-là il n'a pas recouvert la ſanté, on le tue pour le délivrer de tous les maux qu'il ſouffriroit, s'il reſtoit plus long-tems malade. Chez les Mégaburiens, ceux qui étoient ſi affoiblis par l'âge, qu'ils ne pouvoient plus ſuivre leurs troupeaux, ou qui étoient atteints de quelque

maladie incurable, s'attachoient par le cou à la queue d'une vache, qui les étrangloit en les traînant. C'étoit choisir une singuliere maniere pour mourir.

IV. Hoffmann, dans ses Consultations, attribue la plupart des maladies des femmes à leur genre de vie, à leur nourriture & à leurs passions. Le sexe, dit-il, aime le fruit, la salade, la pâtisserie, les nourritures doucereuses, boit peu, & toujours froid, parce qu'il est toujours échauffé, mene une vie sédentaire, dort trop long-tems, porte des habits qui lui sérrent trop le corps, est sujet aux passions violentes, à la frayeur, à la tristesse, & à un amour de longue durée qui le mine. Le même Auteur prétend encore, que les fievres pourprées sont plus familieres aux femmes qu'aux hommes, & qu'elles sont causées par le trop grand usage du caffé. Cette infusion a son utilité; mais quand on en prend trop souvent, elle peut faire beaucoup de tort.

V. On est dans l'usage chaque année

à la Haye de dresser une liste circonstanciée des personnes qui sont mortes, & des maladies ou accidens qui ont terminé leur carriere. La liste de l'année 1772 contient 1340 morts, & offre le tableau de 52 genres de maladies, y compris la vieillesse, un des principes de notre destruction, qui devroit être le plus ordinaire, & presque le seul, si nous pouvions restreindre nos besoins à ceux de la simple nature. Dans cette même année 1772 il n'est mort à la Haye de vieillesse que 35 personnes, & 199 de différentes fievres, 47 d'apoplexie, 337 de convulsions, 247 de corruption, 108 de défaillance, 120 de maladie pulmonique, 21 de la petite vérole, 51 d'hydropisie, 5 de maux de nerfs, 4 de mort subite & de léthargie. Mais pour avoir un degré de comparaison sur tous ces maux, il faudroit savoir au moins à peu près le nombre d'habitans que renferme la Haye.

VI. Le Roi de Suéde voulant faciliter

les ſecours aux habitans de la campagne dans leurs maladies, a augmenté en 1773 le nombre des Médecins qui doivent s'établir dans différens villages, & leur a donné à chacun une penſion de 600 dahlers monnoie d'argent. Ces Médecins ſont obligés, dans le loiſir que leur laiſſent leurs fonctions, d'inſtruire *gratis* les ſages-femmes, & de préſider à leurs travaux, dans le cas où la pratique des accouchemens deviendroit dangereuſe. Les gens de la campagne ſont exempts de payer aucune rétribution pour ces ſervices. Ce Monarque bienfaiſant a en outre accordé quatre penſions de 400 rixdalhs chacune, monnoie d'argent, pour un pareil nombre de Médecins chargés de ſoigner *gratis* les pauvres.

VII. Le célebre Guy Patin a publié en 1643 une theſe qui a fait beaucoup de bruit, & dont le ſujet étoit : *Eſt-ne totus homo à naturâ morbus ?* Il conclut pour l'affirmative. Cette theſe eſt très-bien écrite, & une des meilleures qui ait été

ſoutenue aux Ecoles de médecine de Paris; auſſi pluſieurs Bacheliers l'ont-ils repriſe depuis, & fait réimprimer pour la ſoutenir, & entr'autres M. Millin de la Courvault en 1753.

VIII. Chez les anciens, ceux qui s'étoient ſauvés de quelque naufrage avoient coutume de repréſenter dans un tableau tout ce qui leur étoit arrivé, comme le prouvent ces vers de Juvenal.

Fractâ rate naufragus aſſem
Dum rogat, & pictâ ſe tempeſtate tuetur.

C'eſt apparemment à cette imitation, que les premiers Chrétiens, après avoir été ſauvés du danger de quelques maladies, offroient au Saint qu'ils croyoient avoir obtenu de Dieu leur guériſon, quelque piece d'or ou d'argent qui repréſentoit la partie qui avoit été malade. C'eſt à cauſe de cet uſage que nous voyons encore dans nos égliſes des tableaux où ſont repréſentés des gens en priere, & dans des ſituations de perſonnes infirmes ou

malades ; on y voit aussi des jambes, des bras, ou d'autres parties du corps, faites de cire ou d'argent, comme des offrandes qu'on a présentées aux Saints, de qui on a cru avoir reçu du soulagement.

IX. Deux épigrammes de Martial que nous allons rapporter, prouvent que les Romains étoient dans l'usage d'envoyer à leurs amis, qui relevoient de maladie, des présens qu'on appelloit *soteria*. La premiere de ces épigrammes est la trente-neuvieme du cinquiéme Livre, & est intitulée : *Captator captus*.

Supremas tibi tricies in anno
Signanti tabulas, Charine, misi
Hyblæis madidas thymis placentas.
Defeci : miserere jam, Charine :
Signa rariùs, aut semel fac illud,
Mentitur tua quod subindè tussis.
Excussi loculosque, sacculumque :
Crœso divitior licèt fuissem,
Iro pauperior forem, Charine,
Si conchem toties meam comesses.

On voit par cette épigramme que Mar-

tial désirant hériter de Charinus, homme riche & sans enfans, lui envoyoit souvent des présens, parce qu'étant presque toujours malade, il faisoit chaque année trente testamens; mais Charinus ne mourant point, le Poëte se plaint à lui qu'il l'épuise, qu'il est toujours à la porte de la mort par sa toux, mais qu'il ne meurt pas; que pour lui, quand il seroit plus riche que Cresus, le nombre de présens qu'il est obligé de faire à Charinus, toutes les fois qu'il releve de maladie, le réduiroit à un état de pauvreté pire que celui d'Irus.

La seconde épigramme sur un avare qui étoit souvent malade, la 46[e] du XII[e] Livre, est encore plus décisive sur la question dont il s'agit; la voici :

Ægrotas uno decies aut sæpiùs anno;
Nec tibi, sed nobis hoc, Polycarme, nocet;
Nam quoties surgis, soteria poscis amicos:
Sit pudor: ægrota jam, Polycarme, semel.

Vous êtes malade, Polycarme, dix fois ou même plus dans une année, ce qui ne vous est pas nuisible à vous, mais à nous;

car toutes les fois que vous êtes convalescent, vous exigez des présens de vos amis. N'avez-vous pas de honte ? Soyez donc malade une bonne fois pour toutes, Polycarme.

X. Un habitant de Nanking, ville de la Chine, dont la fille unique étoit attaquée d'une maladie dangereuse, accabloit tous les jours son Idole de prieres, d'offrandes, de sacrifices, & n'épargnoit rien pour obtenir la guérison de sa fille. Les bonzes qui profitoient de ses libéralités, l'avoient assuré, de la part de l'Idole, que sa fille guériroit bientôt; cependant elle mourut. Le pere, désolé, intenta un procès à l'Idole. L'affaire fut agitée dans plusieurs Tribunaux, & après bien des discussions, le pere gagna son procès, & l'Idole fut bannie à perpétuité du royaume, comme impuissante & inutile : on démolit son Temple, & on châtia sévérement les bonzes trompeurs.

X I. Apollonide, Médecin de Cos très-employé, ayant été appellé pour

voir Amytis, femme de Megabiſe, qui ſe plaignoit de quelque indiſpoſition, lui dit, après l'avoir bien examinée, que ſon mal étoit de nature à ne pouvoir être guéri que par la compagnie d'un homme; il lui offrit en même tems ſon ſecours, qu'elle accepta. Cependant le Médecin, qui en avoit impoſé à la malade, au moins ſur la nature du remede, voyant que la maladie devenoit de jour en jour plus ſérieuſe, & dégénéroit en phtiſie; ne jugea pas à propos de continuer plus long-tems un commerce ſi dangereux. Amytis en fut ſi piquée, qu'au lit de la mort elle demanda pour toute grace à ſa mere de vouloir bien la venger d'Apollonide, qu'elle accuſa d'être l'auteur de ſa mort: effectivement, après avoir fait ſouffrir toutes ſortes de tourmens au Médecin, il fut enterré tout vif le même jour que mourut Amytis.

XII. Arlequin feint le malade dans une comédie: un Médecin qui l'a guéri lui demande ſon paiement; mais Arlequin

refusant toujours de le payer, le Médecin le fait assigner. Lorsqu'ils sont tous deux devant le Juge, Arlequin dit qu'il ne veut pas de la santé que le Médecin lui a donnée, & offre de la lui rendre, étant prêt de la déposer au Greffe, à condition que le Médecin y déposera aussi la maladie qu'il lui a ôtée, en sorte qu'alors chacun prendra ce qui lui appartenoit.

XIII. Vous ne vous étonnerez point, dit Seneque, de voir tant de maladies, si vous comptez tant de cuisiniers : *innumerabiles morbos non miraberis, coquos numera*, ce qui prouve bien ce bon mot que tout le monde connoît : *Plus occidit gula quàm gladius*. C'est aussi à cause de cela qu'un célebre Médecin visitant ses malades opulens, alloit toujours dans la cuisine embrasser les cuisiniers & les chefs d'office, en leur disant : *Mes bons amis, je vous dois de la reconnoissance pour les bons services que vous nous rendez à nous autres Médecins ; sans vous, sans votre*

art empoiſonneur, la Faculté iroit bientôt à l'Hôpital.

XIV. Chez les Marſiliens, dès qu'il y avoit dans la ville quelque maladie populaire, un homme d'entre le peuple s'offroit pour être immolé, & pendant un an entier on le nourriſſoit, aux dépens du public, de ce qui ſe trouvoit de plus exquis : après quoi, à la fin de l'année, l'ayant revêtu des habits de cérémonie, on le menoit par toute la ville, & après qu'on avoit vomi contre lui toutes ſortes d'imprécations, on le jettoit dans la mer.

XV. Ce qu'on appelle communément la maladie du pays, eſt une eſpece d'antipathie, qui ſe change peu-à-peu en un état de langueur, d'autant plus déplorable, qu'aucun remede ne peut la guerir. Théodore Zwinger, Profeſſeur d'anatomie & de botanique à Bâle, a traité ce ſujet avec aſſez d'étendue, & il a fait voir que les peuples du Nord étoient ſur-tout ſujets à cette maladie, qu'il nomme *Pathopatridalgia*; il conſeille à ceux qui en ſont at-

taqués, de retourner promptement dans leur patrie; c'est effectivement le plus sûr remede pour guérir.

XVI. Antiphon, un des dix Orateurs dont Plutarque a écrit la vie, composa un art de remédier aux maux du corps. Pour mettre ses préceptes en pratique, il fit construire une petite maison à Corinthe sur la place, avec une inscription au-dessus de la porte, qui portoit qu'il faisoit profession, & avoit le moyen par ses paroles de guérir les ames chargées d'ennui & de tristesse; il y réussissoit le plus souvent; mais il dédaigna par la suite un art qui ne lui parut pas bien supérieur. Il étoit réservé de nos jours à feu M. le Camus de renouveller cet art, ainsi qu'il l'a fait dans sa *médecine de l'esprit*. Mais il n'est pas le seul qui ait travaillé sur ce sujet: dans un mémoire que lut M. l'Abbé Leaulté à la séance publique de l'Académie de Dijon, année 1748, il fit voir que certains vices & certains défauts pouvoient à juste titre être appellés des ma-

ladies de l'ame, à cause de leur analogie avec celles du corps. L'avarice, par exemple, dit-il, peut être comparée à la soif des hydropiques, l'envie à une fievre lente, l'amour à la phrénésie, &c. Il prouva qu'il y a des vices & des défauts que l'on hérite de ses parens, ainsi que les maladies du corps; qu'il y en a même qui, comme les maladies épidémiques, s'étendent à des villes, à des provinces, à des nations entieres. Quelques-unes de ces maladies de l'ame ont leur source dans le tempérament. Un fils hérite souvent de son pere un sang vif & bouillant, qui le rendra comme lui vif & emporté : une fille peut recevoir de sa mere une complexion qui la porte à l'amour, &c. Mais si l'ame, ajoute M. Leaulté, a ses maladies, elle a aussi des remedes pour les guérir, & des Médecins pour administrer les remedes. La morale, qui est la science de diriger les mœurs, a, ainsi que la médecine, des aphorismes, des recettes, des Docteurs entre lesquels il y en a d'indignes

de ce nom, comme entre les Médecins il y a des charlatans, &c. &c. Nous ne suivrons pas plus loin ce parallele des maladies du corps & de l'ame; il nous a paru en général fort bien fait.

Deux années après, on lut à l'assemblée publique de la même Académie un autre mémoire sur le même sujet par M. l'Abbé de Repos. L'esprit, dit l'Auteur, a ses maladies comme le corps, & il faudroit aux hommes des Hippocrates dans la morale, comme dans la médecine. Il suppose ensuite une infirmerie pour les malades d'esprit, où on logeroit en sous ordre ces esprits prévenus, qui voient toujours trouble. Pour traiter méthodiquement cette maladie, il essaie de démontrer que la prévention est, 1°. une fievre d'esprit, 2°. une fievre épidémique parmi les savans, 3°. une fievre chaude, source de querelles scientifiques, 4°. une fievre continue & presqu'incurable. Il seroit trop long de suivre M. l'Abbé de Repos dans tous ses détails; son but a été d'instruire

en amusant, & il a fort bien rempli son objet.

XVII. Démocrite a laissé par écrit, que le son de la flûte bien touchée guérit plusieurs maladies. M. Burette, dans une dissertation sur la musique des anciens, insérée dans le cinquieme volume des mémoires de l'Académie des belles-lettres, parle de plusieurs maladies que la musique guérissoit; de ce nombre étoient la fievre-quarte, la peste, la syncope, l'épilepsie, la folie, la surdité, la sciatique, la morsure des viperes: il cite pour garans de ces cures opérées par la musique des Auteurs Grecs & Latins. Marien Capelle assure que le chant guérissoit la fievre, & qu'Asclépiade remédioit à la surdité par le son de sa trompette: le Cretois Taletas par la douceur de sa lyre délivra les Lacédémoniens de la peste. L'écriture sainte ne nous apprend-elle pas aussi que la harpe de David calmoit les fureurs de Saul? Athenée rapporte que le son de la flûte guérit de la goutte sciatique,

avec cette circonſtance que pour réuſſir dans cette cure, il faut jouer de la flûte ſur le mode phrygien. Aulugelle au contraire recommande un mode plein de douceur, & non de véhémence, comme le mode Phrygien. Cœlius Aurelius marque même juſqu'à quel degré devoit aller cette eſpece d'enchantement; c'étoit juſqu'à ce que les fibres de la partie venant à ſautiller en palpitant, la douleur fût diſſipée, *quos, cum ſaltum ſumerent palpitando, diſcuſſo dolore, miteſcerent.*

XVIII. Hippocrate parle ſouvent de maladies ſalutaires, & pluſieurs Médecins après lui ont traité la même matiere. En 1729 M. Elie Col de Villars a fait ſur ce ſujet une theſe dont l'argument eſt : *Dantur-ne morbi ſalutares ?* Et il conclut pour l'affirmative. M. Théodore Van-Ween, habile Médecin Hollandois, a inſéré une diſſertation ſur cet objet dans les obſervations de phyſique de l'Abbé Roſiers, avril 1773.

XIX. Les maladies ne ſont pas auſſi

multipliées

multipliées chez les Perſans, qu'elles le ſont dans nos climats. La fievre, la dyſſenterie, le pourpre, la pleureſie, la jauniſſe, ſont leurs maladies les plus ordinaires; ils ne connoiſſent ni les maux de tête, ni la goutte, ni l'apoplexie, ni la petite-vérole, ce fléau de nos contrées. Le mal vénérien même, tout commun qu'il eſt parmi eux, n'eſt preſque jamais dangereux. La ſécheresſe de l'air peut être une des cauſes qui contribue le plus à conſerver & rétablir la ſanté des Perſans; cela n'empêche pas que chez eux le nombre des Médecins ne ſoit très-conſidérable, & qu'ils ne jouiſſent d'une très-grande conſidération; auſſi ſont-ils les plus riches du pays, après les Aſtrologues.

XX. On a prétendu, on a même écrit qu'il s'eſt trouvé des ſtatues qui guériſſoient diverſes maladies, beaucoup mieux que d'habiles Médecins. Pline fait mention d'une, ſur la tête de laquelle croiſſoit une herbe inconnue, qui avoit la vertu de guérir du mal de tête. L'herbe qui

croissoit autour du piédestal de la statue érigée à J. C. par la femme Hemorrhoïsse dont parle l'Evangile, étoit souveraine pour toutes les maladies. Les statues du Scythe Toxaris & de l'athlete Polidamas guérissoient de la fievre. Après que les Thassiens, pour obéir à l'Oracle de Delphes, eurent retiré de la mer la statue du fameux Athlete Théogene, elle acquit la réputation de chasser un grand nombre de maladies.

XXI. M. de Maupertuis, en dissertant dans ses Lettres sur la maladie, remarque avec raison que les Auteurs qui se sont avisés de faire l'éloge de la goutte, de la fievre, de la pierre & d'autres maladies non moins cruelles, ont voulu se singulariser, soit par un goût peu sensé du paradoxe, soit pour faire briller mal à propos leur esprit. Comment en effet bien faire l'éloge d'un état qui est le comble du malheur des hommes? Cependant M. de Maupertuis examine s'il n'y a pas dans la maladie des avantages réels capables

de nous consoler, capables même de nous y procurer des plaisirs. Il parle d'après sa propre expérience, & rapporte quelques réflexions, qu'une maladie de poitrine longue & désespérée lui a fait faire.

» J'ai connu, dit-il, un homme bien » respectable, qu'une maladie semblable à » la mienne avoit conduit à l'état le plus » heureux. J'ai vu, ajoute-il, cet homme » qui occupoit une vaste maison, trop » petite auparavant pour lui, réduit dans » la plus petite de ses chambres, se faire » une occupation agréable de l'arrange- » ment de quelques estampes; & cet es- » prit, auparavant rempli des plus grands » objets qui occupassent l'Europe, trou- » voit de véritables amusemens dans des » jeux, capables à peine d'amuser des » enfans qui se portent bien.

XXIII. Les anciens Hébreux, peu versés dans l'étude de la physique, peu accoutumés à recourir aux causes naturelles, attribuoient les maladies à de mauvais esprits, exécuteurs de la vengeance di-

vine. Les plus pieux & les plus ſages d'entr'eux recouroient à Dieu pour en obtenir la guériſon : auſſi le Roi Aſa eſt-il blâmé dans l'Ecriture ſainte, de ce que, dans les douleurs de la goutte qu'il avoit aux pieds, il aima mieux recourir aux Médecins qu'à Dieu : *Nec in infirmitate ſuâ quæſivit Dominum, ſed magis in Medicorum arte confiſus eſt.* Les amis de Job ne balancent pas à attribuer à la juſtice divine toutes les icommodités dont il étoit accablé.

Il eſt fait mention d'un grand nombre de maladies dans l'Ecriture : on peut conſulter à ce ſujet François Valeſius *de ſacrâ Philoſophiâ ;* Thomas Bartholin *de morbis biblicis ;* Guillaume Ader, Chriſtian Valezius, dans ſon traité intitulé : *De morbis biblicis, è pravâ diætâ, animique affectibus reſultantibus ;* enfin la diſſertation de Dom Calmet ſur la médecine des Hébreux, imprimée à la tête du Commentaire ſur le livre de l'Eccléſiaſtique.

LE CAT, *Chirurgien.* Avant de ſe li-

vrer à la chirurgie ; à l'étude de laquelle le portoient des exemples pris dans sa propre famille (1), M. le Cat, né avec un goût particulier pour toutes les sciences, voulut en quelque sorte épuiser les secrets de chacune. Après avoir porté quelque tems l'habit ecclésiastique, il le quitta pour s'occuper de l'architecture militaire : mais ce goût ne fut pas de durée, & il renonça bientôt à une profession, qui ne lui présentoit que des occupations tendantes à la destruction du genre humain, pour embrasser celle qui a au contraire uniquement pour but sa conservation.

Par la chaleur de son imagination, par la multitude de ses idées, enfin par l'application sage & raisonnée qu'il fit aux maladies internes, de la théorie & de la pratique qu'il avoit acquise par l'étude

(1) M. le Cat naquit le 6 Septembre 1700 de Claude le Cat, Chirurgien très-estimé, à Blerancourt en Picardie, & de Mademoiselle Meresse, fille d'un homme célebre dans la même profession.

des maladies externes, il franchit, pour ainsi dire, sans s'en appercevoir, les barrieres que l'usage a posées entre les deux parties de l'art de guérir, & il se trouva tout-à-la-fois & grand Chirurgien & Médecin très-instruit. La physique avec toutes ses branches occupa constamment les loisirs que lui laissoit le soin des malades, tant du dehors que de son Hôpital; il a laissé à cet égard des preuves non équivoques de son savoir & de ses succès.

Mais ce n'est ici ni le lieu ni l'occasion de tracer l'éloge de M. le Cat; on peut voir celui qui a été publié en 1769 par M. Valentin, Chirurgien de Paris très-distingué (1). Il nous apprend à ce

(1) M. Valentin est sur-tout avantageusement connu par ses *recherches critiques sur la chirurgie moderne*. Cet Ouvrage renferme des idées neuves & utiles, jointes à une critique judicieuse, sur plusieurs points de la chirurgie, tels que les amputations, la fracture de la rotule, le bec de lievre, & la réunion des plaies.

ſujet : « qu'à la ſéance publique de l'A-
» cadémie Royale de Chirurgie, année
» 1762, M. L...., ſous le titre d'*Eloge*
« *de M. le Cat*, lut une diatribe, ou
» plutôt une ſatyre de la vie de ce cé-
» lebre Chirurgien ; que feu M. David, ſon
» gendre, qui étoit préſent, put à peine
» retenir ſon indignation ; qu'à la ſéance de
» l'Académie qui ſuivit, il dépoſa dans
» ſon ſein ſes trop juſtes plaintes ; & que
» l'Académie, voulant y faire droit,
» nomma des Commiſſaires pour exami-
» ner le diſcours lu à la ſéance publique,
» & en faire leur rapport ». Ce fut dans l'intervalle de ce rapport, qui ne fut nullement favorable à l'Auteur du diſcours, quoique fait par ſes propres amis, que M. Valentin, pour venger la mémoire ſi indignement outragée de M. le Cat, publia ſon éloge.

LEVRET, *Chirurgien.* Tant que l'art des accouchemens ſera cultivé, M. Levret jouira de la plus grande réputation. Les

étrangers lui rendent à cet égard la justice que ne lui ont pas toujours rendu ses compatriotes : ses Ecrits & les Eleves qu'il a formé, ont porté son nom jusques dans les pays les plus reculés. Aucun Médecin ou Chirurgien ne quittoit Paris sans avoir suivi M. Levret, au moins dans un de ses cours particuliers ; je dis particuliers, car M. Levret n'a jamais enseigné publiquement. Trop élevé par son mérite pour briguer une place, qu'on auroit dû le prier d'accepter, il ne témoigna à ce sujet aucun mécontentement ; il lui suffisoit que le public le crût plus digne que tout autre, de remplir une des deux chaires fondées par M. de la Peyronie pour les accouchemens. Une preuve qu'à cet égard le public rendoit justice à M. Levres, c'est l'anecdote que nous allons rapporter, & que nous tenons de celui même qui y a donné lieu.

Un étranger, arrivé depuis peu à Paris, apprend qu'on fait aux écoles de Chirurgie un cours public d'accouchemens.

mens. Persuadé qu'il n'y a que M. Levret qui puisse les enseigner, il se place dans l'amphitéâtre. Le Professeur arrive, qui n'étoit pas M. Levret. L'étranger demande s'il est malade. Instruit qu'il n'est pas Professeur, il demande de nouveau quel autre que M. Levret est assez hardi pour enseigner les accouchemens, & se retire, sans vouloir entendre la leçon. Le Professeur étoit feu M. Gervais.

Cette anecdote ne seroit pas déplacée dans l'éloge de M. Levret, qui est encore à faire; il est bien vrai qu'à la séance publique de l'Académie Royale de Chirurgie de l'année 178... le Sécretaire a essayé de le tracer; mais les feuilles de son cahier, semblables à celles de la Sybille, n'ont pas plutôt paru, que le vent les a dissipées, & après avoir dit, sur M. Levret, précisément ce qu'il étoit inutile de dire, le Panegyriste a été obligé de se taire, n'ayant pu trouver les feuilles égarées de son discours.

MALADIE LUNAIRE. I. Il y a bien des ſiécles que l'on a commencé à obſerver, que certaines maladies ſont proprement cauſées par l'influence du ſoleil & de la lune, & que d'autres ont des ſymptômes ou des périodes différens, ſelon la diverſe poſition de ces deux aſtres. C'eſt pourquoi Hippocrate écrivant à ſon fils Theſſalus, l'exhorte à étudier la géométrie & la ſcience des nombres, comme utiles à la connoiſſance des aſtres, laquelle, dit-il, eſt d'un grand uſage pour la médecine.

II. Ce n'eſt que depuis qu'on a cherché à accommoder en tout cette ſcience aux raiſonnemens d'une philoſophie plus récente, que l'on s'eſt borné à attribuer à l'air ſenſible & à ſes changemens le dérangement de notre ſanté. Mais en ſuppoſant que ces altérations de l'air influent néceſſairement ſur nous, & qu'elles ont pour cauſe celle qui produit le flux & le reflux de la mer, que l'on attribue à l'action du ſoleil & de la lune, les Savans doivent prêter attention à quelques faits conſtans,

où l'on apperçoit des marques frappantes dans les humeurs, qui font que certaines maladies suivent réguliérement le cours des marées. On ne peut regarder ces faits comme des fictions imaginées pour faire valoir un systême, puisque nous ne voyons personne, avant le célebre Mead, qui ait entrepris de réduire ces phénomenes sous un ordre méthodique, pour prouver l'influence des astres sur les maladies, auxquelles nous sommes sujets.

III. L'épilepsie, cette maladie si difficile à dompter, a cela de surprenant, que l'on voit certains sujets en qui les accès de ce mal se manifestent à toutes les nouvelle & pleine lunes. Galien nous apprend que la lune regle les accidens périodiques de l'épilepsie : aussi les Grecs ont-ils appellé séléniaques & séléniazomenes ceux en qui on appercevoit cette circonstance, nom que quelques uns ont ensuite rendu par celui de lunatiques. On lit dans l'anatomie de Bartholin qu'un épileptique avoit le visage parsemé de

taches, dont la couleur & la grandeur varioient ſenſiblement, ſuivant le cours de la lune. Un fait bien remarquable, obſervé par M. Mead même, eſt celui d'une petite fille, d'environ cinq ans, qui avoit des convulſions très-fortes, dont les accès étoient ſi fréquens, que l'on déſeſperoit preſque de ſa vie ; à la pleine lune, elle fut ſaiſie d'un accès beaucoup plus violent que les autres, & ſon mal continua à ſuivre périodiquement le cours de la marée. Elle étoit privée de l'uſage de la parole, tant que duroit le flux, & pendant le reflux elle la recouvroit. Son pere, qui travailloit ſur la Tamiſe, ayant obſervé cette exactitude, s'accoutuma à compter que ſa fille étoit bien ou mal, ſelon l'heure de la marée, & quoiqu'il entendît quelquefois ſes cris, dans le tems du reflux, il n'avoit pas beſoin de rentrer chez lui, pour s'aſſurer de l'état où étoit ſa fille.

IV. Le vertige qui tient beaucoup à l'épilepſie, eſt ſoumis auſſi aux influences

de la lune, ainsi que les accès de frénésie, auxquels les Maniaques sont sujets. M. Mead atteste que les changemens de lune influent beaucoup sur l'apparition des symptomes de la rage, & il allégue plusieurs exemples de gens mordus qui ne subissoient que tous les mois les accès de leur mal. Tulpius & Pison rapportent des exemples singuliers de paralysies, qui avoient de même des accès périodiques.

V. Personne n'ignore combien le cours de la lune contribue aux évacuations du sexe : c'est une chose remarquable que dans les pays les plus voisins de l'équateur, ces évacuations sont beaucoup plus abondantes que vers les poles : or, il est prouvé que l'action de la lune est très-forte vers l'équateur, & que sa force diminue, à proportion qu'elle s'en éloigne : cette observation n'a point échappé à Hippocrate, & il s'en sert pour expliquer le peu de fécondité des femmes de Scythie. Pour confirmer ces conjectures, on pourroit citer l'exemple des filles Ma-

labares, qui ſont ordinairement en état d'être mariées à douze ans, & ont même quelquefois des enfans avant cet âge, ainſi que le rapporte Dellon dans ſon Voyage aux Indes Orientales.

VI. Notre ſexe n'éprouve-t-il pas auſſi quelquefois des hémorragies périodiques, qui répondent également au cours de la lune? M. Mead a connu un homme de complexion délicate, qui, après un effort, devint ſujet à des crachemens de ſang; durant dix-huit mois, ils le prirent réguliérement à chaque nouvelle lune. On voit deux exemples bien remarquables de pareilles évacuations dans les tranſactions philoſophiques, n°. 171 & 272. Le premier eſt celui d'un jeune homme qui depuis ſon enfance, juſqu'à l'âge de 25 ans, perdoit du ſang par la main gauche, toujours dans la pleine lune, au côté droit de l'ongle du pouce. Le ſecond exemple eſt celui d'un Irlandois, qui depuis l'âge de 53 ans juſqu'à celui de 55, étoit ſujet à une évacuation périodique

de ſang, qui ſe faiſoit par l'extrémité de l'index de la main droite.

VII. Pluſieurs obſervations prouvent que la lune agit, même ſur les ulceres. Baglivi parle d'un jeune ſavant de Rome qui avoit une fiſtule à l'abdomen, laquelle pénétroit juſqu'au colon, & fluoit ſi abondamment dans le croiſſant de la lune, & ſi peu dans le tems du décours, que c'étoit pour lui un indice immanquable qui l'inſtruiſoit des périodes & quadratures de cette planette. Les accès des douleurs néphrétiques ſuivent auſſi le cours de l'attraction lunaire. Tulpius rapporte que M. Ains-Worth, Miniſtre Anglois à Amſterdam, avoit conſtamment une attaque de gravelle & de ſuppreſſion d'urine à toutes les pleines lunes, dont il ſouffroit ſans relâche, juſqu'au decours.

VIII. Vanhelmont parle auſſi de l'influence de la lune par rapport à l'aſthme. Le Chevalier Floyer, qui a peut-être mieux examiné les circonſtances de cette maladie que perſonne, obſerve que les

accès d'asthme sont plus fâcheux en certaines phases de la lune, & reviennent ordinairement, lorsqu'elle change.

IX. Mais il y a un fait extrêmement singulier, qui prouve l'effet que peut produire sur nous la force de l'attraction lunaire : le célebre Kerckringius le rapporte dans le Recueil de ses observations anatomiques. Il dit avoir connu une jeune Dame qui devenoit grasse & très-belle dans le tems de la pleine lune, mais qui changeoit totalement dans le decours de cette planette; elle étoit alors si défigurée, que n'osant paroître, elle se refugioit à la campagne jusqu'au retour de la nouvelle lune, qui lui rendoit par degrés son embonpoint. Ainsi, dit M. Mead, le visage de cette Dame devenoit plein en même temps que la lune, & l'attraction de ses charmes dépendoit de celle de cet astre.

MALADIE PEDICULAIRE. I. On appelle ainsi une maladie où, par une mauvaise dis-

position du corps, il s'en gendre des poux, qui s'implantent entre l'épiderme & la peau. Quelquefois cette maladie est endémique, ou particuliere à un pays. C'est ainsi que les Acridophages, dont le nom signifie *mangeurs de sauterelles*, & qui faisoient partie des Ethiopiens, finissoient leur vie, d'une maniere très-misérable; car, lorsque la vieillesse approchoit, il s'engendroit dans leur corps des poux aîlés de différentes formes, toutes hideuses. Cette maladie commençoit par le ventre, gagnoit la poitrine, & insensiblement tout le corps. Le malade sentoit d'abord une démangeaison agréable : c'étoit pour lui un plaisir de se gratter. Mais lorsque ces poux, engendrés au dedans du corps, cherchoient à sortir au dehors, ils chassoient devant eux un sang corrompu, qui causoit de violentes douleurs dans la peau. Le malade travailloit lui-même à leur faire des ouvertures avec ses ongles, & jettoit des cris lamentables: enfin ces poux sortoient les uns

après les autres comme d'un vaiſſeau troué, à travers les plaies que le malade s'étoit faites lui-même; ils s'échapoient en ſi grande quantité, que ç'eût été une peine inutile, que d'entreprendre de les exterminer. On ne ſauroit dire ſi c'étoit à la nourriture dont ces peuples uſoient, ou à l'intemperie de l'air qu'ils reſpiroient, qu'on peut attribuer cette étrange maladie.

II. Dans les contrées qu'habite la nation des Indiens Guarains, on rencontre un inſecte, de la groſſeur d'une petite puce, que les Eſpagnols nomment *piqué*, & les Indiens *tung*, qui s'inſinue peu-à-peu entre cuir & chair, principalement ſous les ongles, & dans les endroits où il y a quelques calus. Là il fait ſon nid, & laiſſe ſes œufs. Si on n'a pas ſoin de le retirer promptement, il ſe répand de tous côtés, & produit les plus triſtes effets, dans la partie du corps où il s'eſt logé: d'où il arrive qu'on ſe trouve tout-à-coup perclus ou des pieds ou des

mains, ſelon l'endroit où s'eſt placé l'inſecte. Une violente demangeaiſon avertit de l'endroit où il s'eſt gliſſé; le remede eſt de miner peu-à-peu ſon gîte avec la pointe d'une épingle, & de l'en tirer tout entier.

III. La maladie pediculaire ou phthiriaſe eſt ſans doute affreuſe, dégoutante au dernier degré, & même mortelle de la façon la plus triſte. L'hiſtoire fait mention d'un bon nombre d'hommes, qui en ont été dévorés tous vivans. Au milieu des plaiſirs, dans ſa maiſon de Cumes, Sylva termina ſes jours par ce mal, à l'âge de 60 ans. Il y a deux grands & terribles exemples de Souverains qui en ſont morts, ſavoir celui d'Hérode, Roi de Judée, ſous le regne duquel fut crucifié Jeſus-Chriſt, & celui du dernier Roi d'Eſpagne de la Maiſon d'Autriche, qui eſt mort la derniere année du dix-ſeptieme ſiecle.

POURPRE. I. Il ſurvient quelquefois

après la mort de grandes taches rouges, que les bonnes gens prennent pour le pourpre; ils disent alors que les Médecins n'ont point connu la maladie, que c'étoit le pourpre qu'avoit le malade, lequel ne s'est déclaré qu'après la mort. Malheureusement ces marques sont l'effet de l'agonie, & produites par l'arrêt du sang dans les extrémités capillaires de la peau.

II. On trouve dans l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences l'exposé d'une espece de pourpre vermineuse, épidémique, aux environs de Toul en Lorraine. Lorsque les malades étoient secourus à tems, ils rendoient beaucoup de vers, & l'éruption du pourpre se faisoit. L'épiderme tomboit dans tous ceux qui en rechappoient. Les autres mouroient en trois jours, & la putréfaction des cadavres étoit si prompte & si grande, que les gens, qui les portoient en terre, étoient souvent attaqués de la contagion.

III. Le pourpre, qui est une maladie fort dangereuse en Europe, se guérit ai-

ſément dans le Tong-Kingh. On prend une moëlle de jonc, que l'on trempe dans l'huile, qu'on allume, & qu'on applique ſucceſſivement ſur toutes les marques de pourpre. La chair alors ſe fend avec un bruit pareil à celui d'une petite fuſée. Auſſi-tôt on en exprime le ſang corrompu, & l'on finit par frotter les plaies avec un peu de gingembre. Ce remede doit être fort douloureux, & ſon efficacité n'eſt pas une choſe tellement démontrée aux yeux de la raiſon, qu'on ne puiſſe en douter : cependant un Miſſionnaire dit, Lettres édifiantes, tom. XVI, pag. 25, en avoir vu des effets ſurprenans.

Malaval. Jean Malaval, Chirurgien né à Pezan en 1669, & mort à Paris en 1758, vint de bonne heure dans cette Ville, où il contracta une liaiſon étroite avec le célebre Hecquet, qui lui fit abjurer la religion proteſtante qu'il profeſſoit. Ce Chirurgien s'adonna entiérement à ce qu'on appelle la petite chi-

rurgie, à la ſaignée, à l'application des veſſicatoires, des cauteres, &c. il excella dans cette partie, qui n'eſt pas, à dire vrai, la plus difficile, mais peut-être la plus laborieuſe de toutes les parties de la chirurgie. Il pratiqua enſuite avec diſtinction ce qu'on appelle la grande chirurgie. Les Mémoires de l'Académie Royage de Chirurgie renferment pluſieurs obſervations de cet habile homme. Sa vieilleſſe fut une véritable enfance; ſon eſprit s'affoiblit; mais ce qui doit étonner, c'eſt que dans cet état même il ne perdit pas la trace des choſes qu'il avoit autrefois confiées à ſa mémoire. A l'occaſion d'un mot qui frappoit ſon oreille, dans une converſation à laquelle il ne pouvoit prendre part, il récitoit avec chaleur un aſſez grand nombre de vers, ou des pages entieres d'ouvrages en proſe qui lui étoient familiers, & où ſe trouvoit le mot qui ſervoit, pour ainſi dire, d'avertiſſement; cela prouve qu'il avoit fait de bonnes études, & beaucoup lu. *Son cerveau étoit*,

dit un Auteur moderne, *une espece de montre à répétition.*

MUTILATION. I. Un Concile de Londres, de l'an 1175, défend à ceux qui sont dans les ordres sacrés, sous peine d'être dégradés & privés de leurs places, de rendre jugement dans des causes où il s'agit de mutilation de membres, & d'en couper eux-mêmes.

II. Il y a aussi en Angleterre une loi qui fait un crime capital de la mutilation. Voici ce qui a donné lieu à l'établissement de cette loi.

On proposa en 1671 dans le Parlement de mettre une taxe sur les spectacles. Comme on parloit des Acteurs & des Actrices, le Chevalier Coventry, qui savoit que le Roi Charles II entretenoit alors deux Actrices, demanda si c'étoit les Acteurs ou les Actrices, qui servoient aux plaisirs du Monarque. Cette raillerie indécente piqua le Roi : il donna ordre à ses gardes de faire au coupable quelque

bleſſure dont la marque lui reſtât ; ils lui couperent en conſéquence le nez. La Chambre des Communes, très-irritée de cet outrage fait à un de ſes membres, condamna au ſupplice les gardes qui avoient mutilé Cowentry, & porterent la loi dont nous avons parlé.

III. Une femme de la ſecte des Methodiſtes demeurant à Newcaſte ſe rendit, la nuit du 23 octobre 1763, à la maiſon où s'aſſemblent ces enthouſiaſtes, & là, dans un accès de zele, elle ſe coupa les deux oreilles, les deux levres, le nez, les deux mammelles, ſe donna un coup de couteau au-deſſus du ſein gauche, ſe fit deux bleſſures au-deſſus des yeux, qu'elle vouloit s'arracher, & finit par ſe couper la gorge ; malgré toutes ces mutilations, elle guérit.

IV. Dans l'Iſle de Sologo, qui dépend des Molucques, la mutilation eſt le châtiment le plus commun des voleurs. Les larcins ordinaires ſont punis par la perte

d'une

d'une oreille, & les vols considérables par la perte de quatre doigts.

V. Les châtimens les plus usités chez le peuple d'Achem en Asie, pour les fautes communes, sont la bastonnade & la mutilation de quelque membre ou partie, comme d'un bras, d'une jambe, du nez, d'une oreille. Après l'exécution, chacun s'en retourne chez soi, sans qu'on puisse distinguer le coupable des accusateurs, c'est-à-dire, que ni d'une part ni de l'autre on n'entend aucune plainte, aucun reproche. Tout homme est sujet à faillir, disent les Achenois, & le châtiment expie sa faute. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que ces mutilations sont rarement mortelles, quoiqu'on n'y apporte pas d'autre remede que d'arrêter le sang, & de bander la plaie. Une autre circonstance bien remarquable dans ces sortes de châtimens, c'est l'espece de traité que font ensemble, avant la mutilation, le bourreau & le criminel, celui-ci concluant son marché avec l'autre pour être mu-

tilé proprement, & avoir le nez ou les oreilles coupées d'un ſeul coup.

VI. M. Morand dit dans ſes Opuſcules, premiere partie, pag. 183, avoir vu aux Invalides, dans ſa premiere jeuneſſe, deux ſoldats preſqu'entiérement mutilés, l'un étant ſans bras, l'autre ſans jambes, qui jouoient cependant enſemble ſupérieurement à la boule, & qui attiroient ſouvent la curioſité des Officiers de l'Hôtel. Il rapporte auſſi l'hiſtoire d'un autre ſoldat qui avoit les deux jambes coupées fort haut, & les deux bras ſi près de l'épaule, qu'il ne pouvoit rien tenir ſous les aiſſelles, & qui, tout mutilé qu'il étoit, jouiſſoit depuis long-tems d'une parfaite ſanté.

BERTIN. M. Bertin, Médecin de la Faculté de Paris, mort en février 1781, avoit une timidité invincible, qui a fait le malheur de ſa vie. Au ſéjour agréable de Paris, il préféra celui de la Cour du Hoſpodar de Valachie, dont il fut pre-

mier Médecin. A peine M. Bertin fut-il arrivé, que le Despote l'obligea d'assister au supplice de celui qu'il venoit remplacer. Quelle dut être alors la situation de cet homme timide ! Il se fit cependant aimer du Hospodar : mais il frémissoit en recevant ses caresses, & lorsque ce Prince fut rappellé à Constantinople, où il l'invitoit de le suivre, avec la promesse d'une grande fortune, M. Bertin prétexta la crainte de la peste, & reprit le chemin de la France.

Etant passé par Vienne, il eut l'honneur d'être présenté à l'Impératrice Reine. Cette grande Souveraine, qui connoissoit son mérite, lui donna des cavaliers pour sa sûreté jusqu'à la frontiere : dans la route ces soldats, dont il n'entendoit pas la langue, parloient entr'eux. M. Bertin, l'imagination encore frappée de la férocité des Valaques, se persuade qu'on veut l'assassiner. La crainte grossissant le danger, il s'échappe. Les cavaliers courent après lui ; il fuit encore plus vîte,

entre dans un marais, & se met dans l'eau jusqu'au cou. Les cavaliers, dont l'air riant n'annonçoit pas des assassins, le retirerent avec bien de la peine, le rassurerent, & le ramenerent.

De retour à Paris, un excès de travail & quelques querelles littéraires avoient affoibli ses organes très-foibles par eux-mêmes, lorsqu'un homme lâche & brutal, à qui il avoit rendu des services, le menaça. Saisi de frayeur, & se trouvant déja indisposé, il envoye chercher M. de l'Epine, Medecin, son ami. Sa tête se trouble, & il tombe dans un délire affreux. Les personnes qui l'entourent lui semblent autant d'assassins; il se croit poursuivi; à peine veut-il permettre que M. de l'Epine entre dans sa chambre. Le lendemain l'accès redouble, &, pour éviter la mort dont il se croit menacé, il échappe à sa garde, & se précipite par la fenêtre: mais sa chûte n'eut heureusement rien de dangereux.

Il se retira dans une maison de cam-

pagne près de Rennes, où il vécut le reste de ses jours, mais conservant toujours cette peur qui lui faisoit voir par-tout des dangers, & qui lui fit prendre la fuite, lors de la descente des Anglois à S. Cast, parce qu'il les crut déja maîtres de la Bretagne, & qu'il se regarda comme perdu, ayant eu autrefois le titre de Médecin du prétendant.

SCORBUT. I. Entre les causes qui disposent au scorbut, on doit compter les passions tristes de l'ame : il y a beaucoup d'exemples de scorbutiques, morts subitement de tristesse. Le Docteur *Rouppe* rapporte, *de morb. navig.*, *pag. 126*, un cas particulier dont il fut témoin dans un vaisseau commandé par le Capitaine Eversen. Comme on faisoit la revue de l'équipage dans ce navire, il y eut un soldat qui demanda son congé, alléguant pour raison qu'il avoit le scorbut. M. Rouppe lui dit qu'il se rétabliroit en grande partie avant qu'on se mît en mer, & qu'il ne

voyoit pas de raiſon pour qu'il ne s'embarquât pas. *Eh bien !* répondit-il d'un air fâché & mécontent, *vous me voyez deſcendre, vous me verrez bientôt mort.* Il mourut effectivement le même jour.

II. Un jeune étudiant en droit étoit ſi cruellement travaillé du ſcorbut depuis plus de ſix mois, qu'il ne pouvoit plus ſe ſoulever, ni ſe tenir de bout. L'acrimonie des humeurs, augmentée par la longueur de la maladie, lui avoit occaſionné des convulſions horribles; ſes jambes ſe retiroient avec violence contre ſon ventre, & il étoit à craindre qu'elles ne reſtaſſent dans cet état; ce qui ſeroit peut-être arrivé ſans le ſecours de ſa ſœur, qui ſe tenant preſque tout le jour aſſiſe ſur les jambes du malade, rabattoit par le poids de ſon coprs la force des convulſions; elles ceſſerent enfin. Les jambes reprirent leurs fonctions naturelles, & le jeune homme guérit heureuſement. Cette obſervation eſt de M. Hanneman, & tirée

des Mêlanges curieux de la nature, ann. 5 & 6 *de cur. III. obſ.* 201.

III. Dans l'Iſle de Java, les marins en arrivant s'enterrent tous vifs dans le ſable ; c'eſt, ſelon eux, le remede le plus prompt pour guérir le ſcorbut. *Mém. géogr. phyſ. & hiſtor.*

IV. Lors de la premiere Croiſade, S. Louis fut attaqué du ſcorbut, ainſi que la plus grande partie de ſon armée. Joinville, témoin oculaire, en fait une deſcription telle, qu'il eſt impoſſible de ſe méprendre ſur le caractere de la maladie. « Tant de chairs mortes, dit il, venoient » aux gencives à notre gent, que il falloit » que barbiers ôtaſſent la chair morte, » pour qu'ils puſſent marcher, & avaler » aval... grand pitiée étoit d'ouir les gens » breaire, à qui l'on coupoit la chair » morte, & breaient comme femmes en » travail d'enfant ». Ce paſſage prouve, comme l'obſerve très-bien M. Chomel dans ſon *Eſſai hiſtorique ſur la médecine en France*, que c'eſt mal-à-propos que plu-

ſieurs Médecins croient le ſcorbut, une maladie connue ſeulement depuis trois ſiecles, & endémique particuliere aux habitans voiſins des mers du Nord. Le ſcorbut étoit connu des Grecs & des Romains. L'armée que Germanius avoit menée au-delà du Rhin, en fut infectée.

V. Pluſieurs Iſles de l'Amérique, & ſingulièrement la Guadeloupe, ſont remplies de ſcorbutiques, fort difficiles à guérir. On peut voir à ce ſujet la deſcription que fait de cette maladie M. de la Potherie dans ſon *Hiſtoire de l'Amérique Septentrionale, tom. I, p. 189*. Le ſcorbut n'eſt pas non plus inconnu dans le Royaume de Bengale, où on le nomme *jari* : les Médecins purgent d'abord celui qui en eſt attaqué; après quoi, on lui fait boire d'une liqueur compoſée du jus d'oignon, de gingembre verd, & de grand baſilic, parties égales. Le gargariſme ſe fait avec du miel & du jus de limon. Ils prétendent que ce mal vient

des

des ulceres qui ſont dans les entrailles : au ſurplus il paroît qu'en général un des plus sûrs remedes contre le ſcorbut, eſt le changement d'air. Auſſi toute l'armée de Saint Louis auroit péri, ſi peu après ſes malheurs & ſa défaite, ce qu'il en reſtoit ne fût revenu en France.

GOUTTE. I. Le Maréchal de Coſſé mourut en 1582 de la goutte, maladie très-habituelle, & héréditaire alors dans ſa famille : quand les douleurs étoient très-vives, ce qui arrivoit ſouvent, il juroit & peſtoit de la plus grande force, mais encore moins contre la goutte mêm , que contre les Médecins qui l'empêchoient de boire. Un jour il reçut leur viſite dans ces momens. « *Mordieu*, dit-il à la compagnie, vous qui êtes mes bons amis, » aidez-moi à avoir raiſon de ces bourreaux de Médecins, qui ne veulent pas » me laiſſer boire du vin bouru ; pardieu » j'en boirai à cette heure avec vous, en » dépit d'eux ; qu'on en aille quérir, &

» si les Médecins viennent, vous qui êtes » mes meilleurs amis, vous les chasserez ». On en apporta, il en but, & le lendemain les bons amis crurent devoir venir savoir des nouvelles du Maréchal. Mordieu, leur dit-il, je suis beaucoup plus mal, & ces ingrats de Médecins disent que c'est parce que j'ai bu du vin bouru; mais c'est qu'ils ne savent pas me guérir. On auroit pu appaiser l'humeur du Maréchal, en lui accordant l'un & l'autre.

C'est peut-être d'après cette histoire qu'ont été fait les vers suivans :

Sur peine de la goutte, un Médecin m'ordonne
　　De quitter l'usage du vin ;
Mais loin de renoncer à ce jus divin,
　　J'acheve de vuider ma tonne.
Laquais, vîte à grands flots remplis-moi ce cristal :
　　Si le vin engendre la goutte,
Boire jusqu'à la lie est le secret sans doute
　　De tarir la source du mal.

II. Borise Godounove, grand Duc de Moscovie, étant tourmenté de la goutte, invita par de grandes promesses ceux de

ſes ſujets qui connoiſſoient quelque remede à ce mal à le déclarer. La femme d'un Boyard, qui déſiroit ſe venger des mauvais traitemens qu'il lui faiſoit éprouver, crût devoir profiter de cette circonſtance pour prendre ſa revanche; elle uſa du ſtratagême de Sgnanarelle, ou plutôt Moliere a fait uſage du trait ſuivant dans ſa Comédie du Médecin malgre lui.

Quoi qu'il en ſoit, cette femme alla trouver le Miniſtre, & lui dit que ſon mari avoit un ſpécifique excellent contre la goutte, mais qu'il n'aimoit point aſſez Sa Majeſté pour le lui donner. On envoya quérir le Boyard; il eut beau proteſter ſon ignorance, on ne voulut pas le croire, & on le mit en priſon, où on le fouetta juſqu'au ſang, pour tirer de lui ſon prétendu ſecret : enfin on lui ſignifia qu'il falloit ou qu'il revelât ce ſecret, ou qu'il ſe réſolût à mourir. Ce malheureux voyant que, quelque parti qu'il prît, ſa perte étoit inévitable, préféra de convenir de ce qu'on vouloit qu'il sût, & avoua qu'il

connoiſſoit des remedes contre la goutte, mais qu'il n'avoit pas oſé en faire uſage pour Sa Majeſté, crainte qu'ils ne réuſſiſſent pas. Il demanda en même tems 15 jours pour préparer ſon remede. Ils lui furent accordés. Il envoya pendant ce tems-là à Czirback, à deux journées de Moſcou, ſur la riviere d'Occa, où il ſe fit amener un charriot de toutes ſortes ſortes d'herbes, qu'il n'avoit jamais ni vu ni connu, mais dont il fit préparer un bain, à telle fin que de raiſon, & dans lequel il fit mettre le grand Duc.

Le malheureux Boyard ſe feroit cru encore trop heureux, que le bain n'eût fait ni bien ni mal; mais quel fut ſon étonnement, lorſqu'au troiſieme ou quatrieme bain les douleurs de Sa Majeſté ſe calmerent, & qu'elle ſe trouva entiérement guérie au ſixieme! Il fut alors interrogé de nouveau ſur ſon ſecret, dont il crut ne devoir plus faire myſtere; il entreprit même de ſe faire honneur d'une cure qu'il ne devoit qu'au haſard. Il s'attendoit en

conséquence à une grande récompense ; elle lui fut en effet accordée, & le Czar lui fit donner 400. écus & dix-huit paysans : mais il le fit fouetter de nouveau encore plus fort que les autres fois, pour le punir de n'avoir pas employé tout de suite son secret. Reste à savoir comment ensuite la femme s'est tirée d'affaire avec son mari ; c'est ce que l'histoire ne dit pas.

III. Un Seigneur Anglois étoit dans son lit cruellement tourmenté par la goutte, lorsqu'on lui annonça un Médecin qui avoit un remede sûr contre ce mal. Ce Docteur est-il venu en carrosse ou à pied, demanda le Lord ? A pied, répondit le domestique. Eh bien ! va dire à ce frippon de s'en retourner. S'il avoit le remede dont il se vante, il rouleroit carrosse à six chevaux, & j'aurois été le chercher moi-même, & lui aurois offert la moitié de mon bien pour être délivré de mon mal. Il faut avoir éprouvé soi-même les cruelles douleurs de la goutte,

pour croire que cette histoire n'est pas un conte.

IV. Jean Dartis, habile Canoniste du dix-septieme siecle, & Professeur de Droit Canon au College Royal, a fait un opuscule intitulé : *Admiranda pedis, les merveilles du pied*, où il emploie tout le chap. X à faire l'éloge de la goutte. Selon lui, c'est une Déesse, c'est *Nemesis*, vengeresse d'une vie trop heureuse ; c'est ensuite *Vénus*, qui tient compagnie à un de ses enfans chéris ; c'est l'*Aurore*, cette fille du soleil, qui ne paroît assise que sur son char. C'étoit, selon Dartis, la goutte que désiroit Ulysse, lorsqu'il voulut empêcher l'armée des Grecs d'aller à Troye, & qu'il prit le parti de contrefaire l'insensé. Semblable à l'amour, dit Dartis, couché auprès de Psyché sans se montrer à elle, ou à Diane favorisant Acteon, sans se laisser voir à lui, la goutte a échappé depuis nombre de siecles à l'examen de tant de personnes qui ont vécu avec elle, & elle échappe à tous les préceptes de

la médecine. Comparer la goutte à Vénus, à l'Amour, à l'Aurore ; quel écart furieux d'imagination ! Jean Dartis eût bien changé de langage, s'il eût seulement quelques heures éprouvé les douleurs cuisantes de ce mal.

V. Coquetet, Auteur de quelques badineries qui ont amusé dans le tems, a aussi fait l'éloge de la goutte, lequel vaut beaucoup mieux à tous égards que celui de Dartis. Piron, dans une épitre qu'il adresse au Duc de Nevers, & qui est intitulée *la goutte*, prétend que Vénus & le Dieu du vin ont engendré cette maladie. On peut s'en rapporter à lui ; il connoissoit par expérience l'un & l'autre. C'est sans doute dans ce sens que l'on a dit que *fillette* & *feuillette* étoient l'origine de la goutte.

VI. Théophraste & Aulugelle ont écrit que la musique charme & appaise les douleurs de la goutte ; rien d'étonnant à cela ; on sait qu'en général les sons mélodieux suspendent la vivacité des douleurs quelconques. On lit dans le troisieme livre

des leçons de Louis Guyon, qu'une femme très-valétudinaire, & sur-tout fort incommodée de la goutte, manda un homme qui jouoit fort bien du tambour & de la flûte, & qui le fit alors avec tant de véhémence, que la malade tomba par terre, privée de sentiment & de respiration. Etant revenue de cet évanouissement, elle se plaignit de grandes douleurs; & le Musicien, de son côté, ayant repris de nouvelles forces, & s'étant remis à jouer, cette seconde dose de musique produisit un si bon effet, que la malade se trouva peu de tems après délivrée de ses douleurs, & parfaitement guérie.

VII. Philippe II, Roi d'Espagne, avoit la goutte. Son premier Médecin, nommé *Mercatus*, homme habile & expérimenté, lui avoit fait prendre différens remedes, sans lui procurer aucun soulagement. Quelqu'un proposa d'appeller un autre Médecin, nommé *Valezio*. Lorsqu'il fut arrivé, il conseilla au Roi de mettre ses pieds dans un bain d'eau tiede. Ce remede très-simple réussit au-delà de

toute espérance. Qu'en résulta-t-il? Que Mercatus fut renvoyé, & que Valezio eut sa place.

VIII. Montagne dit qu'un homme, qui étoit sujet à la goutte, se souciant peu des défenses de son Médecin, mangeoit du cervelat & du petit salé. Il disoit pour s'excuser : Quand je suis tourmenté de mes douleurs, je peste contre le cervelat & le petit salé; cela me sert de soulagement, parce qu'il faut pour me soulager que je puisse m'en prendre à quelque chose. Cela me rappelle l'anecdote de Despreaux au sujet de Boisrobert. Celui-ci étant attaqué de la goutte, Despreaux envoya chez lui un laquais pour avoir de ses nouvelles. Le laquais, de retour, lui apprit que sa goutte avoit redoublé. *Il jure donc bien*, dit Despreaux! *Hélas*, *Monsieur*, répondit le laquais, *il dit n'avoir plus que cette consolation-là*, *depuis que les Médecins l'ont abandonné.*

IX. Une remarque tirée de l'histoire Romaine, qui a échappé à bien du monde,

c'eſt que de trois Ambaſſadeurs que les Romains envoyerent au Roi de Bythinie, l'un avoit la goutte, le ſecond avoit été trépané, & le troiſieme paſſoit pour fol; ce qui fit dire à Caton le Cenſeur, que *cette ambaſſade n'avoit ni pieds, ni tête, ni ſens.*

X. Ce fut la goutte qui jetta dans les mathématiques Bonaventure Cavalieri, Jéſuite de Milan, & Profeſſeur de Mathématiques à Bologne. Cette maladie le tourmentoit violemment, lorſque Benoît Caſtelli, diſciple de Galilée, vint le voir; il lui conſeilla, pour diſtraire ſes douleurs, de s'appliquer à la géométrie. Cavalieri ſuivit ce conſeil, prit goût à cette ſcience, & devint un des plus célebres Mathématiciens du dernier ſiecle.

XI. Il faut que les douleurs qu'occaſionne quelquefois la goutte, ſoient bien vives, puiſqu'elles ont porté des malades à les terminer par une mort violente; nous ne citerons pour exemple que celui du Colonel Loyd, qui en 1724, vivement

toumenté par cette cruelle maladie, se tua d'un coup de pistolet. Il avoit laissé sur sa table un billet, où il marquoit que la goutte ayant toujours eu le dessus avec lui, il n'avoit pas trouvé de meilleur moyen de détruire son empire, que de se tuer. C'est bien là le cas de dire, que le remede est pire que le mal.

XII. Leibnitz mourut pour avoir voulu se délivrer trop promptement d'un accès de goutte. Il prit un remede qu'un Jésuite lui avoit donné à Vienne. La goutte remonta du pied dans l'estomac, & le malade fut tout-à-coup suffoqué. Il étoit alors assis sur son lit, ayant à côté de lui son écritoire & l'*Argenis* de Barclay. Nous rapportons cette anecdote, pour qu'elle serve de leçon aux goutteux, & qu'ils ne prennent pas au hasard des remedes qui, loin de les guérir ou de les soulager, peuvent les faire périr.

XIII. Hoffmann dit qu'un homme, qui étoit attaqué de la goutte, en fut guéri par un chien qu'il fit coucher avec lui,

& qui la prit. L'animal ressentoit de tems en tems les atteintes qui avoient tourmenté son maître. Les goutteux peuvent essayer ce remède. S'il ne les guérit pas, au moins ne peut-il leur faire aucun mal.

XIV. C'est dans les memes vûes qu'un Ouvrage périodique, intitulé *la Feuille nécessaire*, qui a paru en 1759, indique, dans la feuille du 27 août, pour remede de la goutte, sa transplantation du corps dans un autre, au moyen d'une certaine bouillie, qu'on appliquera la plus chaude possible sur les parties douloureuses; on fera ensuite lecher par un jeune chien ces mêmes parties. La friction, dit l'Auteur, qu'il exercera avec sa langue sur la peau du malade, ouvrira les pores, facilitera l'introduction de la salive, la transpiration, & conséquemment l'évasion des parties de la goutte, les plus voisines de l'épiderme, & ainsi de proche en proche, jusqu'à ce que toute la matiere morbifique soit détruite. L'Auteur assure que, de quelque nature que soit la

goutte, par le moyen de ſa bouillie, dans laquelle entre une certaine poudre qu'il ne nomme pas, mais qu'il dit être bien connue des Médecins, & ſe trouver chez tous les Apoticaires, on ne manquera pas de tranſporter dans le corps du chien le dépôt goutteux.

XV. M. Deſault, Médecin de Bordeaux, a donné en 1735 au public un recueil de diſſertations de médecine, parmi leſquelles on en trouve une ſur la goutte, qu'il explique ſinguliérement. « Quand » je n'aurois, dit-il, compoſé ſur la » goutte qu'un roman, dans lequel cependant j'aurois ſauvé les apparences » de la vérité, ou du moins fait entrer la » poſſibilité de la guériſon de cette cruelle » maladie, un goutteux dans ſon loiſir » liroit ma diſſertation avec complaiſance; » à plus forte raiſon, lorſque j'atteſte que » tous les faits, ſur leſquels je bâtis mon » ſyſtême, ſont vrais, & que je n'ai voulu » tromper perſonne ».

L'Auteur prétend, d'après l'obſervation

de Sydenham, que les goutteux ſont pour la plupart gens d'eſprit, & que cette maladie attaque plutôt les perſonnes ſenſées que les ſots, plutôt les riches que les pauvres. A la bonne heure pour les riches; la raiſon eſt facile à deviner. Le même Auteur, pag. 379, raconte fort agréablement ſa diſpute avec un Moine, qui trouvoit fort mauvais qu'il eût guéri un malade avec du quinquina, diſſout dans une once d'eau-de-vie & trois onces de vin vieux, parce que ce remede avoit cauſé un peu d'ivreſſe au malade.

XVI. Aux Iſles Antilles les Sauvages qui ſe ſentent attaqués de la goutte, font en terre un trou, où ils jettent de la braiſe bien ardente. Ils mettent deſſus des noyaux des fruits du Monbain, grand prunier qui vient dans ces Iſles: ils expoſent enſuite deſſus la partie malade, & endurent la fumée très-chaude, le plus long-tems qu'ils peuvent. Si ce remede ſudorifique ne les guérit pas, au moins il les ſoulage beaucoup; ils appellent cette eſ-

pece de fumigation *boucaner*. M. Boſſu dit dans ſes *nouveaux voyages de l'Amérique Septentrionale*, pag. 179, avoir été témoin de l'épreuve qu'a fait un Européen de cette méthode de *boucaner*. Il y avoit environ ſix ſemaines, qu'il avoit au pied droit une violente attaque de goutte, avec des douleurs les plus aiguës. Il réſolut de ſe mettre entre les mains d'un fameux Jongleur, de la nation appellée *Tonika*, qui le traita de la maniere ſuivante.

Il fit bouillir dans une chaudiere toutes ſortes de ſimples, des feuilles de laurier rouge & blanc, du baume, de la citronelle, des racines de bois de ſaſſafras, avec des branches de pin & de cirier, arbriſſeau qui croît dans la Caroline Méridionale & dans la Louiſiane. Ce ſauvage Médecin plaça enſuite la chaudiere ſous une eſpece de dôme fait avec des cerceaux, ſur leſquels il étendit une peau de cerf paſſée, pour concentrer la fumée des racines & des herbes odoriférentes. Il fit mettre au goutteux le pied malade au-

dessus de la chaudiere. Il répéta plusieurs fois cette opération, & l'Européen se trouva parfaitement guéri. « Je l'ai vu » depuis, dit M. Bossu, aller à la chasse, » & vaquer à toutes ses affaires sans res» sentir la moindre incommodité ».

XVII. Dans un de ses dialogues intitulé : *Philopseudes*, ou *l'Ami du mensonge*, Lucien se moque de la crédulité & de la superstition des Philosophes de son tems, à l'occasion de la goutte dont étoit attaqué un des plus considérables citoyens d'Athenes, nommé Eucrates, & auquel chacun conseilloit un remede de sa façon. La maniere fine & agréable, dont Lucien raille ces Philosophes, doit engager à lire ce dialogue dans l'original, avec d'autant plus de raison, qu'à la honte de notre siecle, la plupart des railleries de Lucien peuvent encore avoir leur application à certaines gens, qui par charlatanerie ou autrement, se font une occupation méthodique de prescrire de pareils

remedes. C'eſt ſans doute ce dialogue de Lucien qui a fourni à Blombeauſaut, Auteur du ſeizieme ſiecle, l'idée de ſa Comédie, toute imitée de Lucien, intitulée *la Goutte*, laquelle fut repréſentée en 1605, & imprimée la même année; elle eſt rare & peu connue.

Abracadabra. On appelle ainſi une ſorte d'amulette, ou préſervatif contre la fievre & pluſieurs autres maladies. Serenus, Sammonicus, dont nous avons déja eu occaſion de parler plus haut, page 274, croyoit fermement que ce mot diſpoſé de la maniere ſuivante, guériſſoit de la fievre.

ABRACADABRA
ABRACADABR
ABRACADAB
ABRACADA
ABRACAD
ABRACA
ABRAC
ABRA
ABR
AB
A

Ce Serenus Sammonicus, sectateur de l'hérétique Basilide, a composé un poéme latin, assez plat, *de la médecine & des remedes*, 1581, *in*-4°., & 1662, *in*-8°., où il marque la disposition & l'usage de ces caracteres, qu'il recommande de porter attachés au col par un fil de lin. Wendelin, Scaliger, Saumaise & le pere Kircher n'ont pas hésité de perdre leur tems & leurs peines à découvrir le sens de ce mot. Delrio en parle, mais en passant, comme d'une formule connue en magie, & qu'au reste il renonce à expliquer. Le siecle où nous vivons est trop éclairé, pour qu'il soit nécessaire d'avertir que tout cela n'est qu'une chimere : cependant il est toujours bon de prévenir à ce sujet les gens foibles, superstitieux & crédules; car il s'en trouveroit encore de capables de donner dans ces excès de ridiculité.

ACEPHALE. Ce mot dérivé du Grec, veut dire qui n'a point de tête. On l'emploie dans ce sens propre, pour désigner

des êtres vivans qui naiſſent ſans aucune apparence de tête, ce qu'on n'a pas encore obſervé; car les acephales prétendus ont toujours quelque partie qui forme la tête. On croira encore moins ce que les anciens Naturaliſtes ont avancé, qu'il y avoit des peuples entiers ſans tête. Pline lès appelle même *Blemmayes*. C'eſt une pure folie, dont l'Abbé Banier nous apprend l'origine dans ſa Mythologie, en diſant que la tête un peu enfoncée de quelques hommes fit publier qu'il y avoit une nation d'Acephales. Borel, ſavant Médecin du dernier ſiecle, a auſſi refuté cette fable. On trouve dans un Journal intitulé: *Mémoires de Littérature*, & imprimé en 1722, une courte diſſertation de M. Aſtruc ſur cette matiere; il rapporte même une obſervation curieuſe à ce ſujet. Un autre Médecin a attaqué cette diſſertation; mais tous deux n'ont fait qu'effleurer la matiere, qui n'en a pas été plus éclaircie.

ACMELLA. C'est une plante qui croît dans l'Isle de Ceylan, où elle est assez commune. On lui attribue la vertu de dissoudre la pierre dans la vessie. En 1690 un Officier Hollandois assura à la compagnie des Indes Orientales, qu'il avoit guéri, par l'usage seul de cette plante, plus de cent personnes attaquées de la nephretique, & même de la pierre. Ce témoignage étoit appuyé de celui du Gouverneur de Ceylan. En 1699 le Chirurgien de l'Hôpital de la ville de Colombo écrivit les mêmes choses sur cette plante à M. Hottan, Professeur de botanique à Leyde. Breyn dit qu'on peut prendre deux ou trois fois par jour de la teinture d'acmella, faite avec l'esprit de vin, dans un verre de vin de France, ou du Rhin, ou dans quelque décoction anti-nephretique, pour faciliter la sortie du gravier & des pierres. On ne peut trop inviter les Naturalistes à rechercher les propriétés de cette plante. Quel bonheur pour le genre humain, si on lui décou-

vroit celles qu'on lui attribue, & quel homme mériteroit mieux l'immortalité que celui qui auroit fait cette découverte !

Agonie. I. Les Juifs regardent comme une très-bonne œuvre d'aſſiſter un malade qui eſt à l'agonie, ſur-tout ſi c'eſt un Rabin ſavant & vertueux. Ceux qui ſe trouvent préſens, lorſqu'il expire, déchirent leurs habits en quelqu'endroit ; c'eſt ordinairement au côté gauche par devant ; la déchirure doit être longue d'un huitieme d'aune. Quelques-uns jettent dans la rue toute l'eau qui ſe trouve dans la maiſon ; d'autres donnent un baiſer au malade agoniſant, comme pour prendre congé de lui. On trouve dans l'antiquité des traces de cet uſage, par lequel on recueilloit l'eſprit d'un mourant, errant ſur ſes levres.

II. Tavernier, parlant des Guebres refugiés dans les Indes, dit que lorſqu'un Guebre eſt à l'agonie, on prend un chien

dont on applique la gueule ſur la bouche du mourant, afin qu'il reçoive ſon ame avec ſes derniers ſoupirs. Ce fait donne lieu de conjecturer que ces peuples croient à la métempſicoſe.

III. A la Chine, lorſqu'un malade eſt abſolument déſeſpéré, & qu'on n'en attend plus rien, on a coutume de lui préſenter l'image du diable, qui tient de la main droite un ſoleil, & de la main gauche un poignard. Que ſignifie cet emblême? Les Auteurs ne le diſent pas. Dans quelques endroits, le fils du mourant ôte ſon bonnet, & vient, les cheveux épars, s'offrir aux regards de ſon pere; puis il met en pieces les rideaux & les couvertures du lit, & en jette les morceaux ſur ſon corps. Un autre uſage à la Chine, non moins ſingulier, c'eſt que, dans le moment même qu'un malade expire, un de ſes parens ou de ſes amis ſe ſaiſit de ſa robe, & montant ſur le toit de la maiſon, la déploie vers le nord, appellant à grands cris, juſqu'à

trois fois, l'ame du défunt ; il se tourne ensuite vers le midi, & repete la même cérémonie.

IV. Les habitans de Socotra n'attendent pas pour enterrer un homme qu'il ait rendu le dernier soupir, ils croient lui rendre un grand service que de lui épargner les souffrances qui accompagnent l'agonie. Ainsi lorsqu'ils jugent qu'un malade ne guérira pas, ils se hâtent de le porter en terre, après l'avoir empoisonné avec une liqueur blanche qui coule d'un certain arbre de l'Isle. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que les malades eux mêmes demandent la mort pour abréger leurs peines. Les habitans du Royaume de Congo agissent à peu-près de même : l'opinion dans laquelle ils sont, que la mort est le plus grand bien qui puisse arriver à l'homme, leur suggére, lorsqu'ils voient un malade à l'agonie, de se jetter sur lui comme des furieux ; ils lui pressent la poitrine, lui ferment la respiration, & l'accablent de coups, afin de le délivrer

promptement des douleurs qu'il ſouffre, & le faire paſſer à un état plus heureux.

V. A la Cochinchine, lorſqu'un malade eſt à l'agonie, ſes parens & ſes amis prennent les armes, & s'aſſemblent autour de ſon lit : là ils agitent de côté & d'autre leurs ſabres & leurs cimeterres, & s'eſcrimant ſérieuſement contre l'air, ils s'imaginent empêcher par-là les démons d'approcher.

VI. Chez les Sigans, quand le chef d'un canton eſt à l'agonie, on étend des fleurs & des herbes odoriférantes tout le long de ſa cabane : douze jeunes garçons & douze jeunes filles qu'on a choiſis, entrent, & chacun de ces douze couples, lorſqu'un certain ſignal a été donné, travaille avec ardeur à la production d'un enfant, afin que l'ame du mourant, en quittant ſon corps, en trouve un autre où elle ſe loge, & qu'elle ne ſoit pas long-tems errante. Quelle bonne précaution !

VII. M. Bezon, Fermier des domaines du

du Duc de Lorraine, Leopold, demeurant à Girardiner, eut à l'âge de 85 ans une espece d'agonie de 60 heures, après laquelle la petite vérole s'est déclarée par tout son corps, & il a très-bien guéri.

VIII. M. Berniere, Notaire, & Directeur du Bureau de la Poste à Tartas, a fait le quatrain suivant, qui a été gravé sur une cloche, destinée à avertir les fideles de prier pour les agonisans.

J'annonce d'un mourant les dangereux combats :
Priez pour lui, mortels ; méditez sur sa peine ;
Vous êtes comme lui sujets au dur trépas.
L'arrêt en est certain, l'heure très-incertaine.

On peut regarder ces vers comme la paraphrase de ces terribles mots : *Hodie mihi, cras tibi.*

COGNOT. Joachim Cognot, Médecin du seizieme siecle, n'est connu que par l'anecdote suivante, rapportée dans le Recueil des Arrêts du Parlement, tome II.

En 1590 il contracta mariage à Bar-sur-Seine avec Demoiselle Marie Nassier. De plusieurs enfans dont ce mariage fut suivi, il ne resta qu'un fils, nommé Claude Cognot. Le Docteur avoit 60 ans, & sa femme 29. Il est assez ordinaire que les maris âgés, qui ont des femmes aussi jeunes, en deviennent jaloux: c'est ce qui arriva au Médecin sans le moindre fondement; pour rompre les liaisons qu'il supposoit à sa femme, il résolut de quitter Bar-sur-Seine, & alla s'établir seul, en 1597, à Fontenay-le-Comte en Poitou. Il y fut joint par sa famille l'année d'après, & le 24 juillet 1599, sept mois & demi après son arrivée, la Dame Cognot accoucha d'une fille. Le Docteur ayant trouvé cet enfant trop bien constitué pour un terme si court douta qu'il fût de ses oeuvres.

Cependant il fut baptisé sous les noms de ses pere & mere, & le sieur Cognot remplit tous les devoirs de pere à l'égard de Marie Cognot, jusqu'en 1601 que, venu à Paris pour remplir la place de Médecin de la

Reine Marguerite, il laiſſa cet enfant en nourrice dans un fauxbourg de Fontenay-le-Comte, avec promeſſe de l'envoyer chercher dans un mois ou ſix ſemaines; mais, de concert avec ſa femme, il ne ſe preſſa pas d'effectuer ſa promeſſe. Ils firent plus : comme perſonne à Paris ne ſavoit qu'ils euſſent une fille, ils réſolurent de ſupprimer ſon état. Les faits qui ſuivirent cette cruauté ſont d'une telle importance, qu'il faut les lire dans la cauſe même.

Marie Cognot, apportée à Paris, y fut miſe chez une nourrice qu'on négligea de payer. Au bout de 15 ans, cette nourrice reconnut par haſard le Médecin, le fit aſſigner pour reprendre l'enfant, & lui payer ſa nourriture. Ils paſſerent entr'eux une tranſaction. Marie Cognot fut ramenée à la maiſon paternelle, où elle fut traitée en domeſtique ſous le nom de Marie Coviſſant, & enſuite mariée & dotée. Son frere mourut, & ſon état ne changea pas : le Docteur lui-même

mourut, & lui laissa 600 liv. par son testament. Sa mere se remaria, & dès-lors elle ne la regarda plus qu'avec peine.

Marie Cognot ayant eu des indices presque certaines de son état, elle entreprit d'en poursuivre la réclamation. Le hasard, qui lui avoit fait retrouver son pere dans la foule des habitans de Paris, voulut encore qu'elle découvrît Judith Morisset, qui l'avoit nourrie dans le fauxbourg de Fontenay-le-Comte, deux Apoticaires & un riche marchand, amis du sieur Cognot, qui vivoient encore. Le procès ayant été instruit & mis en état, la veuve Cognot, alors femme Cocquault, fut condamnée à reconnoître ladite Marie pour fille d'elle & dudit Cognot, à 80 livres d'amende pour l'exposition & désaveu de son enfant, & à faire partage à ladite Marie des biens délaissés par ledit Cognot son pere. Cocquault & sa femme interjetterent appel. Après des plaidoyers aussi savans que curieux de Me le Maitre pour Marie Cognot, & de Me Gauthier

pour les Appellans, après les conclusions de M. l'Avocat-Général Bignon, la Cour appointa les parties au Conseil.

Col. I. C'étoit une coutume chez les Romains, lorsqu'ils marioient une fille, que sa nourrice ou quelqu'autre femme vînt, en présence de tous les assistans, mesurer avec un fil la grosseur de son col, & lorsqu'il se trouvoit trop court, elle s'écrioit transportée de joie : *Ma fille est devenue femme.* C'est de cet usage que parle Catulle dans ces deux vers :

Non illam nutrix, orienti luce revisens,
Hesterno collum poterit circumdare filo.

II. Charles Musitan, Médecin Italien, assure avoir fait mille fois l'expérience du fil, & qu'elle ne l'a jamais trompé. L'Auteur du livre intitulé : *De l'Homme & de la Femme*, &c. croit que cette épreuve peut quelquefois réussir, lorsqu'à l'imitation des Romains on prend les mesures du col avant & après l'acte qui est la

consommation du mariage; mais on se tromperoit souvent, ajoute-t-il, si cette épreuve, telle que la décrit Musitan, étoit faite sur toutes les femmes en général, qui sont censées vivre dans la privation des plaisirs; ne voit-on pas des filles auxquelles il survient un gonflement au col quelques jours avant l'écoulement des regles? Celles qui ont peu de penchant vers l'amour, reçoivent ses caresses avec une tranquillité, une indolence qui ne peut influer sur les parties du col, & il est dans ces personnes toujours de la même grosseur, relativement aux autres parties du corps: d'ailleurs cette augmentation de volume n'est souvent que momentanée, & ne dure que très-peu après l'action. Il y a même des individus des deux sexes, qui par les transports qui les agitent, éprouvent ce gonflement chaque fois qu'ils répétent l'acte vénérien: il n'y a donc rien d'assuré sur l'état du col, pour connoître l'état de fille ou de femme.

III. C'est ici le lieu de dire quelque

chose du danger qui résulte de l'usage des cols & des colliers, que l'on compte avec raison au nombre des causes qui rendent les François plus sujets que d'autres à l'apoplexie. Nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer à ce sujet à un Ouvrage de M. Alphonse le Roi, Médecin de la Faculté de Paris, intitulé : *Recherches sur les habillemens des femmes & des enfans.* Cet Auteur fait voir très-clairement combien est dangereux dans les habillemens quelconques tout ce qui gêne & serre les parties. Lower, le plus fameux Anatomiste qu'ait produit l'Angleterre, démontra combien étoit pernicieux, surtout chez les enfans, l'usage des cols & des colliers. Ce grand homme a joui du fruit le plus doux de ses travaux bienfaisans ; il a vu s'établir à ce sujet une réforme salutaire. Ses compatriotes ne firent plus porter à leurs enfans que des chemises ouvertes du col, & qui laissoient cette partie à découvert. Les femmes ignorent que les colliers peuvent être funestes

à leur ſanté ; elles le ſauroient, qu'elles n'y renonceroient pas encore, ſi elles croyoient en les adoptant ſe procurer quelques charmes : qu'elles ſachent donc que les colliers déforment le col, & qu'ils ſont par conſéquent préjudiciables à la beauté. Pluſieurs parmi elles ne l'ignorent pas ; c'eſt pourquoi elles ont introduit l'uſage de porter des gances noires très-lâches, qui, ſans gêner le col, ſervent à faire éclater ſa blancheur.

IV. Celui qui a le col long, dit Albert le Grand dans ſes Secrets admirables, a les pieds longs & déliés, eſt ſimple, peu ſecret, timide, foible, envieux, menteur, fourbe, ignorant, & changeant facilement. Lorſque le col eſt court, ajoute-t-il, l'homme eſt prudent, avare, trompeur, ſecret, conſtant, diſcret, ſujet à ſe fâcher, ingénieux, d'un vaſte entendement, aſſez fort, aime la paix, & ſe plaît à commander. Nous ne rapportons ce paſſage d'Albert, que pour faire voir le ridicule de ſes *admirables Secrets*.

V. Il y a dans la Caribane une forte de Sauvages qui n'ont presque point de col, & dont les épaules sont aussi exhaussées que les oreilles. Cette monstruosité est factice, & pour la procurer aux enfans, on charge leurs têtes de poids énormes, de façon que les vertebres du col sont forcées de rentrer, pour ainsi dire, dans les clavicules. Ces barbares paroissent de loin avoir la bouche dans la poitrine, & seroient très-propres à faire renouveller à des voyageurs ignorans & enthousiastes la fable des Acephales ou des hommes sans tête, dont nous avons parlé plus haut.

Diete. I. Les Médecins recommandent dans presque toutes les maladies la diete, comme un des moyens de guérison le plus nécessaire & le plus certain; ils la recommandent même en santé; ils ont sans doute raison : mais ne pourroit-on pas faire le reproche à quelques-uns, qu'ils sont excessifs à cet égard? J'en ai

connu qui réduisoient leurs malades à un état de foiblesse incroyable, en le privant absolument de toute nourriture, lorsqu'elle seule étoit capable de rétablir ses forces, & de dissiper les restes d'un mal qui n'étoit entretenu que par le défaut de ressort dans les solides, & d'action dans les fluides. On pourroit faire le même reproche à certains Chirurgiens qui mettent à la diete la plus sévere des blessés dont toute la maladie est locale, & dont l'estomac a besoin d'alimens pour entretenir son action ; j'oserois même dire que nombre de blessés ne tombent dans le marasme & dans l'éthisie, que parce qu'on leur a opiniâtrement refusé une certaine quantité d'alimens proportionnée à leur état & à leurs besoins ; j'en pourrois rapporter quelques exemples ; mais ce n'est pas ici le lieu.

II. Un Médecin Anglois avoit dit qu'avec une diete de six semaines il rendroit un homme poltron. Le Prince Maurice de Nassau étoit si convaincu de ce

principe, qu'il employoit toujours à quelque action de vigueur les Anglois, lorsqu'ils arrivoient de chez eux, & tandis, ainsi qu'il s'exprimoit, qu'ils avoient encore la piece de bœuf dans l'estomac.

III. Owen, Poëte Anglois, est Auteur de l'épigramme suivante :

Si tardè cupis esse senex, utaris oportet
Vel modico médicè, vel medico modicè :
Sumpta cibus tanquam lædit medicina salutem ;
At sumptus prodest ut medicina cibus.

Point de Médecin :
Point de médecine :
Point de chagrin.
Sobre cuisine,
Si tu prétens
Vivre long-tems.

IV. On soutient que personne n'observe mieux la diète qu'un Gascon ; il est si exact, qu'il l'observe même en santé. Pour en donner un exemple, on en cite un qui disoit, que s'il étoit Gouverneur d'une ville assiégée, il ne la rendroit pas, quand

même elle manqueroit de vivres depuis 15 jours.

V. Il en coûta cher à un Médecin pour avoir quitté ſon malade, qui pendant ſon abſence mangea beaucoup, & périt; voici le fait. Alexandre le Grand, après avoir porté dans les Indes la terreur de ſes armes, toujours victorieuſes, étoit revenu dans la ville d'Ecbatane, capitale de la Médie: Epheſtion, cet ami qu'il chériſſoit autant que lui-même, étoit malade; il avoit la fievre, & cependant mangea beaucoup, en ſorte qu'il mourut peu de jours après. Le vainqueur de l'Aſie, ayant appris la cauſe de cette mort, fit venir le Médecin Glaucus, qui avoit traité le malade, lui reprocha d'avoir quitté ſon ami, & d'être la cauſe de ce qu'il avoit trop mangé; enſuite il le fit pendre.

DIFFORMITÉ. I. On a eu de tout tems une idée peu avantageuſe de l'eſprit d'une perſonne dont le corps eſt difforme, comme ſi l'imperfection du corps étoit une

marque certaine de celle de l'esprit. On est pourtant aujourd'hui un peu revenu de cette erreur, & l'exemple de quantité de gens, dont le corps disgracié n'a pas laissé que de renfermer un esprit vif, agréable & solide, devroit en dissuader entiérement. L'histoire ancienne & moderne en fournit plusieurs exemples. Esope pour l'ancien tems, & Scarron de nos jours, sont les seuls que nous nous permettons de citer.

On doit encore moins regarder la difformité du corps comme un signe assuré d'un mauvais naturel, ou d'un défaut de probité, comme l'a voulu faire entendre Martial dans l'épigramme suivante :

Crine ruber, niger ore, brevis pede, lumine læsus,
Rem magnam præstas, Zoile, si bonus es.

II. Quelque rapport qu'il y ait souvent entre le corps & l'esprit, il n'est pas rare de voir des personnes difformes remplies d'esprit & de probité, de même qu'on en voit d'une perfectibilité de corps admi-

rable, & cependant ſans eſprit & ſans probité. Cineſias, Poëte Lyrique d'Athenes, étoit boiteux, & d'une taille ſi haute, mais ſi mince, ſi foible & ſi exténuée, que pour ſe ſoutenir & s'empêcher de plier & de rompre, il portoit une eſpece de cuiraſſe faite de bois de tilleul réduit en lames, ce qui lui avoit attiré le ſobriquet de Poëte Philirin, du mot Grec φυλυρα qui veut dire tilleul. On jugeoit ce Poëte ſi léger à ſa figure, que dans les *grenouilles* Comédie d'Ariſtaphane, un Acteur dit qu'il ſuffira d'attacher au dos de Cléocrite, homme très-peſant, le Poëte Cineſias, que celui-ci lui ſervira d'ailes, & que le vent les emportera tous deux dans la mer. Strattis, autre Poëre comique, avoit compoſé une piece nommée *Cineſias*, où l'extrême maigreur & la mine étique de ce Poëte étoient célébrées. Le Poëte comique Platon le dépeint relevant d'une pleureſie comme un ſquelette, qui n'a plus de pus à cracher, tant il eſt deſſéché, ayant les jambes comme des roſeaux, le

corps tout couvert de cauteres, en un mot, annonçant par son extérieur une phitisie complette. Il résulte de ce que nous venons de rapporter au sujet de Cinesias, que la taille & la figure des personnes difformes, n'étoient pas à l'abri de la critique, & qu'on se plaisoit à les jouer sur le théâtre, licence qu'un état policé ne doit jamais souffrir.

III. Quelques Auteurs confondent la monstruosité avec la difformité : il y a cependant une grande différence entre la signification de ces deux mots. La difformité est simplement une laideur, une irrégularité dans les traits : c'est ainsi qu'Aristote a dit que les ris viennent d'une difformité sans douleur. On prise, dit Gombaut, les nains & les bossus en Turquie, pour leur difformité : elle est même la preuve de leur sagesse. La monstruosité est bien aussi une difformité : mais c'est un prodige qui est contre l'ordre de la nature, qu'on admire, & qui fait peur. Ainsi on peut être difforme, sans être un monstre ; &c. &c.

IV. Un homme, qui avoit la malheureuse réputation de ménager à la jeunesse des plaisirs défendus, & de plus d'être cocu, entra dans une chambre où étoit une personne si difforme, que son corps avoit la figure d'une tortue : regardant de côté & d'autre, comme s'il n'y eût vu personne, ho ! ho ! dit il, on ne voit ici ni chair ni poisson. Mes yeux, dit la personne difforme en le regardant, sont meilleurs que les vôtres ; car j'y vois l'un & l'autre, c'est-à-dire, un coucou & un maquereau.

V. Un pauvre paysan, de 7 enfans qu'il avoit eu, ne put parvenir à élever qu'une fille de la figure la plus hideuse. Un meneur d'ours passant dans le village où elle demeuroit, la vit, & la demanda en mariage. Le paysan, honnête homme, lui dit : Vous n'avez donc point remarqué que ma fille est assez mal tournée, & vous ne savez pas que je n'ai rien à lui donner en la mariant ; elle est bossue par devant & par derriere. — Voilà justement ce que je demande. — Sa peau ressemble

à du chagrin. -- J'en ſuis bien aiſe. -- On ne lui voit point de nez. --- Fort bien. --- Elle n'a gueres que trois pieds de haut. --- Encore mieux. --- Elle a les jambes en faucilles & les talons en devant. --- Cela eſt bienheureux. --- Elle eſt preſque muette & tout-à fait ſourde. --- Eſt-il poſſible ? vous me raviſſez. Je ne vous comprends pas, interrompit le payſan ; que voulez-vous donc faire d'une femme ſi difforme ? Ce que j'en veux faire ! Je roule continuellement le pays, & gagne ma vie à faire voir des monſtres : ſi j'épouſe ta fille, ma fortune eſt faite.

VI. Un bourgeois de Tauris, aſſez riche, avoit une fille qu'il aimoit, mais ſi difforme, qu'il falloit être ſon pere pour la ſupporter. Cet homme voulant la pourvoir, imagina de la marier à un aveugle, dans l'eſpérance que celui-ci ne voyant pas la difformité de ſon épouſe, ne la mépriſeroit pas. Il trouva ſon homme, & *Umer* épouſa la fille ſans la voir. Il ſurvint peu de tems après à Tauris un fameux

Oculiſte, que l'on diſoit avoir rendu la vue à pluſieurs perſonnes, qui paſſoient pour être tout-à-fait aveugles. Comme on prioit le beau-pere de mener ſon gendre à cet Oculiſte, je m'en garderai bien, répondit-il, s'il rendoit la vue à mon gendre, celui-ci me rendroit bientôt ma fille; reſtons tous chacun comme nous ſommes. Cette anecdote eſt tirée des Mél. de littér. Orient. tom. II, p. 96.

VII. La difformité a quelquefois donné lieu à des procès ſinguliers. Voici l'extrait d'un de cette eſpece, rapporté dans les Cauſes célebres. Un canonicat de l'égliſe de Verdun étoit vacant. Le Chanoine, qui étoit dans la ſemaine où il devoit nommer, nomma le ſieur Duret ſon parent. Lorſqu'il le préſenta au Chapitre qui ſe tint le 11 ſeptembre 1733, il alarma tous les Chanoines. Il étoit petit, ſans être Nain, & avoit une jambe torſe, ſans être boiteux. Ils furent ſi choqués de ſa figure, qu'ils l'appellerent en plein Chapitre un homme ſcandaleux; ils écrivirent

à l'Archevêque de Paris & à l'Evêque de Verdun pour demander leur protection, dans le dessein où tous étoient de ne point le recevoir. Un sieur Bourg crut qu'il ne risqueroit rien de jetter un dévolu sur le canonicat ; il obtint même un brevet du Roi. L'affaire fut cependant portée au grand Conseil. Le Chapitre, ainsi que le Chanoine difforme, se déterminerent à y plaider : enfin sur cette cause singuliere intervint l'Arrêt du 31 Décembre 1734, qui déclara qu'il y avoit abus dans le refus du Chapitre, débouta le dévolutaire, maintint le sieur Duret, & condamna le Chapitre aux dépens. Si jamais affaire fut jugée avec équité, c'est sans doute celle-là, & il faut convenir que c'est avoir l'ame bien processive, que de plaider sur un pareil sujet.

VII. Anne Boulen, si fameuse dans l'histoire de Henri VIII, Roi d'Angleterre, si séduisante par ses manieres, si pleine de charmes, qu'il sembloit que tous les agrémens du monde se fussent

réunis en sa personne, avoit six doigts à la main droite, une dent très-difforme & mal rangée à la mâchoire supérieure, & à la gorge une tumeur ou excroissance qu'elle cachoit avec beaucoup d'art. *Larrey, Hist. d'Angleterre.*

WINSLOW. Jacques-Benigne Winslow, le plus grand Anatomiste de ce siecle, étoit originaire de Suede; il avoit beaucoup de ferveur pour le Luthéranisme; mais ce qu'il y a de singulier, c'est que plusieurs conférences, qu'il n'avoit entreprises avec M. Vorm son confrere, que pour se fortifier dans cette religion, servirent au contraire à le rendre Catholique. Un jour qu'il étoit allé chez un Libraire pour acheter la physique de Rouhault, l'exposition de la doctrine de l'Eglise, par l'illustre Bossuet, lui tomba dans les mains. Il la lut avec tant d'attention, qu'à la premiere lecture il commença à douter de la solidité de la religion qu'il professoit; il crut

devoir aller consulter le savant Evêque de Meaux : il se rendit donc à sa maison de campagne de Germigni, lui proposa ses doutes, & l'Oracle de l'église Gallicane les dissipa si bien, après plusieurs conférences, qu'il le détermina à faire abjuration entre ses mains le 8 Octobre 1699. Quarante ans auparavant le même Prélat avoit converti le célebre Stenon, grand-oncle de M. Winslow. Ce changement de religion attira à M. Winslow la disgrace de ses parens, qui lui refuserent tout secours ; mais M. Bossuet lui servit de pere. Avant qu'il se déterminât tout-à-fait à prendre un état, il lui fit faire une retraite chez les Peres de l'Oratoire, d'où il ne sortit que pour embrasser la Médecine. Il mourut à l'âge de 81 ans, & fut enterré dans l'église de S. Benoît à Paris, où on lit sur son tombeau l'épitaphe suivante :

D. O. M.

Hîc jacet

In spem beatæ Immortalitatis

Jacobus Benignus Winslow

Patriâ Danus, commoratione Gallus
Ortu & genere nobilis, nobilior virtute & doctrinâ.
Parentibus Lutheranis natus,
Hæresiam, quam infans imbiberat, vir ejuravit,
Et adnitente illustrissimo Episcopo Meldensi
Jacobo-Benigno Bossuetio,
Cujus nomen Benigni in confirmatione suscepit,
Ad Ecclesiam Catholicam evocatus,
Stetit in ejus fide, vixit sub ejus lege,
Obiit in ejus sinu,
In pauperes summè misericors,
Nullâque erroris aut vitii pravitate afflatus.
Regius linguarum Teutonicarum interpres,
Salub. Facultatis Parisiensis Doctor-Regens,
Illum medicæ artis, & præsertim anatomicæ
Doctorem ac Professorem peritissimum,
Regia eruditorum societatis Berlini,
Regia scientiarum Academia Lutetiæ,
Socium communi suffragio elegêre;
Et utrâque dignissimum
Ejus scientiâ illustratus orbis
Publico judicio comprobavit.
Vitâ excessit 5. h. non. apr. an. sal. M. DCCLX.
ætatis 91.
Pio conjugi & parenti
Uxor & liberi hoc monumentum
Mœrentes posuêre.

Si M. Winslow dut presque tout au célebre Bossuet, il dut aussi beaucoup à M. du Verney, qui, après la mort du Prélat, ayant connu en lui les plus grands talens, en fit son Pensionnaire, & le présenta en 1707 à l'Académie des Sciences en qualité de son éleve. Il fit long tems pour M. du Verney les leçons d'Anatomie & de Chirurgie au Jardin du Roi.

Yeux. I. On demandoit à l'aveugle de Puiseaux en Gatinois, dont les Journaux & sur-tout celui de Verdun ont tant parlé, ce que c'étoit que les yeux. C'est, répondit-il, un organe sur lequel l'air fait l'effet de mon bâton sur ma main. Cela est si vrai, ajouta-t-il, que quand je place ma main entre vos yeux & un objet, ma main vous est présente; mais l'objet vous est absent. La même chose m'arrive, quand je cherche une chose avec mon bâton, & que j'en rencontre une autre. Le même aveugle définissoit un miroir une machine qui met les choses en relief loin d'elles-

mêmes, si elles se trouvent placées convenablement par rapport à elles. C'est comme ma main, ajoutoit-il, qu'il ne faut pas que je pose à côté d'un objet pour le sentir. Combien de Philosophes renommés, dit à ce sujet un Auteur moderne, ont employé moins de subtilité pour arriver à des notions aussi fausses !

II. La renne, si utile en Norwege & dans tout le Nord pour tirer les traîneaux, a sur les yeux une espece de membrane, à travers laquelle elle voit, lors même que pendant la grande chûte de la neige, elle est obligée de fermer entiérement les yeux.

III. Les Naturalistes accordent au papillon jusqu'à 34650 yeux, & plusieurs ont observé dans un seul œil de papillon 17325 éminences taillées à facettes, qu'ils regardent comme autant de cristallins. Il est bien malheureux pour ces pauvres phaleres de ne pouvoir avec tant d'yeux distinguer la lumiere d'une chandelle, à laquelle ils viennent si souvent se brûler.

IV. Les yeux du cameleon ont deux

mouvemens tout-à-fait indépendans l'un de l'autre : l'un se trouve en devant pendant que l'autre est tourné en arriere : l'un regarde en haut, pendant que l'autre regarde en bas, & ces mouvemens opposés sont en même tems extrêmes.

V. Il y a quelques années qu'un paysan, je ne me souviens plus de quel canton, prétendoit avoir naturellement imprimés autour de ses prunelles ces mots : *Sit nomen Domini benedictum*. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que tous les autres paysans les lisoient dans ses yeux. Le bruit de cette singularité se répandit bientôt jusqu'à Paris, & sur ce que l'homme en question offrit d'y venir pour satisfaire la curiosité du public, on lui manda de partir, en lui promettant même de lui rembourser les frais de son voyage. Cependant on eut beau attendre, il ne vint pas ; apparemment que dans l'intervalle l'inscription s'étoit effacée par quelque accident.

VI. Une Dame qui avoit le regard fort

rude étant dans une compagnie, un particulier, qui ne la connoiſſoit pas, demanda à ſon voiſin qui elle étoit. C'eſt, répondit celui-ci, la Marquiſe de ***, à qui le Duc de *** a fait les yeux doux. Il y a, répliqua l'autre, fort mal réuſſi.

VII. Dans une autre compagnie où étoit une grande fille dont les yeux étoient fort rouges, aſſez belle d'ailleurs, un blondin qui lui faiſoit beaucoup la cour, la cajola ſur ſes yeux, & alla juſqu'à dire que c'étoit un trône, où l'amour faiſoit ſa réſidence ordinaire. Parbleu, dit un vieux Abbé qui entendit cela, ſi l'amour réſide dans ces yeux-là, il doit donc être en habit de Préſident, qui prononce en robe rouge.

VIII. Un Poëte a envoyé à Madame de *** ces vers ſur les yeux bleus & les yeux noirs :

Les yeux jaloux du prix de la beauté
Vantoient entr'eux le pouvoir de leurs armes :
Dans leur langueur les bleus avoient des charmes
Les noirs piquoient par leur vivacité.

Sans triompher ni les uns ni les autres,
Leur différend partageoit les esprits ;
Mais quand chacun en jugea par les vôtres,
Ce fut aux bleus que l'on donna le prix.
Si peu content de cette préférence,
Quelqu'un de leurs rivaux prend la défense,
Et porte d'eux un autre jugement :
A ses raisons je n'ai rien à répondre :
Charmante Iris, montrez-vous seulement ;
D'un seul regard vous saurez les confondre.

XI. Homere appelle une belle fille, *une beauté aux yeux noirs, qui inspire la tendresse*, Iliad. lib. IV. 98. Anacreon veut qu'on peigne sa maîtresse avec des yeux noirs, & Bathylle avec des yeux & des sourcils noirs. Tel est aussi le lycas d'Horace :

Nigris oculis nigroque crine decorum. Od. 29.

X. Les yeux noirs sont tellement estimés par les Grecs actuels, que les hommes même en prennent quelquefois leur surnom. M. Guys, dans ses Lettres sur la Grece, dit en connoître plusieurs qu'on

appelle *Macromati*, c'eſt-à-dire, en langue vulgaire, *aux yeux noirs*.

XI. Il y a dans une brochure intitulée: *l'Art d'aimer*, un diſcours aſſez ſingulier, prononcé à Florence dans l'Académie des Apathiſtes, relatif à la préférence des yeux bleus ſur les noirs. Cette queſtion eſt agitée avec autant d'intérêt & d'apparat, que s'il s'agiſſoit d'un problême de morale ou de phyſique très-intéreſſant. Voici enfin la concluſion de l'Auteur: s'il faut abſolument réſoudre ce problême, dit-il, je le ferai en deux mots. Sans m'arrêter à la couleur des yeux, ſoit qu'ils ſoient bleus, ſoit qu'ils ſoient noirs, ceux qui tourneront vers moi les regards les plus favorables, auront la préférence.

XII. Sous le regne des Rois de la premiere race, l'uſage du ſupplice emprunté des Grecs de crever les yeux étoit fort en vogue, ſur-tout parmi les tyrans, qui dévaſtoient l'Occident. Louis l'aveugle, Roi de Provence, fut appellé ainſi, parce qu'ayant dépouillé de ſes Etats Berenger,

Roi d'Italie, & étant ensuite tombé entre ses mains, celui-ci lui fit crever les yeux ; mais on ignore la maniere dont Louis fut aveuglé. Cette barbarie s'éxerçoit de trois manieres différentes, ou en crevant les yeux simplement, ou en les arrachant, ou en les brûlant. Dans ce cas-ci, on forçoit le patient de regarder fixément dans un bassin d'acier poli que l'on présentoit au soleil. Les rayons de cet astre se réunissant dans le bassin, réfléchissoient avec tant d'ardeur, qu'en peu de tems la vue étoit éteinte ; il en restoit cependant encore assez pour mettre sa signature sur un papier. *Charier* croit que le malheureux Louis fut aveuglé de cette maniere. Il se fonde sur ce que depuis ce funeste accident, on voit des Chartres signées de la main de ce Prince, ce qui semble prouver que sa vue n'étoit pas entiérement éteinte.

XII. On a dit que Démocrite s'étoit crevé les yeux, soit pour s'adonner avec moins de distraction à l'étude, soit pour

n'être pas séduit par la beauté des femmes. Bien des Auteurs regardent, & avec raison, ce fait comme apocriphe. Démocrite aura perdu la vue par quelque accident, & comme c'étoit un Philosophe singulier, on aura voulu qu'il se soit lui-même crevé les yeux, pour n'être pas témoins des sotises de ses semblables. Quoi qu'il en soit, à la Chine il y a beaucoup d'anachorettes qui se crevent les yeux, & disent pour raison qu'ils ferment deux portes à l'amour, pour en ouvrir mille à la sagesse.

XIV. Les Esquimaux, peuple de la baye d'Hudson, se servent d'une espece de garde-vue, qu'ils appellent yeux de neige, & voici ce que c'est. Ce sont de petits morceaux de bois ou d'yvoire, de forme égale, proprement travaillés, dont ils se couvrent l'organe de la vue, & qu'ils attachent derriere la tête. Ils ont chacun deux fentes de la longueur précise de l'œil, mais étroites, & au travers desquelles on voit très-distinctement. Cette

invention les préſerve de l'aveuglement de neige, maladie grave & douloureuſe qu'occaſionne l'éclat de la lumiere réfléchie ſur ce méteore. Ces inſtrumens augmentent la force de la vue, & deviennent à ces peuples ſi habituels, que quand ils veulent regarder les objets éloignés, ils s'en ſervent comme de téleſcopes.

XV. Au ſortir d'une repréſentation d'Œdipe, un homme de la Cour qui donnoit la main à une Dame tout à-fait attendrie du ſpectacle, dit à l'Auteur : Voici deux beaux yeux, auxquels vous avez fait répandre bien des larmes. Ils s'en vengeront ſur bien d'autres, répliqua M. de Voltaire.

Yeux d'écrevisse. M. Meyer, fameux Chymiſte Allemand, eut pendant 28 ans une maladie, qui, comme il le dit lui-même, étoit un vomiſſement hypocondriaque, qui lui faiſoit rendre journellement plus de deux pintes de pituite & d'acide : on lui preſcrivit l'uſage des yeux

d'écreviſſe ; il en prit intérieurement plus de 1200 livres ſans aucun accident ; il en uſoit toutes les ſemaines une livre.

ZIGOMATIQUES (muſcles). M. Mercier, Auteur d'une brochure intitulée : *Du Théâtre, ou nouvel Eſſai ſur l'Art dramatique*, qui a même été le ſujet d'un procès qu'il a eu avec les Médecins François, parlant de Moliere, dit que s'il revenoit, il ne viendroit jamais à bout de nous faire rire ; voici pourquoi. C'eſt que les deux muſcles de la face, nommés *zigomatiques*, encore ſouples de ſon tems, ſont aujourd'hui paralyſés chez tous les François. M. Freron, qui a donné dans le n°. 42 de ſes feuilles, année 1774, l'extrait de cette brochure, badine beaucoup l'Auteur ſur cette expreſſion, & après avoir annoncé qu'il rendra compte bientôt de deux drames énormes de ſa compoſition, il ſe flatte d'avance de donner par cet article un exercice agréable aux muſcles zigomatiques de ſes Lecteurs.

ESCULAPEDIE. Tel eſt le titre d'un poëme en huits chants, publié en 1757 par M. de Seillans, & dédié à M. Remond de Sainte-Albine. L'Auteur a pris l'idée de ſon poëme dans un diſcours ſur l'origine des charlatans, imprimé en 1622, où il trouva que le diable avoit été le premier charlatan de ce monde; qu'il ſe maſqua au paradis, en prenant la figure d'un ſerpent; qu'il monta ſur l'arbre de vie comme les charlatans montent ſur le théâtre, qu'il inventa & débita des bourdes, en diſant à Adam & Eve qui étoient de bonnes gens : *Vous ne mourrez point*; qu'il ſe moqua d'eux en leur diſant, *vous ſerez ſemblables à Dieu*; qu'il leur propoſa le fruit défendu, comme une de ces pommes de ſenteur dont les charlatans amuſent les enfans & les ſimples. Cette idée burleſque, dit notre Auteur, ſuivie d'une ſcène que j'eus le même jour avec un petit homme ſec, dont le ton déciſif & le frivole caquet aſſortiſſoient l'air mépriſant, & qui, auſſi vain de ſa prétendue

ſcience que l'eſt ordinairement un parfait ignorant, ſe diſoit Médecin, cette idée, dis-je, réveilla mon imagination. Il convient avec le proverbe Italien, que la medecine exiſte, *ſi trova la medicina*; il ſoutient de plus qu'il eſt des Médecins auſſi éclairés que reſpectables, quoique le même proverbe ajoute : *Ma il Medico non ſi trova.* Nous allons donner un extrait de ce poëme, en le ſuivant par chant.

1er. CHANT. Voici le début du Poëte.

Ce n'eſt point le Dieu de la grappe,
Le Dieu des combats, ou l'Amour
Que mon luth célebre en ce jour ;
Je chante le grand Eſculape,
Dans ſon origine démon,
Après ſerpent, docteur enſuite ;
Aujourd'hui grand Voyer, dit-on,
Du chemin qui mene au cocyte.
A ſes mortiferes travaux,
Mortels, connoiſſez ce Héros.

Lucifer aſſemble le Sénat infernal,

auquel il adresse un discours qui excite un gémissement général ; c'est alors que

Le démon qu'on nomme Esculape,
Dit : Amis, quel cri vous échappe ?
Fussiez-vous tous près à périr,
Je vous réponds de vous guérir.
Je compte assez par ma science
Mériter votre confiance.
Je suis l'antidote des maux.
Dans cette demeure infernale,
Que le sort nous rendit fatale,
J'ai trouvé cent secrets nouveaux
Pour rendre une santé complette.
De mon infaillible recette
Je veux vous montrer le pouvoir.

Lucifer fut le premier, après ce discours, qui voulut bien faire essai de la science du démon Esculape.

De détailler exactement
Comme il s'y prit, je suis en peine :
Je rappellerai seulement
Qu'il lui donna bien chaudement
Un remede, pour la migraine
Qui le tourmentoit rudement ;
Qu'ensuite, il lui fit largement

De la cheville ouvrir la veine,
De quel pied, c'eſt choſe incertaine.
Cependant nul ſoulagement;
Le mal empiroit au contraire.
Lucifer ſe déſeſperoit,
Tandis que l'autre peroroit:
Ceci n'eſt rien, laiſſez-moi faire,
Diſoit le charlatan cornu;
Si ce mal pouvoit auſſi vîte
Etre diſſipé que connu,
Dans l'inſtant vous en ſeriez quitte:
Demain j'avale ce tiſon,
Si par dix quintaux d'émetique
Je n'opere la gueriſon
De votre alteſſe diabolique.
La purgation du matin
Fut ordonnée en vieux latin:
C'eſt de-là que vient l'origine
De toute ordonnance latine.

Cependant tous les remedes employés ne réuſſirent pas, & Lucifer, irrité, chaſſa ſans retour le démon Eſculape. Telle eſt la fin du premier acte.

2e. CHANT. Eſculape chaſſé de l'enfer, traverſe les airs, & ne pouvant

pénétrer dans les cieux, parcourt d'un coup d'œil la terre, voit le premier des humains, voit Eve, & vers eux s'élance: après une peinture de ce couple heureux, Esculape se cache sous un grand pommier:

Là creusons, dit-il, mon dessein :
Suis-je donc moins bon Médecin,
Pour n'avoir pu guérir un diable,
Qui peut-être étoit incurable ?.
A mon art dois-je renoncer ?

Il se déguise en serpent, cherche parmi les fruits dont se nourrissent Adam & Eve, quelqu'un qui puisse être nuisible: en ayant découvert un qui lui donne la colique, tout joyeux de la découverte, il va trouver Eve, lui présente le fruit, l'engage à en manger; ce qu'elle fait, & en fait manger à son époux. Cependant

Adam souffre de l'estomac;
son pouls eût alarmé Senac :
Pour se cacher il cherche un antre :
S'éloignant du maudit pommier,
On auroit dit qu'il avoit l'asthme.

Avec des feuilles de figuier
Il fut se faire un cataplasme :

3e. CHANT. Le serpent, inquiet de l'état où il a laissé Adam, & craignant qu'il ne soit mort, va le chercher, & tâche en même tems de trouver un remede à ses maux :

Il découvrit bientôt des plantes,
Telles que l'ipecacuana,
Les salutaires meniantes,
Le febrifuge kinkina ;
A côté de la mandragore
Il apperçut l'anus castus,
Arbrisseau que maudit encore
Le pétulant fils de Vénus.

. . . .

Il eût voulu décomposer
Ce qu'il venoit d'analyser ;
Mais il n'avoit à son service
Alambic, matras, ni creuset.
Cependant ne pouvant mieux faire,
Dans une chopine d'eau claire
Il fit infuser promptement
Un peu de digestive alcée
Avec l'alisma mêlée :

Il avoit vuidé promptement
D'un œuf d'Autruche la coquille,
Qui tenoit quatre fois roquille.

Ne voulant pas paroître devant Adam & Eve, il rencontre un singe qu'il prie de leur porter lui-même ce breuvage; mais le singe se moque de lui, & le laisse là. Il court lui-même après eux, & ne les trouve plus, parce qu'un Ange les a fait sortir du Paradis. Il rencontre le même Ange, qui le prend soudain par la queue, lui fait décrire en l'air un cent de cercles à la file, & par une derniere secousse lance ses membres engourdis à cent mille du Paradis.

4e. CHANT. Le serpent Esculape est relegué dans une caverne d'où il ne peut sortir, & où il reste jusqu'à ce que le démon de la jeunesse profite du tems du déluge pour l'en tirer. Il a quelques aventures avec une cigogne qui le sauve des eaux, & des oiseaux de passage qui veulent le dévorer; mais Noé le prend sur

ſon bras, & le tire du danger : cependant à peine ſorti de l'Arche,

Il oſa fixer le ſoleil.
Auſſi-tôt l'aſtre ſans pareil
Du fond brillant de ſa caleche
Lui décocha fleche ſur fleche,
Dont une lui perça le flanc,
Et le fit nager dans ſon ſang.
La vulneraire centaurée,
Commune dans cette contrée,
Lui fut d'un merveilleux ſecours :
Il ſe roula ſur cette plante,
Dont la vertu toute puiſſante
Le guérit en très-peu de jours.

5[e]. CHANT. Eſculape, quitte de ſa bleſſure, ſe remet à voyager, & s'arrête en Egypte, où regnoit Meſraim, le meilleur des Rois. Le ſerpent eſt reçu par

Mercure, nommé Trimegiſte,
Qu'à bon titre des Médecins,
Ou des célebres aſſaſſins,
On met le premier ſur la liſte ;

Qui le loge chez lui, & prône ſon culte en tout lieu. Le ſerpent s'apperçoit

que

que Mercure eſt triſte & rêveur. Il lui demande le ſujet de ſa triſteſſe. Mercure lui répond qu'Athot, le fils du Roi, en eſt le ſujet. Sans ceſſe, dit-il, ce Prince extravague. Le ſerpent lui ordonne d'aller chercher de l'ellebore, de le préparer, de le donner au fils du Roi, l'aſſurant que cette plante le guérira infailliblement. Elle guérit en effet Athot. Mais Mercure, qui ne veut pas avoir ſeul la gloire de la cure, annonce que la ſanté d'Athot n'eſt pas ſon ouvrage, mais celui du ſerpent, qui lui a preſcrit tout ce qu'il a fait. On érige auſſi-tôt un autel au ſerpent dans le Temple, & d'excellentes trompettes, du nouveau Dieu publient les louanges & les bienfaits.

6e. CHANT. Ce chant commence par une invocation à la Fortune : cependant

Le ſerpent avoit ſa chapelle
Dans le temple qu'il habitoit ;
Plus d'un dévot lui débitoit
D'oremus longue kyrielle,

Pour obtenir sa guérison,
L'un d'un mal d'œil, l'autre de ventre.

. . . .

Un jour après avoir diné,
Et murement examiné
Quelle faveur il pourroit faire
A son ministre tutelaire,
Le serpent lui dit : Tes trois fils
Vivent ignorés dans Memphis.
Amene-les moi. . . . .

. . . .

Le serpent les voyant venir,
Approchez, leur dit-il, jeunesse,
Vous, pour gage de ma tendresse,
Excellez dans le nouvel art
De sonder & bander les plaies.
Pour vous, vous serez un rempart,
Si mes conjectures sont vraies,
Contre des légions de maux.
Pluton, jaloux de vos travaux,
Déja contre vous se mutine.
Et vous poupon à fraiche mine,
Possédez le rare talent
De bien arracher une dent.

L'Auteur donne ensuite la description de la fête du Dieu Apis. La vue de la

cigogne & du ſinge, avec leſquels, comme on a vu plus haut, il avoit eu quelque altercation, le déconcerterent, & il réſolut de pourvoir par la fuite à ſa sûreté. Bientôt il arrive dans le Péloponeſe, & s'arrête près d'Epidaure, dont les habitans, chez qui ſa réputation étoit déja parvenue, le reçurent à bras ouverts. Eſculape le porte dévotement au temple, où le peuple le place, & ſe range autour de lui :

Le premier qui forma la haie,
Et de ſon tems le plus fameux,
Pour avoir nettoyé deux yeux
Offuſqués, dit-on, d'une taie,
Ce fut Chiron qu'il préſenta.
Celui-ci menoit à ſa ſuite
Des éleves dont le mérite
Fut d'abord ce qu'on lui vanta :
C'étoit les fameux Ariſtées,
Les Patrocles & les Pelées,
Les Teucers & les Jaſons,
Les Hercules, les Telamons,
Les Ajax & les Palamedes,
Qui tous inventoient des remedes,

Ainsi que sont les bonnes gens.
Après ce chef des Oculistes,
Parurent les Gymnosophistes.
Ensuite l'on vit Hippocrate,
Et le célebre Menecrate
Qui se faisoit suivre toujours
De tous ceux qui par son secours
Avoient été guéris du rhume.
On a perdu cette coutume.
Un carrosse & deux bons chevaux
D'un air fringant n'ont qu'à paroître:
Ils font bien autrement connoître
Un Médecin & ses travaux.
Galien venoit à la file;
Il étoit suivi d'Herophile,
Qui le premier tâta le pouls.
Portant en guise de manie
Dans ses mains un hideux crapaud
Qui n'avoit plus ni chair ni peau,
Alcmeon de l'anatomie
Vint se donner pour l'inventeur;
Il étoit habile écorcheur.

Le serpent jouissoit de tous les honneurs qu'on lui décernoit, lorsque la peste qui regnoit à Rome, engagea le Sénat Romain à députer des ambassadeurs

vers lui pour avoir du ſecours. Leur vœu du ſerpent fut exaucé; demain, leur dit-il, nous partirons enſemble. Ils partirent effectivement, arriverent en peu de jours à Antium; un gros tems ſurvint tout d'un coup, & le ſerpent ſe gliſſa juſqu'au veſtibule d'un Temple fort célebre, qui étoit dans la ville. L'endroit étoit planté de myrtes & de palmiers; il entortilla l'un de ces arbres des longs replis de ſa queue, & s'y tint attaché pendant trois jours, au bout deſquels il rentra dans la galere.

7e. CHANT. Le fameux reptile étoit prêt d'entrer dans la ville, lorſque Romulus fit tout ce qu'il put pour s'y oppoſer. La ſanté deſcend du céleſte empire; Romulus l'intéreſſe en ſa faveur, & la ſanté envoye ſa chere Eudemonie, qui fixe au fond de l'Iſle du Tibre le ſéjour du ſerpent. Mais la peſte étant alors ceſſée dans Rome, on en fit honneur au reptile, & on lui érigea dans l'Iſle un Temple, qui fut enſuite négligé. Cependant le Mé-

decin Archagatus, Grec d'origine, vient s'établir à Rome. Mais il en fut bientôt chaſſé avec tous ſes ſuppôts. Le ſerpent ayant appris la cataſtrophe de ſon favori, veut ſe noyer dans le Tibre; mais, aux inſtances de la ſanté, la foudre le frappe & le calcine. Dégagé de ſon enveloppe mortelle, il va à Cumes conſulter une ſorciere, qui faiſoit profeſſion de dire la bonne aventure; il va la conſulter pour avoir.

Quels doivent être ſes deſtins,
Ainſi que ceux des Médecins.

Comme l'intérêt peut ſeul la faire parler, il lui promet de lui faire revenir un teint frais & des attraits comme à une jeune fille. Elle y conſent; auſſi-tôt il lui dit :

Je ſuis le divin Eſculape
Qu'ont adoré. . . . Je ſais cela,
Dit-elle en touſſant; m'y voilà;
Quel céleſte rayon me frappe?
Mes yeux liſent dans l'avenir;

Parts, cours, vole aux bords de la Seine,
La gloire, l'opprobre, la peine....
Hélas ! que vas tu devenir ?
J'ai dit : ça, mon fils, rends-moi jeune.

Mais le drille disparut aussi-tôt sans lui répondre, & l'Auteur dit que la vieille de désespoir mourut.

8e. CHANT. Esculape arrive à Montpellier, où

Chaque habitant eut la manie
De vouloir devenir docteur,
Et d'embrasser la médecine.
Notre donneur de Gabatine,
Aussi séduisant qu'imposteur,
Rendit son aveugle routine
Une épidémique fureur.
Jusques aux salmis de beccasse,
Tout fut assaisonné de casse :
Au pur moka l'après dîné,
Chacun préféra le séné ;
Le vin fit place à la ptisanne,
On endossa longue soutane
Qu'on fourra de peau de lapin,
Et l'on parla mauvais latin.

Cependant Esculape avoit dessein de

fixer son séjour sur les bords de la Seine ; il fait part de son projet à Rabelais, qui y applaudit, & lui jure de ne le plus quitter. Ils partent, & arrivent à la barriere des Gobelins, d'où Esculape députe Rabelais vers la Faculté, pour lui faire part de son arrivée.

La Faculté fut assemblée,
Et son Doyen tint ce discours :
Voici le plus beau de nos jours,
Doctes docteurs en la doctrine,
Que nous appellons médecine,
Ce jour que j'ai tant désiré,
Pour lequel j'ai tant soupiré,
Des morts qui blessoient notre gloire,
Va faire perdre la mémoire.
Le Médecin par excellence
Vient, pour abréger nos travaux,
Infuser en nous sa science.
Nous n'avons plus, à son aspect,
Besoin de latin, ni de grec.
Sans que nous connoissions la ratte,
Le cœur, l'estomac, les poumons,
Qu'au hasard toujours nous nommons,
Nous surpasserons Hippocrate.
Nous n'aurons besoin seulement

Que de prononcer gravement,
Aidés d'un reste de mémoire,
Quelques mots de l'ancien grimoire,
Et l'argent dans nos mains pleuvra;
C'est à qui plus en recevra.
Du Dieu d'Epidaure & de Rome,
Voilà l'intention en bref.
Que chacun découvre son chef,
Toutes les fois que je le nomme.
Puisqu'il daigne venir à nous,
A sa rencontre volons tous,
Et qu'on dise dans la contrée
Que jamais plus superbe entrée
Ne s'est faite & ne se fera,
Tant qu'à Paris on entrera.

Après ce discours du Doyen, il fut décidé qu'on iroit en corps complimenter Esculape. Afin d'éviter la confusion, on fit distribuer l'ordre de l'entrée, conçu en ces termes:

Ordre exact & fort singulier
De l'entrée auguste & publique
Du grand & sublime empyrique
Sa vigilance Monseigneur
Esculape, chef, protecteur

De la respectable science,
Dont le titre imposant suffit
Pour faire un homme d'importance,
Et lui donner bien du profit.
Maître Rabelais en brouette,
Six Opérateurs à cheval,
Chacun sonnant de la trompette,
Tous en habit de carnaval;
Trente charlatans sur deux files
Par cent patentes avérés;
Seize saltimbanques jurés
Aux nerfs souples, aux reins dociles;
Douze excellens fumigateurs,
Accrédités palliateurs;
Deux fiacres remplis de lucines
Qui vont élaguer nuit & jour
Les tendres rosiers de l'amour;
Pour se nourrir de leurs épines;
En longue barbe & longs bonnets
Huit infaillibles chiromantes,
Suivis de quatorze ruomantes,
Qui des yeux & même du nez,
Peut-être de la bouche encore,
Furetent les maux qu'on ignore;
Quatre célebres accoucheurs
Et huit quinze vingt renoueurs;
Cent barbiers portant pour livrées
Rasoirs & perruques poudrées;

Seize dentistes sans quartier,
Le bras nud, tenant un davier;
Trente chirurgiens en robe,
Précédés de leurs étendarts;
Où l'on remarque un Deiphobe,
Martyr des sondes, des trocarts,
Des bistouris & des lancettes;
Vingt braconniers en robe aussi,
Armés de seringues bien nettes;
Huit marchands des eaux de Passy;
Six baigneurs, autant d'empyriques;
Quatre chimistes fameliques;
Enfin, tout récemment frotté
Un vieux carrosse de remise,
Où sur un siége épousseté,
On voit sa vigilance assise
Au milieu de quatre docteurs;
Après viennent cent fossoyeurs.
Couvert d'une noble poussiere,
Sur le midi, de la barriere
Descendit ce galant convoi;
Il prit par le jardin du Roi,
Et fit à pas lent dans la ville
Un tour aussi long qu'inutile.
Il n'arriva que sur le soir
A ce redoutable manoir,
Où dans les fers de l'ignorance
Si long-tems gémit la science,

Où toujours un nouveau danger
Menaçoit la ſanté tremblante.
Ce fut là que vint ſe ranger
Par grades la troupe ambulante :
Elle formoit un demi-rond.
La ſalle, mal illuminée,
Laiſſoit entrevoir dans le fond,
Au devant de la cheminée,
Un grand fauteuil de maroquin,
Sous un très-vaſte baldaquin,
Que ſa vigilance Eſculape
Prit en entrant pour une attrape.
En tremblant il y fut s'aſſeoir :
Chacun de près vouloit le voir,
Quand Seignet, maître en chirurgie,
Qui paroiſſoit en léthargie,
Tant il rêvoit profondément,
Vint lui faire un long compliment.
Il crut, pour l'honneur de S. Côme,
Devoir lui parler l'idiome
A la Faculté réſervé.
Son ſtyle parut énervé,
Rempant, dur, plein de ſoléciſmes :
On l'accuſa de barbariſmes.
Diaphoirus, grand Médecin,
Indigné, ſonna le tocſin.
La harangue eſt, dit-il, jolie :
Vigilance, qu'en penſez-vous ?

Quelle audace, quelle folie
De parler latin devant nous?
Quel respect pour la médecine!
Il n'est donç plus de discipline;
Le latin blesse le respect,
Dit Seignet, je parlerai grec.
Grec! vous grec! ah miséricorde!
Grec, s'écria Diaphoirus:
Taisez-vous, flambeau de discorde.
Les médecins firent chorus.
Seignet dit, quelle frénésie!
Chacun parle à sa fantaisie
La langue qui lui plaît le mieux.
Admirez-vous son insolence,
Dit l'autre? Ces vils artisans
Font encor les mauvais plaisans.
Artisan toi-même: on s'élance.

Il s'excite entre les Médecins & les Chirurgiens une forte rumeur, lorsqu'Esculape prenant la parole pour les calmer,
:

Maitre Seignet, envain
Vous prétendez parler latin:
C'est trop si vous savez le lire,
Le françois seul doit vous suffire.

Seignet eſt, comme on le penſe bien, indigné de ce jugement, & dit en s'en allant :

Allons, laiſſons-là ce magot :
Mes amis, dit-il, qu'on me ſuive.
Ce grand docteur à peine arrive,
Qu'il nous prouve qu'il n'eſt qu'un ſot.
A tort, répondit Eſculape,
La patience vous échappe :
Vous n'avez pas tout entendu :
Je ſais bien ce qui vous eſt dû.
A votre ſeule académie
Je réſerve l'anatomie ;
Vous connoîtrez ſeul les reſſorts
Et le méchaniſme du corps.
Diaphoirus tout en colere
Lui dit : Plutôt perdre les yeux,
Vous extravaguez, mon confrere :
Cet article eſt injurieux.
Et pour qui donc nous prendroit-on,
Si l'on ſavoit que la machine,
Seul pivot de la médecine,
C'eſt un ſecret pour nous ? Non, non,
Bien que nous n'y connoiſſions goutte,
Le vulgaire ne le croit pas ;
Il eſt bon que dans notre route,
Il ne puiſſe éclairer nos pas.

Craignez notre juſte courroux,
Nous n'avons plus beſoin de vous.
Il fut chaſſé par les ſequelles
Du maître ès-arts & du docteur,
Qui rougirent de leurs querelles,
Et firent la paix de grand cœur.
D'une liberté réciproque
(Qu'on remarque bien cette époque !)
Tous s'exhorterent à jouir,
Et dans un repas agréable,
Sans façon à la même table,
Ils allerent ſe réjouir.

Ainſi finit ce poëme burleſque, dont nous avons rapporté les principaux articles, ſur leſquels il y auroit bien des choſes à dire, & des réflexions à faire, ſi l'Auteur vivoit, & ſi la nature de notre ouvrage le permettoit.

HOUSTET, *Chirurgien.* Sa plus grande réputation eſt dans l'amitié que lui avoit vouée M. de la Peyronie, & dans l'enthouſiaſme que lui inſpiroit la gloire de la chirurgie Françoiſe, enthouſiaſme dont il a laiſſé des preuves ſignalées par le zele

qu'il a mis pour l'établissement de l'Ecole pratique, & par les prix en médailles qu'il y a fondé. Il a en outre donné, de son vivant, sa bibliotheque à l'académie de Chirurgie, & lui a légué deux mille livres pour l'augmenter.

Nous ne parlerons pas des présens, tels que tableaux, morceaux de sculpture, &c. auxquels il a employé une partie de sa fortune, toujours pour la chirurgie, parce que nous n'entreprenons pas ici son éloge : ce que nous venons de dire suffit pour prouver que M. Houstet n'étoit rien moins qu'avare. Pourquoi donc l'Auteur de son éloge, lu à une séance publique, a-t-il fait entendre que cet homme bienfaisant s'étoit approprié quarante mille livres que lui avoit confié M. de la Peyronie, pour être données par parties à M. . . . . . dans le cas où des nécessités urgentes le réduiroient à avoir besoin de secours pécuniaires ? Ou cette allégation est vraie, ou elle est fausse. Si elle est vraie, M. Houstet s'est déshonoré, en

gardant le dépôt qui lui avoit été remis, & alors il ne falloit pas faire mention de cette anecdote dans son éloge ; si l'allégation est fausse, c'est au public à juger son Panegyriste, qui devoit être le légataire.

ESTOMAC. I. Voici une cure singuliere d'un mal d'estomac, rapportée dans l'Avant-Coureur, année 1771, n°. 46. Le Prieur de Rano-les-Dames, lieu situé entre Sainte-Menehould & Vitry-le-François, âgé de 80 ans, étoit incommodé depuis cinq ans d'un mal d'estomac, dont le retour périodique le tenoit réguliérement tous les jours en souffrance, depuis cinq heures du soir jusqu'au souper. Il lui prit un jour envie à dîner de manger des noix, & il en mangea en assez grande quantité, pour incommoder même un homme en bonne santé. Il attendoit à l'ordinaire le retour de son mal d'estomac, mais il n'en ressentit aucune atteinte. D'après cette épreuve, il se flatta d'être soulagé, & même peut-être guéri par

un ufage habituel de ce fruit : il en fit en conféquence une bonne provifion, & il s'en eft fait fur fa table en fix mois une confommation de 14 boiffeaux ; il a été entiérement guéri par ce moyen, & n'a plus reffenti depuis aucun retour de fon mal.

II. Fortunius Licetus rapporte dans fon Traité *de Lucernis Antiquorum reconditis*, qu'à Pife le Profeffeur d'anatomie difféquant en plein amphitéâtre un cadavre, & tenant une bougie allumée, il fortit de l'eftomac, lorfqu'il l'ouvrit, une vapeur qui prit feu à la flamme de la bougie : on trouve une obfervation à peu-près femblable dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1751.

III. Les gens de lettres, fi l'on en croit Celfe, Lib. I. cap. 2, ont prefque tous l'eftomac d'une nature affez foible : *imbecilles ftomacho omnes penè cupidi litterarum funt.* Ariftote avoit en effet ce vifcere fi délicat, qu'il étoit obligé de

tems en tems de le fortifier, au moyen d'une huile aromatique qu'il appliquoit ſur la région de l'eſtomac, mais qui à coup sûr ne pénétroit pas juſqu'à ce viſcere. Un Médecin, aſſez bon juge dans cette partie, a ſoutenu qu'on pouvoit eſtimer la capacité des eſprits par la délicateſſe de l'eſtomac, d'autant plus, dit-il, qu'il ſe rencontre peu d'hommes d'eſprit qui n'aient l'eſtomac délicat. Voyez l'*examen de l'examen des eſprits*, par Jourdain Guibelet, chap. 10, pag. 203. Si cette obſervation eſt juſte, ſon explication n'eſt pas aiſée à concevoir.

IV. Quelqu'un a dit avec aſſez de juſteſſe que le cimetiere des animaux eſt l'eſtomac. M. Bourdet, Dentiſte du Roi, qui a publié un petit livret intitulé : *Soins faciles pour la propreté de la bouche*, &c. dit dans cet Ouvrage : on a fait autrefois la fable de l'eſtomac & des membres : ſi l'on faiſoit ajourd'hui celle de l'eſtómac & des dents, ô combien les torts de celles-ci fourniroient de griefs à l'eſtomac !

V. Bernard Swalwe, Médecin d'Amsterdam dans le dernier siecle, a publié in-12 : *Ventriculi querelæ & opprobria.* Il fait parler dans cet Ouvrage l'estomac lui-même, qui décrit en peu de mots sa structure, & qui se plaint des médecines, de ce qu'elles le privent des alimens qu'il aime, & de ce qu'elles lui font souvent user de ceux qui lui sont les plus désagréables.

VI. Erasme répondit au Pape, qui lui reprochoit de ne pas faire abstinence pendant le carême, & de manger du gras, j'ai l'ame Catholique, mais j'ai l'estomac Luthérien.

VII. Il y a dans le chameau, indépendamment des quatre estomacs qui se trouvent d'ordinaire dans les animaux ruminans, une cinquieme poche qui lui sert de réservoir pour conserver l'eau : de-là cette facilité qu'il a de s'abstenir de boire pendant long-tems, ce qui n'est pas tout-à-fait une pure habitude, mais plutôt un effet de sa conformation. Ce

cinquieme eſtomac manque aux autres aimaux : il eſt rempli d'une multitude de cavités, & d'une capacité aſſez vaſte pour contenir une grande quantité de liqueur, qui y ſéjourne ſans ſe corrompre, & ſans ſe mêler avec les autres alimens. Lorſque l'animal eſt preſſé par la ſoif, il fait remonter dans ſa penſe, par une ſimple contraction desmuſcles, juſques dans l'œſophage, une partie de cette eau, qui lui ſert auſſi, lorſqu'il a beſoin de délayer les noúrritures ſeches, & de les macerer par la rumination.

VIII. M. Anderſon fait, au ſujet du crocodile, la remarque que ce poiſſon inſatiable a reçu de la nature un avantage ſingulier, que beaucoup de nos gourmands ſouhaiteroient pouvoir partager avec lui. C'eſt que toutes les fois que ſon avidité lui a fait avaler un morceau de bois, ou quelqu'autre choſe d'indigeſte, il vomit ſon eſtomac, le retourne devant ſa bouche, & après l'avoir vidé, & bien rincé dans l'eau de la mer, il le retire à

ſa place, & ſe remet ſur le champ à manger. Ce fait eſt avéré entr'autres par *Denys* (*deſcript. de l'Amér. Sept.*).

IX. C'eſt ici le lieu de parler de la charlatanerie de certains Juifs, qui prétendent qu'ils ont l'eſtomac propre à nettoyer les perles, & à en augmenter le poids. Ce fait eſt d'autant plus impoſſible, dit M. Valmont de Bomare, Dict. d'hiſt. natur. tom. VI. pag. 12, que les perles, comme les os, l'yvoire & les dents, s'amoliſſent dans des liqueurs acidulées & chaudes, & qu'elles perdent alors de leur poids. On en a des preuves qu'on ne peut révoquer en doute. Si les perles ſe nettoyoient dans un eſtomac Juif, il en ſeroit de même dans un eſtomac Muſulman ou Chrétien; mais dans tous ce ſeroit aux dépens du volume des perles.

X. Que l'eſtomac ſurchargé d'alimens qu'il ne peut digérer, s'en débarraſſe quelquefois par des efforts qui ſont ſuivis de vomiſſement, rien d'étonnant à cela: mais ce qui doit étrangement ſurprendre,

c'eſt qu'il ſorte de ce même viſcere des corps étrangers qu'on ne ſe doutoit pas devoir s'y trouver, d'autres qu'une dépravation de goût & une aliénation d'eſprit y avoient introduits, & qui devoient naturellement détruire cet organe par leur préſence. Ce ſont-là de ces phénomenes qu'on ne peut gueres expliquer, & qui cependant ſont plus communs qu'on ne penſe. L'Auteur du *Dictionnaire des Merveilles de la nature* s'eſt plû à en rapporter pluſieurs exemples, dont voici le ſommaire.

XI. Vers la fin du mois d'août 1682, on voyoit à Charenton près Paris une fille qui paroiſſoit attaquée de vomiſſemens aſſez fréquens, dans leſquels elle rejettoit des araignées, des chenilles, des limaces & autres inſectes. Ce phénomene fit beaucoup de bruit à Paris parmi les ſavans, & on avoit déja imaginé pluſieurs hypotheſes, lorſque M. *Deſita*, Lieutenant-Criminel, voulut examiner juridiquement cette queſtion. Le réſultat de ſon enquête fut, que cette fille avoua que

depuis ſept à huit mois elle avaloit en cachette & avec un deſir ſingulier des chenilles, des araignées & autres inſectes, qu'elle rendoit enſuite, après une eſpece de léthargie dans laquelle elle tomboit. Elle ajouta que ces animaux étoient plus forts, lorſqu'elle les rejettoit, que quand elle lés avaloit.

XII. Un garçon boucher, preſſé par la ſoif, ayant bu avec avidité d'une eau dormante, rendit, au bout de ſix mois, après bien des maux d'eſtomac & autres accidens, trois crapauds vivans.

XIII. Il y a des exemples de perſonnes qui ont vécu, après avoir avalé & rendu par la bouche des ſerpens vivans, long d'une demi coudée & gros à proportion, ainſi que des grenouilles, qui s'inſinuent ordinairement par la bouche pendant le ſommeil.

XIV. Mais Le fait le plus ſingulier & le plus ſurprenant qu'on puiſſe citer, ſur l'amas dans l'eſtomac de matieres tout-à-fait étrangeres & en abondance, eſt celui du forçat de Breſt, fait ſuivi & bien

bien détaillé par M. Fournier, Médecin, qui a traité le malade, lequel eſt mort le 10 octobre 1774, un mois à peu-près après ſon entrée dans l'Hôpital de la Marine de Breſt. L'ouverture du cadavre fut faite en préſence d'environ cinquante perſonnes, tant Médecins que Chirurgiens & autres. On ouvrit l'eſtomac, qui étoit d'un volume conſidérable, & on y trouva quarante-quatre corps étrangers, dont on a dreſſé l'inventaire, tous plus grands les uns que les autres; les principaux étoient pluſieurs morceaux de bois de genêt, de chêne, de ſapin, une cuiller de bois; un tuyau d'entonnoir de fer blanc, deux cuillers d'étain, un briquet de fer, deux morceaux de verre blanc, un couteau avec ſa lame, &c. De toutes les informations priſes, il eſt réſulté que ces corps étrangers ont été avalés par le malade lui-même, & non introduits après ſa mort dans ſon eſtomac, comme quelques perſonnes l'avoient ſoupçonné.

Bordenave, *Chirurgien.* Il étoit de Paris, avoit fait de très-bonnes études, & jouiſſoit d'une excellente réputation comme Chirurgien & comme honnête homme. Il s'eſt diſtingué dans les offices qu'il a remplis, & par les Ouvrages qu'il a publiés. On lui a pourtant reproché, peut-être avec aſſez de fondement, d'avoir témoigné trop d'ambition pour toutes les places, auxquelles il croyoit pouvoir prétendre. On ne peut diſconvenir que pluſieurs étoient dues à ſon mérite & à ſes talens : mais la maniere dont il eſt parvenu à celle de l'Académie Royale des Sciences, ne lui a pas mérité l'accueil du public, qui en général n'aime pas qu'on force la main aux compagnies, pour recevoir parmi elles tout autre que celui qui a réuni leurs ſuffrages.

M. le Marquis de Condorcet, Secrétaire de l'Académie, ne s'eſt pas cru diſpenſé pour cela de faire l'éloge de M. Bordenave ; il l'a fait avec cette éloquence, cette préciſion & cette clarté qui ca-

ractérisent toutes ses productions. N'est-il pas singulier que M. Bordenave ait été loué après sa mort par l'Académie, qui l'avoit reçu malgré elle dans son sein, & qu'il ne l'ait pas été par celle à laquelle il avoit appartenu presqu'en naissant, & dont il fut deux fois Directeur? Son éloge est encore à faire par le Secrétaire de l'Académie de Chirurgie, depuis plus de trois ans qu'il est mort (le 12 mars 1782). Les renseignemens & les détails sur sa vie étoient si aisés à avoir de sa famille, existante à Paris, qu'on ne doutoit pas que cet éloge ne fût prononcé à la séance publique d'après Pâques de la même année.

L'occasion étoit d'autant plus belle à saisir, que par un concours de circonstances singulieres, & que le tems seul a pu amener, M. Bordenave, après avoir été nommé à la place d'Echevin, qu'il sollicitoit depuis très long-tems avec ardeur, après avoir eu l'honneur dans son

la Ville la Fa-
naissance de
, après avoir
, de plaisirs &
dis-je, s'est vu
au milieu de
ous ses vœux
u'il ne lui ref-
du côté de la
nneurs.
à sa mémoire
rable, où les
e fixés sur lui,
Panegyriste &
du Panegyri-
I. L... s'est plu
'anecdote sui-
l'il met sur le

gien avoit pour
le contrarioit
être pendu, si
s; & que dès
e dire, *je veux*

être pendu, il difoit : *Je veux être décapité*, fi, &c.

ETIENNE. La Faculté de Médecine de Paris fe félicitera toujours de compter parmi fes Membres Charles Etienne, un des plus fameux Anatomiftes qui ait exifté au commencement du 16e. fiécle. Il étoit frere des Etienne qui fe font rendus fi célebres dans l'Imprimerie. Mais la fcience ne s'affociant pas toujours avec la fortune, la famille d'Etienne, quoique favante, n'acquit jamais de grandes richeffes. Comme elle étoit de la Religion prétendue réformée, & par conféquent exclue de nombre de récompenfes, auxquelles elle auroit pu prétendre, elle éprouva plus que toute autre combien il eft dur d'avoir une Religion différente de celle du Prince. Quoi qu'il en foit, il paroît par les vers fuivans de Buchanan, que Charles Etienne fe diftinguoit dans l'exercice de la médecine :

Sæpè mihi médicus Grofcollius explicat herbas
Et fpe languentem confilioque juvat ;

Sæpe mihi Stephani ſolertia provida Carli
Ad mala præſentem triſtia portat opem.

Mais on jugera encore mieux de ſa ſcience dans toutes les parties de la médecine, lorſqu'on connoîtra ſes différens Ouvrages. Malgré tous ſes travaux, Etienne ne fit pas une fin heureuſe. Après avoir pratiqué long-tems la Médecine, & s'être acquis un rang diſtingué parmi les Anatomiſtes, après avoir donné à l'Etat nombre de ſavans Médecins & de Littérateurs, il eut le malheur de voir un de ſes freres pourſuivi par la Juſtice, & fut obligé de s'occuper pluſieurs années des ſoins de ſon Imprimerie dans la maiſon paternelle, qui exiſte encore aujourd'hui rue Saint Jean de Beauvais. Il mourut enfin dans un cachot à l'âge d'environ 60 ans, laiſſant une fille nommée Nicole Etienne, qui ſe diſtingua par ſa ſcience & ſon eſprit.

EVACUATION. I. Voici, d'après l'Auteur de l'état des arts en Angleterre, pag. 205, le raiſonnement des Médecins An-

glois par rapport aux évacuations. L'humeur, disent-ils, cause toutes les maladies, quand elle se loge dans les fluides; c'est elle qui en constitue le vice: or il est certain que le vice d'un fluide quelconque diminuera toujours proportionnellement à la diminution de la masse de ce fluide. Evacuez donc, & dites : L'humeur étoit dans ces fluides; ils sont évacués: donc l'humeur est évacuée: donc la maladie n'existe plus, *ni le malade peut-être.* On prétend que les Médecins évacuent sans distinction dans presque toutes les maladies; ce qui, en rendant ce systême explicable à tous les cas, en établit d'autant mieux l'excellence & la supériorité. Les Médecins Anglois ne rejettent pas absolument la doctrine des évacuations, sur-tout à un degré qui ne sauroit diminuer beaucoup les forces du malade; mais ils s'obstinent à ne point essayer de guérir par des évacuations totales, aussi radicalement qu'on le fait ailleurs: ils suivent une pratique

différente, mais qui sans doute produit le même effet.

II. Feu M. H.... après avoir été saigné, avoit pris un vomitif: comme son mal, au lieu de diminuer, augmentoit, son Médecin lui dit qu'il feroit bien de se confesser. Le malade lui répondit : *Ce seroit trop d'évacuations en un jour.*

Fin de la seconde Partie.

TABLE

ALPHABETIQUE des articles contenus dans la seconde Partie.